



Assemblée générale

Distr. : générale
10 novembre 2016

Français
Original : anglais

**Conférence des Nations Unies sur le logement
et le développement urbain durable (Habitat III)**

Quito, 17–20 octobre 2016

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

**Rapport régional de la Conférence des Nations Unies
sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)
pour la région Asie-Pacifique : une urbanisation
transformationnelle pour une région Asie-Pacifique résiliente**

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) transmet ci-joint le rapport régional Habitat III pour la région Asie-Pacifique : une urbanisation transformationnelle pour une région Asie-Pacifique résiliente. Le présent rapport a été établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en collaboration avec le secrétariat d'Habitat III.

De nombreux experts venant de différents pays de la région et représentant divers groupes d'intérêt, y compris les milieux universitaires, la société civile, les organismes et programmes des Nations Unies, ainsi que les institutions gouvernementales, ont contribué à la préparation du rapport.

Table des matières

I.	Introduction.....	6
II.	Urbanisation et développement : principales tendances, 1996–2016.....	7
	A. Introduction.....	7
	B. Tendances en matière d’urbanisation	7
	C. Lieux : structure urbaine et terres.....	10
III.	Urbanisation et économie	13
	A. Introduction	13
	B. Tendances du développement économique	13
	C. Infrastructures : arguments en faveur des stratégies de développement des infrastructures urbaines.....	16
	D. Investissements sectoriels	18
	E. Logement	20
	F. Développement économique local : des espaces économiques inclusifs.....	21
	G. Capital humain	22
	H. Financement de la croissance future des villes	23
	I. Financement municipal	24
IV.	Urbanisation et équité sociale	25
	A. Introduction.....	25
	B. Tendances du développement social.....	26
	C. Accès équitable et prospérité.....	27
	D. Les obstacles à l’égalité : autonomisation des femmes et des jeunes.....	31
	E. Création de villes adaptées à toutes les générations	32
	F. Diversité ethnique et migration	33
	G. Les communautés en tant que socle.....	34
V.	Urbanisation et environnement, changements climatiques et catastrophes.....	36
	A. Introduction.....	36
	B. Tendances du développement environnemental	36
	C. Changements climatiques et catastrophes naturelles.....	36
	D. Les villes et les émissions de gaz à effet de serre	39
	1. Air pur.....	40
	2. Eau salubre (eaux de surface, eau potable et assainissement dans les villes)	40
	3. Gestion des déchets solides	41
	4. Protection des écosystèmes urbains et périurbains	41
	E. S’appuyer sur de nouveaux engagements mondiaux	41
	F. Passer des accords mondiaux à l’action dans les villes d’Asie et du Pacifique.....	43
VI.	Urbanisation, institutions et gouvernance	45
	A. Introduction.....	45
	B. La gouvernance et l’« approche facilitatrice »	46
	C. Mise en place d’une gouvernance à plusieurs niveaux plus efficace	46
	D. La gouvernance électronique pour accroître la responsabilisation et la transparence.....	49
	E. Application de cadres de gouvernance métropolitaine à des villes plus nombreuses	50
	F. Négociation d’un nouveau pacte entre les planificateurs et le secteur privé	51
VII.	Conclusions.....	52

Rapport régional Habitat III pour la région Asie-Pacifique : une urbanisation transformationnelle pour une région Asie-Pacifique résiliente

Résumé analytique

La population urbaine en Asie-Pacifique compte environ 2,1 milliards de personnes, soit plus de 60 % de la population urbaine mondiale¹. Un vaste système de villes a fait son apparition consécutivement à l'extraordinaire croissance économique et à la transition démographique observées au cours des 20 dernières années. En raison de leur ampleur, les villes de la région sont de plus en plus à l'avant-garde des programmes mondiaux de développement durable dans lesquels les zones urbaines joueront un rôle critique.

La région comprend à présent 18 mégalo-poles de plus de 10 millions d'habitants. Les taux de croissance des mégalo-poles sont généralement en diminution, en particulier au cœur des régions, mais compte tenu des chiffres de la population en termes absolus et de la multiplication prévue du nombre de mégalo-poles dans un avenir proche, il est à supposer que l'augmentation du nombre de mégalo-poles et leur impact seront très importants pour la région.

En attendant, la moitié de l'ensemble des ménages urbains vit dans des villes de moins de 500 000 habitants. Cela représente plus d'un milliard de personnes. Le rôle des villes moyennes et secondaires dans le développement urbain futur de la région est important et la transition de ces villes sera donc cruciale lors de la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes.

Les facteurs de la croissance urbaine évoluent aussi. Si, à l'époque de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), la migration était une mesure clef de la croissance, à la veille de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), la migration vers les villes dans la région Asie-Pacifique a largement culminé à environ 50 millions de personnes par an, le reclassement et la croissance naturelle contribuant maintenant en parts égales à l'urbanisation. Selon les projections actuelles, l'augmentation annuelle due à la migration diminuera de nouveau pour revenir à 25 millions de personnes par an d'ici à 2050². D'ici là, deux personnes sur trois en Asie-Pacifique vivront dans des zones urbaines³.

Au cours des 20 dernières années, l'urbanisation a contribué de façon positive au développement économique national de nombreux pays de la région. La réussite économique et les contributions nationales des villes comme Sydney, Australie, Singapour, Shanghai, Chine, Moscou, Tokyo, Hong Kong, Chine et Séoul ont été démontrées de manière convaincante. Plusieurs villes de la région ont désormais un produit intérieur brut (PIB) équivalent ou supérieur à celui de nombreux pays.

La qualité de vie de nombreux citoyens s'est améliorée dans la période qui a suivi la Conférence Habitat II. Le nombre de personnes estimées comme étant de « classe moyenne » dans la région devrait atteindre 3,2 milliards d'ici à 2030. Cela représentera 80 % de l'ensemble de la population de classe moyenne à l'échelon mondial. La proportion de résidents urbains vivant dans des bidonvilles en Asie de l'Est a sensiblement diminué, passant d'environ 41 % à 26 % de 1995 à 2014, tandis qu'en Asie du Sud-Est, elle est passée de 45 à 28 % et en Asie du Sud de 51 % à 31 %⁴. L'élimination de l'extrême pauvreté urbaine et l'accès à des services urbains de base deviennent des objectifs réalisables dans la région Asie-Pacifique.

¹ Aux fins du présent rapport, il est fait référence aux États membres et aux membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour définir la région Asie-Pacifique. Veuillez consulter <http://www.unescap.org/about/member-states>.

² Cecilia Tacoli, Gordon McGranahan et David Satterthwaite, « Urbanisation, rural–urban migration and urban poverty », document de travail de l'IIED (Londres, Institut International pour l'environnement et le développement, 2015). Disponible à l'adresse <http://pubs.iied.org/pdfs/10725IIED.pdf> (consulté le 7 décembre 2016). Le document cite les statistiques publiées en 2014 par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la Population.

³ Pour une discussion plus approfondie sur les changements démographiques dans la région, voir Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et CESAP, *The State of Asian and Pacific Cities 2015* (ONU-Habitat et CESAP, 2015), chap. 1.

⁴ ONU-Habitat, *World Cities Report 2016. Urbanization and Development: Emerging Futures*. (ONU-Habitat, 2016). Annexe statistique, tableau B.2.

Il a été reconnu que les communautés urbaines pauvres dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique détenaient un riche capital social sur lequel fonder leur développement ; ce capital peut également servir de fondement pour le renforcement de la résilience au niveau local.

De nombreux pays de la région sont devenus (ou aspirent à être) des économies compétitives à l'échelle mondiale, dans lesquelles les services urbains, les infrastructures et la logistique jouent des rôles clefs. Les politiques nationales de plusieurs pays dépendent désormais de plus en plus de l'urbanisation comme fondement pour la future croissance économique et la prospérité sociale du pays. La région Asie-Pacifique peut encore tirer profit de la poursuite de la croissance urbaine et de son dividende démographique, ainsi que de la transition urbaine pour obtenir la prospérité pour tous et stimuler l'innovation.

Néanmoins, comme il a été reconnu dans le document *The State of Asian and Pacific Cities 2015*, dans l'Appel à l'action de Jakarta du sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation et lors de la réunion préparatoire régionale de l'Asie et Pacifique à la Conférence Habitat III, pour relever les défis à venir, il est urgent de repenser les modèles de développement du passé, quelle que soit leur réussite.

Dans la plupart des régions sous-développées de l'Asie-Pacifique, une grande partie de la croissance de ces dernières décennies n'a pas été planifiée. Dans plusieurs pays, la spéculation foncière a contribué à l'étalement urbain, responsable du dépassement des frontières administratives municipales par les zones d'urbanisation et de leur progression vers d'autres zones municipales et rurales, brouillant géographiquement et économiquement le clivage entre le milieu urbain et le milieu rural. De nombreux pays ne disposent pas des outils juridiques et pratiques ni des ressources nécessaires pour agir sur l'aménagement global du territoire, exacerbant l'étalement et ne répondant pas à l'émergence de couloirs d'urbanisation. Compte tenu de cette expansion, il est capital de comprendre les liens qui existent entre les milieux urbain et rural et leur complexité pour garantir une gestion efficace de la croissance pour toutes les personnes opérant dans les zones urbaines et périurbaines, quel que soit leur lieu de résidence.

Les villes de la région se heurtent à d'importants déficits de financement pour répondre aux besoins actuels et futurs en infrastructures et autres. On manque d'investissements adéquats en termes de financement et de politiques pour assurer un avenir dynamique et inclusif aux villes. Cela exige un engagement sur une période plus longue que les cycles politiques à court terme. Par exemple, les capacités de logement et l'accès abordable observés en Asie de l'Est ne sont pas des phénomènes nouveaux, mais le résultat de nombreuses décennies de travail. En revanche, en Asie du Sud, où le logement et la politique foncière ont été beaucoup moins développés, un citoyen sur quatre continue de vivre dans des bidonvilles.

En Asie-Pacifique, les villes sont prospères et reposent sur un secteur privé solide et diversifié. Que ce soient les micro-entreprises informelles ou les sociétés internationales, elles reposent toutes sur piliers de villes efficaces et de réseaux de villes intégrés et des investissements permanents. Il ne faut toutefois pas limiter les ressources à des transferts fiscaux provenant des niveaux de gouvernement plus élevés ou des secteurs internationaux. Il est possible de mobiliser bien des ressources au niveau local, même s'il faut consacrer une plus grande attention à la capacité de lever et de percevoir des recettes au niveau de la ville.

L'ampleur et la portée des outils réglementaires et fiscaux dont disposent les collectivités territoriales sont insuffisantes pour soutenir la croissance urbaine de la région. Les transferts fiscaux, l'imposition de la propriété foncière, les dispositifs institutionnels pour le partage de la valeur des terres dans l'intérêt public et les partenariats public-privé efficaces s'avèrent insuffisants pour répondre aux besoins, bien que le potentiel soit là. Les politiques économiques nationales conjuguées à l'aménagement urbain et aux investissements d'infrastructure sont essentielles. Le maintien et le renforcement des liens entre les zones urbaines et les zones rurales pour relier les marchés, les individus et les finances ont un rôle clef à jouer dans la réalisation d'un développement national équilibré.

En Asie-Pacifique, l'urbanisation a abouti à une diversité et à un changement social sans précédent. Pourtant, même si des progrès ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté au cours des deux dernières décennies, la clef de la lutte contre la pauvreté urbaine et l'inégalité sous toutes ses formes est la reconnaissance des obstacles à l'inclusion sociale et à l'équité qui empêchent l'élimination de l'extrême pauvreté. Alors que la proportion des personnes vivant dans des bidonvilles a diminué, le nombre total de ces personnes demeure bien trop élevé et, dans certaines sous-régions, il continue d'augmenter. Actuellement, plus d'un demi-milliard d'habitants de bidonvilles vit dans la région, ce qui représente plus de la moitié de la population des bidonvilles au niveau mondial. La santé demeure un grave problème de développement dans la région, en dépit de certaines avancées, surtout en ce qui concerne un meilleur accès aux soins de santé dans de nombreuses zones urbaines. Des efforts doivent être investis dans le développement économique local et la formation de main-d'œuvre qualifiée. Des inégalités

institutionnelles en matière de logement, de services de base, d'accès à la terre et de participation à la gouvernance, ainsi que des inégalités structurelles, notamment en termes de sexe, d'âge, d'appartenance ethnique et d'origine, constituent toutes des obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable et des droits fondamentaux de tous les citoyens.

Il est désormais largement admis que le développement urbain et la croissance rapide qui ont eu lieu au cours des dernières décennies ont entraîné une dégradation de l'environnement, une exposition de la population à la pollution et aux catastrophes, et une vulnérabilité aux changements climatiques, qui exigent de toute urgence des réponses et une action politique intégrées. Dans les zones urbaines en expansion, les personnes et les actifs économiques sont de plus en plus exposés à de multiples risques. Sur les 20 villes dont l'air est le plus pollué, 19 se trouvent en Asie et Pacifique et quasiment toutes en Asie du Sud. D'ici à 2025, le volume des déchets produits dans la région aura plus que doublé par rapport à 1999. Dans un nombre trop élevé de pays, le niveau de traitement des eaux usées n'a pas dépassé 20 %, l'absence de traitement étant courante dans les plus petites villes, y compris dans toutes les zones urbaines de nombreux pays insulaires du Pacifique.

Les efforts visant à renforcer la résilience doivent se concentrer sur les interventions qui produisent de multiples avantages conjoints et cibler les communautés les plus vulnérables. Pour transformer la trajectoire de développement et préparer un avenir à faible intensité de carbone, économe en ressources et résilient, il est indispensable de mettre en place des politiques nationales et municipales et un financement concrets et coordonnés. Il faut également mobiliser les communautés urbaines et les principales parties prenantes, y compris le secteur privé.

Dans l'ensemble de la région, on remarque des écarts persistants entre les politiques et les plans d'urbanisation et leur mise en œuvre réelle aux niveaux national et local. Les institutions n'ont pas suivi l'évolution de l'urbanisation et, pour l'essentiel, les cadres de gouvernance doivent encore s'adapter aux nouvelles complexités sociales, économiques et technologiques. Il faut encore développer une gouvernance à plusieurs niveaux et, trop souvent, les villes et les politiques de développement urbain restent fragmentées au sein des hiérarchies et responsabilités des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Les modalités de gouvernance, les cadres juridiques et les capacités institutionnelles sont insuffisants, en particulier dans les villes secondaires de la région. Il faut s'efforcer de mettre en place une gouvernance plus transparente et riche en échanges, notamment grâce à l'utilisation d'outils de gouvernement électronique et des médias sociaux. Dans la période qui a suivi la Conférence Habitat II, la planification urbaine formelle a été reléguée à l'arrière-plan et, dans de nombreux pays, les professionnels de l'urbanisme ont trop souvent été inefficaces, avec une participation du secteur public et un soutien politique insuffisants.

En Asie et dans le Pacifique, dans les deux décennies qui ont suivi la Conférence Habitat II, l'urbanisation a transformé la région et le monde. Toutefois, dans de trop nombreux pays, une telle urbanisation n'a pas été le résultat d'un programme ou d'une politique urbaine sur le plan national. En 2050, la population totale de la région vivant dans des zones urbaines dépassera les 3,2 milliards de personnes et englobera deux personnes sur trois. L'investissement et d'autres décisions prises aujourd'hui façonneront l'avenir des villes pour les décennies à venir. De même, la manière dont la région Asie et Pacifique poursuivra son urbanisation aura un impact considérable sur la durabilité de la planète dans son ensemble. Le développement des villes de la région doit être guidé par un engagement à respecter un programme urbain dans lequel l'inclusion, la résilience et la durabilité occupent une place de choix.

I. Introduction

1. Ces 20 dernières années, depuis 1996, les villes de la région Asie et Pacifique ont émergé pour devenir des centres mondiaux d'innovation et de prospérité. Il n'est pas exagéré de dire que le dynamisme et l'importance de la région sont désormais tels que la perspective d'un Nouveau programme pour les villes reposera largement sur la manière dont la région Asie et Pacifique poursuivra son urbanisation au cours des 20 prochaines années. La transformation urbaine que la région a connue au cours des deux dernières décennies a renforcé le développement économique régional et amélioré la vie de nombreux citoyens. On peut toutefois affirmer que la transition urbaine n'est pas terminée et demeure fondamentalement non durable. Malgré le fait que les pays en développement offrent davantage de possibilités, les besoins en termes de conditions de vie élémentaires demeurent insatisfaits pour des millions de personnes dans les villes de la région et les conséquences sont de plus en plus graves sur le plan de l'environnement. Conjugués aux défis à venir des changements climatiques et à la vulnérabilité de la région aux catastrophes, les risques de voir disparaître les bénéfices du développement sont nombreux.

2. Le présent rapport propose une analyse de la manière dont l'urbanisation a pris forme dans la région Asie et Pacifique, en faisant le point sur ce qui a fonctionné, les domaines dans lesquels des problèmes subsistent et les questions qui constitueront les défis à relever pour la période des 20 ans suivant la Conférence Habitat III. Tout comme les autres rapports régionaux, le présent rapport s'articule autour de cinq domaines clés en matière d'urbanisation : développement, économie, équité sociale, environnement et gouvernance. Si la structure d'ensemble du rapport est normalisée, les messages clés et les domaines prioritaires de chaque section sont mis en évidence pour mettre en lumière la situation et les priorités propres à la région.

3. La Conférence Habitat III intervient également à la suite d'un certain nombre d'accords mondiaux cruciaux sur le développement durable, la réduction des risques de catastrophe, les changements climatiques et le financement du développement, qui sont tous extrêmement pertinents pour les villes d'Asie et du Pacifique et, par conséquent, pour le Nouveau programme pour les villes. Les objectifs de développement durable, et en particulier l'objectif n° 11, font explicitement référence à l'importance des villes et des établissements humains durables, tandis que tous les récents accords mondiaux reconnaissent à des degrés divers, l'importance des zones urbaines pour le développement. Habitat III offre une occasion de faire fond sur ces accords dans le cadre du Nouveau programme pour les villes.

4. Le présent rapport s'appuie également sur les récents rapports régionaux et multipartites, et les processus intergouvernementaux. Il utilise principalement le rapport 2015 sur l'état des villes d'Asie et du Pacifique récemment achevé par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur les tendances et la situation actuelle des villes dans l'ensemble de la région. Dans la mesure du possible et, le cas échéant, le présent rapport utilise les rapports nationaux présentés par les pays de la région pour Habitat III. Sauf indication contraire, les principales sources de données démographiques sont *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision* et *the Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* de la CESAP (éditions de 2014 et 2015). Les rapports mondiaux et régionaux de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, des organismes des Nations Unies et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ont également constitué des sources pour le rapport. Le présent rapport a utilisé les résultats des principales manifestations régionales, telles que la Réunion régionale Habitat III pour l'Asie et le Pacifique et la Déclaration de Jakarta⁵, le sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation et l'Assemblée Asie-Pacifique de la jeunesse urbaine. Enfin, le rapport a grandement tiré profit d'une réunion d'experts régionaux qui s'est tenue à Bangkok en janvier 2016, au cours de laquelle les participants ont fourni des ressources et des indications précieuses pour le rapport.

⁵ A/CONF.226/PC.3/5.

II. Urbanisation et développement : principales tendances, 1996–2016

A. Introduction

5. La réalisation des objectifs mondiaux en matière de développement durable dépendra grandement de la manière dont la région Asie-Pacifique s'urbanisera au cours de la prochaine génération.
6. La région peut tirer profit de son dividende démographique et de sa transition pour obtenir la prospérité pour tous et stimuler l'innovation.
7. Dans la région Asie et Pacifique, la population urbaine a atteint environ 2,1 milliards de personnes. En raison de son ampleur, la région, et en particulier ses villes, est de plus en plus à l'avant-garde des programmes mondiaux de développement durable dans lesquels les villes joueront un rôle critique.
8. Au cours des 20 dernières années, l'urbanisation a contribué de façon positive au développement économique national de nombreux pays de la région. La qualité de vie de nombreux résidents urbains s'est améliorée. Plusieurs pays de la région sont devenus (ou aspirent à devenir) des économies compétitives à l'échelle mondiale, dans lesquelles les services urbains et la logistique jouent un rôle clef. Certains pays de la région ont récemment lié leurs stratégies d'urbanisation à leurs stratégies de développement national, reconnaissant ainsi le rôle central joué par les villes.
9. Dans son ensemble, la région doit s'orienter vers des modèles de développement reposant sur des investissements dans les politiques sociales, environnementales et économiques et s'écarter des modèles d'exploitation à faible coût. Le rapport national de la Chine résume le défi comme suit : « Le modèle s'appuyant sur une offre de main-d'œuvre bon marché, une consommation inefficace des ressources comme les terres, et une inégalité des services publics de base qui diminuent le coût de l'augmentation rapide de l'urbanisation peut difficilement se pérenniser »⁶.

B. Tendances en matière d'urbanisation

10. La population urbaine de la région Asie et Pacifique a considérablement augmenté depuis 1976, lorsque la première Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat I) s'est tenue. La région poursuivra sa transformation urbaine pendant quelques décennies encore. La population vivant dans les zones urbaines devrait représenter 50 % de la population totale de la région d'ici à 2018. La région accueille déjà aujourd'hui 60 % de la population urbaine mondiale. La population de 33 des 58 pays et territoires de la région était déjà plus citadine que rurale en 2015, alors que ce n'était le cas que de 27 pays en 1995.
11. La croissance naturelle de la population, l'exode rural et le reclassement ont contribué à cette croissance urbaine. Les données relatives à la population urbaine s'appuient sur des définitions nationales classées dans certains pays en fonction de limites administratives, ce qui fait que les chiffres avancés ne sont peut-être pas pleinement comparables et ne reflètent pas la réelle croissance urbaine dans les villes et au niveau national. Les frontières ou les limites peuvent changer, provoquant parfois d'importantes modifications ponctuelles dans les estimations de la population urbaine. Le reclassement des zones rurales en zones urbaines joue un rôle beaucoup plus important dans la redéfinition de l'espace urbain et la dynamique des populations.
12. Dans l'ensemble, environ 50 millions de personnes par an viennent augmenter la population urbaine en Asie, contre environ 35 millions de personnes par an au milieu des années 90 et 20 millions de personnes par an au milieu des années 70 lors de la tenue des conférences Habitat I et Habitat II, respectivement. Il est actuellement considéré que l'augmentation annuelle due à la migration a actuellement atteint un pic en Asie et Pacifique et diminuera de 25 millions de personnes par an d'ici à 2050⁷. Cette prévision s'appuie principalement sur le fait que l'exode rural (en chiffres absolus) commence à diminuer⁸. Néanmoins, l'urbanisation va se poursuivre, même si certains centres urbains

⁶ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 18.

⁷ Tacoli et collaborateurs « Urbanisation, rural-urban migration and urban poverty » (voir note 2).

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « L'agriculture mondiale à l'horizon 2050 ». Questions brèves pour le Forum de haut niveau « Comment nourrir le monde en 2050 », 12–13 octobre 2009 Disponible à l'adresse

http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/Issues_papers_FR/L%E2%80%99agriculture_moniale_%C3%A0_l%E2%80%99horizon_2050.pdf (consulté le 7 décembre 2016).

peuvent se contracter en raison de l'évolution des possibilités d'emploi, du déclin industriel, du vieillissement de la population et/ou de la banlieusardisation. D'ici à 2050, deux personnes sur trois en Asie et Pacifique vivront dans des zones urbaines.

13. Les sous-régions de l'Asie de l'Est et de l'Asie du Nord-Est continuent de présenter le plus grand nombre de citoyens, avec près d'un milliard de personnes actuellement contre 500 millions en 1995. Le changement important qui s'est produit dans la région entre 1995 et 2015 a été le niveau d'urbanisation de la Chine, qui est passé de 31 % en 1995 à 57 % en 2015. Cela étant dit, les pourcentages ne reflètent qu'une partie de la réalité de la Chine. En termes chiffrés, cela signifie qu'en 2010, environ 211 millions de personnes de plus vivaient dans les villes chinoises que dix ans auparavant, tandis que, rien qu'entre 2010 et 2013, l'augmentation a été de 60 millions de personnes supplémentaires. Les chiffres sont historiquement inédits et sont le résultat de politiques qui ont encouragé l'urbanisation à l'appui des objectifs de développement national⁹.

14. Les sous-régions de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest ont historiquement montré des proportions beaucoup plus faibles d'habitants dans les villes, bien que les populations urbaines augmentent actuellement dans l'ensemble des pays. Ces sous-régions accueillent la deuxième plus importante population urbaine dans la région, estimée à 680 millions de personnes.

15. La sous-région de l'Asie du Sud-Est a connu une augmentation de l'urbanisation entre 1995 et 2015. Bien que les pays de la sous-région soient plus urbanisés que les pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest, et même compte tenu de la progression de l'urbanisation au cours des 20 dernières années, leur urbanisation reste inférieure à 50 %.

16. En outre, en 2015, les populations urbaines des pays de la sous-région du Pacifique représentaient de 13 % à 100 %. À quelques exceptions près, comme Vanuatu et les Îles Salomon, l'urbanisation n'a pas connu de changements importants entre 1995 et 2015, du moins selon les données officielles.

17. Dans les sous-régions de l'Asie centrale et de l'Asie du Nord, la plupart des pays sont majoritairement urbanisés, avec une légère diminution du pourcentage de la population vivant dans des zones urbaines dans six des neuf pays de ces sous-régions.

18. Dans l'ensemble, cette variété de données témoigne de la diversité des contextes d'urbanisation au niveau des sous-régions et des pays en Asie et Pacifique. La prudence est cependant de mise quand on veut s'appuyer sur des données urbaines étant donné le flou relatif entourant la définition de la croissance urbaine. De plus, même si les statistiques des populations urbaines sont importantes pour comprendre la croissance et le déclin, elles ne reflètent pas toujours fidèlement l'expérience de la vie dans les villes ou la qualité de vie. Les lacunes en matière de données urbaines et leurs implications politiques sont un grave défi que la région devra relever à l'avenir.

19. La population urbaine de nombreuses villes de la région est généralement jeune, la région accueillant plus de 60 % de la population de jeunes du monde entier¹⁰. Qui plus est, la proportion de la population de la tranche d'âge économiquement active (15 à 64 ans) a augmenté et, en 2014, elle représentait environ 68 % de la population, soit près de 3 milliards de personnes. De nombreux pays de la région bénéficieront d'un important avantage démographique dans les 20 prochaines années et cette population active est généralement plus instruite et en meilleure santé que celle de la génération précédente. Néanmoins, le nombre des personnes âgées a quasiment doublé depuis 1990, passant à plus de 330 millions de personnes, le vieillissement étant de plus en plus évident en Asie de l'Est et en Asie du Nord-Est.

⁹ Le plan actuel est le « *National New-type Urbanization Plan* » (2014–2020). Voir le rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 8 et 9.

¹⁰ Voir « *Regional Overview: Youth in Asia and the Pacific* », un feuillet d'information préparé par la CESAP dans le cadre d'un effort concerté du Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes. Disponible à l'adresse <http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/youth-regional-escap.pdf> (consulté le 7 décembre 2016).

20. La migration des femmes et des filles vers les zones urbaines pour recevoir une éducation et pour profiter de possibilités économiques a bien été notée au cours des dernières décennies dans de nombreux pays, comme au Bangladesh et en Chine. Comme partout ailleurs dans le monde, l'urbanisation et la prospérité économique ont contribué à la baisse de la fécondité, une tendance qui aura également une incidence sur l'avenir. En outre, les déséquilibres relatifs au rapport de masculinité en faveur des garçons sont parmi les plus élevés du monde et se sont aggravés au cours des dernières décennies.

21. En 2013, le nombre de migrants internationaux dans la région Asie-Pacifique est passé à 59,4 millions de personnes, ce qui représente environ un quart de la population mondiale totale des migrants. Par rapport au reste du monde, le nombre de migrants dans la région a lentement progressé depuis 1990. Plus de 3 millions de travailleurs asiatiques cherchent chaque année un emploi à l'étranger, certains d'entre eux restant dans la région, mais d'autres, plus nombreux, s'aventurant au Moyen-Orient et en Europe. La majorité des Asiatiques travaillant à l'étranger trouvent des emplois urbains dans le secteur de la construction et des services. Les gouvernements de la région reconnaissent l'importance économique des migrations de main-d'œuvre et ont mis en place une série de politiques et de programmes pour mieux assurer la protection des travailleurs peu qualifiés et lutter contre les migrations clandestines et la traite des êtres humains. En outre, les jeunes migrants d'Asie représentent un tiers de la population mondiale de jeunes migrants qui cherche des possibilités d'éducation, d'emploi, de mariage, de regroupement familial et une protection contre les conflits et les persécutions¹¹. La migration continue d'être très importante dans la sous-région du Pacifique, les envois de fonds représentant une grande part du PIB au Samoa et aux Tonga¹².

22. Au cours des deux dernières décennies, la diversité des populations urbaines a augmenté. Le renforcement de la connectivité régionale, la mondialisation et la pléthore d'aéroports internationaux dans la région ont tous contribué à l'abandon progressif des centres urbains mono-ethniques, monoculturels, là où ils ont pu autrefois exister. Le mouvement de personnes appartenant à des groupes minoritaires traditionnels, de réfugiés et de personnes déplacées vers les zones urbaines a également contribué à la mixité ethnique et culturelle présente dans la région. D'après un récent sondage, la région Asie-Pacifique a le niveau de diversité religieuse le plus élevé dans le monde et, même si le sondage n'a pas fait pas de distinction entre les zones urbaines et les zones rurales, la ville-État de Singapour est considérée comme la ville la plus diversifiée du monde¹³. Port Moresby, capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est très probablement la ville qui présente la plus grande diversité ethnique dans la région, étant le lieu de rencontre des 800 groupes linguistiques du pays. En fin de compte, la région Asie-Pacifique a toujours eu un riche héritage d'identités de genre indigènes au-delà du sexe masculin et féminin. Parallèlement aux identités locales, il existe aussi des communautés essentiellement concentrées dans les zones urbaines dont l'identité correspond davantage aux sous-cultures occidentales, comme celles des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres¹⁴. L'une des principales tendances de ces dernières décennies a été l'augmentation de la diversité sociale dans les villes de la région et une plus grande prise en compte par les politiques de la nécessité de répondre aux besoins et priorités des communautés urbaines plus diversifiées.

¹¹ *World Youth Report: Youth and Migration* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.12.IV.6).

¹² Groupe de travail thématique régional sur les migrations internationales (y compris la traite des êtres humains) du mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, *Asia-Pacific Migration Report 2015: Migrants' Contributions to Development* (ST/ESCAP/2738). Disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/sites/default/files/SDD%20AP%20Migration%20Report%20report%20v6-1-E.pdf> (consulté le 7 décembre 2016).

¹³ Pew Research Center, « Global Religious Diversity », avril 2014. Appendice 1. Disponible à l'adresse <http://www.pewforum.org/files/2014/04/Religious-Diversity-appendix-1.pdf> (consulté le 7 décembre 2016). Le rapport complet est disponible à l'adresse <http://www.pewforum.org/2014/04/04/global-religious-diversity/> (consulté le 7 décembre 2016).

¹⁴ Programme des Nations Unies pour le développement, *Leave no one behind: Advancing social, economic, cultural and political inclusion of LGBTI people in Asia and the Pacific – Summary* (Bangkok, PNUD, 2015). Disponible à l'adresse http://www.asia-pacific.undp.org/content/rbap/en/home/library/democratic_governance/hiv_aids/leave-no-one-behind--advancing-social--economic--cultural-and-po/ (consulté le 7 décembre 2016).

C. Lieux : structure urbaine et terres

23. Un vaste réseau de villes a vu le jour en Asie et Pacifique en raison de la phénoménale croissance économique de ces 20 dernières années. La région est à présent dominée par 18 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants. À l'époque d'Habitat II, Tokyo était toujours la plus grande ville du monde¹⁵. Pourtant, dans la plupart des pays de la région, le paysage urbain est composé de villes de taille petite et moyenne. Sur le plan politique, il est impératif d'accorder une plus grande reconnaissance au rôle et à l'importance des villes émergentes et secondaires dans la région. Cela a été évoqué dans plusieurs des rapports nationaux établis pour Habitat III.

24. Dans les petits États insulaires en développement, au Bhoutan et au Brunéi Darussalam, la population des villes n'a pas dépassé 300 000 habitants. La proportion de ménages urbains vivant dans des villes de moins de 500 000 habitants a diminué, passant de 56 % à 48 %, mais ces villes représentent toujours plus de 1 milliard de personnes. Six ménages urbains sur dix vivent désormais dans des villes de moins de 1 million d'habitants.

25. Dans l'ensemble, on dénombre actuellement 27 mégapoles, soit deux fois plus qu'en 1995. Parmi les 13 mégapoles qui sont venues intégrer le classement mondial au cours des 20 dernières années, 11 d'entre elles se trouvent dans la région Asie et Pacifique. Il y a 20 ans, la Chine ne comptait qu'une seule mégapole, Shanghai, mais elle en accueille désormais six, soit le plus grand nombre non seulement de la région, mais aussi du monde entier. L'expansion rapide des mégapoles en Asie et Pacifique et la fusion des zones urbaines sont en train d'aboutir à de nouvelles formes urbaines : des méga-régions qui englobent des villes, des villages et des zones rurales, certaines d'entre elles franchissant des frontières nationales avec des corridors urbains qu'ils soient planifiés ou pas. Avec des populations dépassant les dizaines de millions de personnes dispersées dans de vastes zones géographiques, ces formes urbaines constituent de nouveaux défis pour les autorités responsables de la planification et de l'administration.

26. Des exemples de régions méga-urbaines et de corridors urbains sont la région économique du sud Johor reliant Singapour et la Malaisie, le Triangle de croissance Indonésie-Malaisie-Singapour, la région méga-urbaine de Tokyo-Yokohama-Nagoya-Osaka-Kobe-Kyoto Shinkansen, la région du delta de la rivière des Perles en Chine qui comprend les villes de Guangzhou, Shenzhen, Foshan et Dongguan et la province du Guangdong, ainsi que Macao, Chine et Hong Kong, Chine.

27. Même avec des preuves de ralentissement de la croissance dans plusieurs centres urbains, la croissance des régions méga-urbaines et des corridors urbains dans la région Asie et Pacifique s'est accélérée ces dernières années et ce phénomène devrait se poursuivre. Un grand nombre des mégapoles existantes dans la région sont susceptibles de devenir des corridors urbains et/ou des méga-régions, s'appuyant sur les avantages de leurs réseaux de transports multimodaux, la taille des marchés, les économies d'agglomération, la localisation et la concentration croissante des travailleurs compétents. Une telle croissance est toutefois peu planifiée et ses conséquences sont tout aussi imprévisibles.

28. La gouvernance des corridors urbains et des méga-régions d'Asie et du Pacifique a tendance à être très fragmentée, s'étendant au-delà des limites municipales, voire des frontières nationales. Ainsi, de nouveaux modes de gouvernance métropolitaine et systèmes de gouvernance collaborative à plusieurs niveaux seront nécessaires pour mieux gérer ces zones urbaines. Les stratégies peuvent inclure une consolidation de l'autorité, le renforcement des municipalités locales, la mise en place de relations bilatérales et l'élaboration de plans de développement d'ensemble transcendant les frontières administratives, comme l'accord-cadre régional de coopération dans le delta de la rivière des Perles qui a guidé la coopération régionale dans la région du delta.

29. Les taux de croissance des mégapoles sont généralement en diminution, en particulier au cœur des régions, mais compte tenu des chiffres de la population en termes absolus et absolus et de la multiplication prévue du nombre de mégapoles dans un avenir proche, il est à supposer que l'augmentation du nombre de mégapoles et leur impact seront très importants pour la région Asie-Pacifique. Dans certains cas, comme dans la région du delta de la rivière des Perles, la croissance urbaine se traduit par la fusion des zones urbaines en une mégapole englobant plusieurs villes. Le delta de la rivière des Perles comprend deux mégapoles – Shenzhen et Guangzhou – et les villes de Dongguan et de Foshan. Avec plus de 40 millions de personnes, il s'agit de nombreux égards de la plus grande zone

¹⁵ À Tokyo, ville reconnue comme étant la ville la plus peuplée au monde, les regroupements de plusieurs centres urbains attirent davantage l'attention comme étant de nouvelles formes uniques d'établissements urbains.

urbaine au monde. Dans le cas de la Chine, ces agglomérations urbaines qui intègrent des villes de grande, moyenne et petite taille sont actuellement favorisées dans le cadre de la politique urbaine nationale¹⁶.

30. La croissance urbaine n'a pas été uniforme en ce qui concerne les modes d'utilisation des terres, certaines sous-régions continuant de subir l'étalement urbain et une croissance à faible densité (par ex., Asie du Sud-Est) et d'autres maintenant ou augmentant leur densité (Asie de l'Est). Une étude récente de la sous-région de l'Asie du Sud a utilisé les réverbères pour montrer la croissance spatiale des villes, pour conclure que la superficie des villes avait augmenté environ deux fois plus vite que la taille de leur population, ce qui dénote une forte tendance au franchissement des frontières administratives par la croissance¹⁷. En revanche, une autre étude sur la croissance urbaine au cours de la dernière décennie en Asie de l'Est, concernant non seulement l'Asie de l'Est, mais aussi l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est, a estimé que l'Asie de l'Est comportait des villes figurant parmi les villes les plus denses au monde et que, même si les villes se sont étendues, elles ont maintenu des niveaux de densité de population relativement élevés – phénomène que l'on appelle « l'étalement dense »¹⁸. En Asie de l'Est, il est toutefois devenu difficile d'évaluer, ces dernières années, les niveaux de densité. En Chine, la zone urbaine, par exemple, a plus que doublé entre 1996 et 2013, pour passer à 47 900 kilomètres carrés¹⁹. Pourtant, cette expansion s'est soldée par la présence de grandes quantités de terres inoccupées/terrains vagues et de propriétés vacantes. Selon le *Wall Street Journal* du 11 juin 2014, on dénombrait en 2013, 49 millions d'habitations vacantes dans les zones urbaines en Chine.

31. Dans de nombreuses villes de la région, la spéculation foncière a également entraîné une augmentation de la valeur des biens immobiliers, un faible développement de nouveaux logements et des terrains vacants qui attendent d'être vendus pour une valeur supérieure. Dans plusieurs pays, cela a contribué à l'étalement urbain où les zones d'urbanisation dépassent les frontières administratives municipales et progressent vers d'autres zones municipales et rurales, brouillant géographiquement et économiquement la limite entre milieu urbain et milieu rural. Les conséquences sont de plus en plus importantes pour les terres agricoles et les écosystèmes qui sont convertis en zones urbaines et périurbaines. De nombreux pays ne disposent pas des outils juridiques et pratiques ni des ressources requises pour agir sur l'aménagement global du territoire, exacerbant l'étalement dans les alentours des couloirs de transport existants ou nouveaux de la ville-région. Compte tenu de cette expansion, il est capital de comprendre les liens existant entre les milieux urbain et rural et leur complexité pour garantir une gestion efficace de la croissance pour toutes les personnes opérant dans les zones urbaines et périurbaines, quel que soit leur lieu de résidence. Les modes de croissance des villes d'Asie et du Pacifique défient de plus en plus les concepts traditionnels d'aménagement urbain, et les définitions dichotomiques de « rural » contre « urbain » et « centre » contre « périphérie » s'avèrent inadéquates pour appréhender la complexité des zones urbaines de la région. Du fait de leur expansion géographique et des liens sociaux et économiques entre les zones rurales et les zones urbaines, les limites des villes d'Asie et du Pacifique sont de plus en plus vagues. Au niveau intra-urbain, la notion de ville hermétique formée d'un centre dense auquel s'oppose une périphérie tentaculaire devient surannée. Les liens et les interactions entre les centres et les zones périphériques se développent et des formes de densité hybrides voient le jour.

32. La densité prend de nombreuses formes dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique et les modes de croissance des sous-régions n'ont pas été uniformes. Par exemple, les villes d'Asie du Sud ont connu une faible augmentation de la densité et un étalement urbain continu, les zones urbaines ayant fortement tendance à s'étendre au-delà des zones administratives. Dans le même temps, la plupart des villes en Asie de l'Est conservent ou augmentent leur densité tout en s'étalant. Dans les îles du Pacifique, les densités urbaines varient depuis des villes denses, géographiquement limitées, jusqu'à des zones urbaines à faible densité avec de grandes étendues de développement périurbain. Dans la plupart des villes d'Asie et du Pacifique, il reste encore à assimiler la densité des villes à des résultats urbains inclusifs et durables.

¹⁶ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 9.

¹⁷ Peter Ellis et Mark Roberts, *Leveraging Urbanization in South Asia: Managing Spatial Transformation for Prosperity and Livability*, (Washington, Banque mondiale, 2015).

¹⁸ Banque mondiale, *East Asia's changing urban landscape: measuring a decade of spatial growth*, Urban Development Series (Washington, Banque mondiale, 2015). Disponible à l'adresse <http://documents.worldbank.org/curated/en/467661468248692758/East-Asias-changing-urban-landscape-measuring-a-decade-of-spatial-growth> (consulté le 2 décembre 2016).

¹⁹ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 34.

33. Dans l'ensemble de la région, les tendances à la formation de zones urbaines de plus en plus reliées entre elles et de nouvelles formes de densité hybrides représentent de nouveaux défis pour les responsables de l'aménagement urbain. Il est donc nécessaire de prévoir des solutions d'aménagement urbain visant à mieux relier les centres de fonctionnement aux périphéries essentielles plutôt que de s'intéresser uniquement à la densité.

34. En réalité, au cours de ces dernières décennies, une grande partie de la croissance dans la plupart des régions sous-développées de l'Asie-Pacifique n'a pas été planifiée. La prolifération des implantations sauvages de personnes à faible revenu et mal desservies et, de plus en plus, l'étalement des populations à revenu faible et moyen déforme progressivement le développement des zones urbaines. Les modes de croissance diffus sont le résultat de nombreux facteurs, y compris de politiques obsolètes, inefficaces ou contradictoires régissant l'utilisation des terres, la planification et la construction ; l'absence de politiques macro-économiques et industrielles en faveur de logements de masse abordables et de politiques micro-économiques favorables au développement de logements et de terrains à faible densité et fragmentés. Le coût des échanges et les coûts de la corruption perpétuent cette situation, limitant le développement à grande échelle à l'immobilier commercial et aux secteurs résidentiels haut de gamme, renvoyant la plupart des ménages vers la périphérie et les exposant à des coûts de déplacement élevés. Dans l'ensemble, la planification continue de se faire au coup par coup, manquant largement d'objectifs à long terme.

35. La rénovation urbaine est de plus en plus souvent à l'ordre du jour dans la région. L'expulsion à grande échelle des habitants des bidonvilles urbains par les promoteurs ou les administrations municipales est devenue plus difficile et contestée dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique, en particulier depuis la Conférence Habitat II. La rénovation urbaine a été interprétée comme étant la rénovation planifiée de quartiers urbains portée par la construction de nouveaux logements sociaux, ou l'amélioration de logements destinés aux pauvres des zones urbaines. Pourtant, le développement de nouveaux logements et la redensification des centres-villes provoquent l'embourgeoisement et l'expulsion des ménages à faible revenu. Dans de nombreuses villes, on continue de construire des copropriétés indépendantes dans des immeubles de grande hauteur pour les nouvelles classes moyennes sans vraiment les planifier ou prévoir de services.

36. Quelques projets de rénovation et de régénération urbaine en Asie de l'Est ont consisté en une remise en état à grande échelle de complexes immobiliers abordables, vétustes ou obsolètes et des centres urbains se sont rapidement développés il y a 20 à 40 ans conformément aux principes de la planification moderniste. Ces zones présentent des possibilités pour le développement de nouveaux logements, la redensification et la création de nouveaux espaces publics, et le logement peut souvent y être adapté pour accueillir un éventail plus large de personnes d'âges et besoins sociaux différents, et conçu pour permettre des utilisations mixtes, par exemple des activités commerciales, des centres de services et des aires de restauration en rez-de-chaussée. L'attrait de tels projets de rénovation est accru par l'ajout de technologies intelligentes. Pour faire face à une urbanisation rapide, la République de Corée poursuit des politiques de régénération urbaine qui mettent l'accent sur la revitalisation des centres-villes existants et l'amélioration de la qualité de vie grâce à des logements qui répondent à un éventail plus large de besoins²⁰. Ces initiatives sont aussi manifestes au Japon, à Singapour et à Hong Kong, Chine, et l'Australie a également cherché ces dernières années à revitaliser ses centres-villes grâce à des approches de planification intégrée²¹. Une régénération et une rénovation urbaine bien planifiée et intégrée, y compris pour des ménages pauvres et de classe moyenne pourraient faire revenir des populations vers les centres urbains au cours des deux prochaines décennies, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la densité et créant des villes plus intégrées et inclusives.

²⁰ Rapport national de la République de Corée pour Habitat III, p. 9.

²¹ Australie, Department of Infrastructure and Regional Development, *State of Australian Cities 2014–15* (Canberra, 2015). Disponible à l'adresse <https://infrastructure.gov.au/infrastructure/pab/soac/> (consulté le 2 décembre 2016).

III. Urbanisation et économie

A. Introduction

37. Au cours des deux prochaines décennies, les économies des pays d'Asie et du Pacifique se développeront essentiellement par le biais de l'urbanisation et d'investissements dans les infrastructures, ce qui nécessite de prévoir des politiques nationales et locales en faveur d'une croissance durable et équitable.
38. De nombreux moyens de subsistance informels urbains et de petites et moyennes entreprises sont en plein essor en Asie et Pacifique. La croissance, l'emploi et le développement futurs seront fortement dépendants du développement économique local.
39. Il est nécessaire d'investir dans le développement économique local et de former une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir les économies urbaines dynamiques dans la région.
40. L'ampleur et la portée des outils réglementaires et fiscaux dont disposent les collectivités territoriales devront être accrues pour soutenir la croissance urbaine de la région.
41. Les villes sont essentielles pour les économies nationales et l'urbanisation a joué un rôle crucial dans le développement économique dans l'ensemble de la région. Au fur et à mesure que les économies de la région continuent de s'orienter chaque fois plus vers l'industrie et les services et de délaisser l'agriculture, la croissance économique devient encore plus étroitement liée au développement urbain. En conséquence, le fonctionnement des villes est indispensable pour soutenir le développement économique étant donné que les villes représentent désormais des ressources essentielles pour les économies nationales. Toutefois, la planification économique nationale ne reconnaît pas toujours l'importance des villes et de leur rôle en tant que socle pour une croissance économique durable et inclusive. De ce fait, les investissements adéquats pour le financement et de politiques visant à garantir un avenir dynamique et inclusif pour les villes sont insuffisants.
42. Les politiques économiques nationales, associées à la planification et à la gouvernance des villes, doivent développer le potentiel économique des villes pour tirer parti des avantages de l'agglomération. Les villes de la région Asie et Pacifique présentent de solides secteurs informels avec des micro-entreprises et des entreprises multinationales du secteur privé mondial qui reposent toutes sur les fondements d'une ville fonctionnelle. Il est essentiel de maintenir et renforcer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales pour relier les marchés, les individus et les finances pour assurer un développement national équilibré.
43. Les administrations nationales et locales ont de nombreuses priorités concurrentes. Les situations nationales varient selon les pays de la région, mais il existe quelques points d'entrée essentiels qui sont bénéfiques pour le développement urbain durable à long terme. Cette section du présent rapport s'intéresse aux problèmes de politique économique prévalents dans une grande partie de la région : défis nationaux pour accroître les investissements dans les infrastructures et leur financement, nécessité d'un développement économique local accru et potentiel considérable du logement, et nécessité de développer le secteur informel, de renforcer les compétences et de développer les petites et moyennes entreprises dans les villes.

B. Tendances du développement économique

44. L'augmentation de la croissance du PIB annuel est fortement corrélée à l'augmentation de la prospérité générale. L'une des principales réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelle mondiale a été la réduction de la pauvreté dans une grande partie de l'Asie²². Les classes moyennes de la région ont également rapidement progressé au cours des dernières décennies, et représentent désormais environ la moitié du total mondial. Elles vivent pour la plupart dans des zones urbaines²³. Statistiquement, il existe une forte corrélation entre l'urbanisation et la prospérité des pays. L'observation d'Edward Glaeser selon laquelle, « [Lorsque] la population urbaine augmente de 10 %, la

²² Nations Unies, Rapport de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (Organisation des Nations Unies, 2015), ISBN 978-92-1-101320-7.

²³ Pour un examen plus approfondi de la croissance des classes moyennes urbaines dans la région, voir le chapitre trois de ONU-Habitat et CESAP, *L'état des villes d'Asie et du Pacifique, 2015* (voir note 3).

production par habitant augmente de 30 % » trouve un écho en Asie et dans le Pacifique²⁴. La population de la région Asie-Pacifique passera de 4,4 milliards de personnes à 5,1 milliards de personnes d'ici à 2050, mais l'urbanisation passera de moins de 50 % à 70 %²⁵. La production par habitant de cette population de plus en plus urbaine devrait augmenter aussi en conséquence. La part de la région dans le PIB mondial était d'environ 25 % en 1995, s'approche actuellement de 40 % et devrait dépasser 50 % d'ici à 2050²⁶.

45. Néanmoins, la région Asie-Pacifique se différencie fortement en termes de création et de répartition des richesses et ce sont souvent les villes qui sont au cœur des déséquilibres. Si une part importante de la croissance économique est exploitée dans les villes, elle est inégalement répartie d'un pays à l'autre. Par exemple, le rapport du PIB par habitant dans les villes sur le PIB par habitant au niveau national a été estimé à 1,9 pour le Grand Manille, 2,5 pour Kolkata (Inde), 3,5 pour Bangkok et 3,7 pour Shanghai (Chine)²⁷.

46. Le secteur privé, accueillant aussi bien de grandes sociétés multinationales que de petits entrepreneurs du secteur informel, a représenté une force majeure dans le développement des villes de la région au cours des 20 dernières années. En effet, l'importance du secteur privé (aussi bien dans les secteurs formel et informel) dans le modelage des villes d'Asie et du Pacifique ne saurait être exagérée. Le secteur privé a littéralement transformé le paysage de nombreuses villes de la région, avec le développement d'immeubles de bureaux à plusieurs étages, de grands centres commerciaux, de copropriétés haut de gamme et de panneaux publicitaires vantant les nouveaux produits.

47. La hausse de la productivité du travail ne s'est pas toujours traduite par une augmentation proportionnelle des salaires réels dans la région, dans la mesure où la part du revenu salarial dans la production a diminué au cours des dernières années dans l'ensemble de la région²⁸. La création rapide de possibilités d'emploi doit être qualifiée par la qualité de ce changement. En 2013, l'Asie et le Pacifique ont maintenu le taux de chômage le plus bas de toutes les régions, à savoir un taux de 4,6 %. Pourtant, le progrès économique n'a pas créé suffisamment d'emplois décents. Le secteur informel continue de représenter une source importante d'emplois pour de nombreux habitants de la région. La grande majorité des travailleurs en Asie du Sud, en particulier les femmes, continuent d'être trop dépendants du travail dans le secteur informel, sans avoir de statut juridique, avec une protection sociale limitée et travaillant pour un revenu à peine supérieur au seuil de pauvreté. Il existe, dans la région, une grande disparité entre les rapports emploi/population des hommes et des femmes. En Asie du Sud et Asie du Sud-Ouest, le taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes est le plus faible, de 47 % à 75 %. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi précaire dans le secteur informel et d'avoir des salaires inférieurs. En outre, les tendances récentes montrent une diminution du taux d'activité, en particulier chez les femmes et les jeunes²⁹. Le taux de chômage des jeunes est aussi plus élevé (11 %) que le taux de chômage moyen. L'Asie centrale et les petits États insulaires en développement du Pacifique ont des taux de chômage des jeunes particulièrement élevés. Même lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes souffrent de façon disproportionnée de la faiblesse des revenus et des mauvaises conditions de

²⁴ Edward Glaeser, « Triumph of the PPP », *Handshake*, Issue 4, Jan. 2012, pp. 31–34. Disponible à l'adresse http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/ae63aa004a17f270b6ebffdd29332b51/Handshake4_WEB.pdf?MOD=AJPERES (consulté le 7 décembre 2016).

²⁵ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la Population, *World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables* (dossier de travail n° ESA/P/WP.241 (Département des affaires économiques et sociales, 2015). Disponible à l'adresse : http://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf (consulté le 7 décembre 2016).

²⁶ The Economist Intelligence Unit, *Long-term macroeconomic forecasts: Key trends to 2050* (EIU, 2015). Disponible à l'adresse : http://pages.eiu.com/rs/783-XMC-194/images/Long-termMacroeconomicForecasts_KeyTrends.pdf (consulté le 7 décembre 2016).

²⁷ Bindu N. Lohani, « The Growth of Asian Cities », *Ethos*, Édition du Sommet de la Journée mondiale des villes (juin 2008). Disponible à l'adresse https://www.ccollege.gov.sg/Knowledge/Ethos/Lists/issues/Attachments/34/ETHOS_WCS.pdf.

²⁸ CESAP, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2015: Year-End Update* (publication de l'Organisation des Nations unies, ST/ESCAP/2743). Disponible à l'adresse [http://www.unescap.org/sites/default/files/2015 Year-End Update_0.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/2015%20Year-End%20Update_0.pdf) (consulté le 7 décembre 2016).

²⁹ *World Economic Situation and Prospects 2016* (publication de l'Organisation des Nations unies, numéro de vente : E.16.II.C.2).

travail. En 2014, 14,2 % des jeunes employés en Asie et Pacifique étaient supposés vivre dans une extrême pauvreté (environ 38 millions de personnes), contre 9,9 % des adultes³⁰.

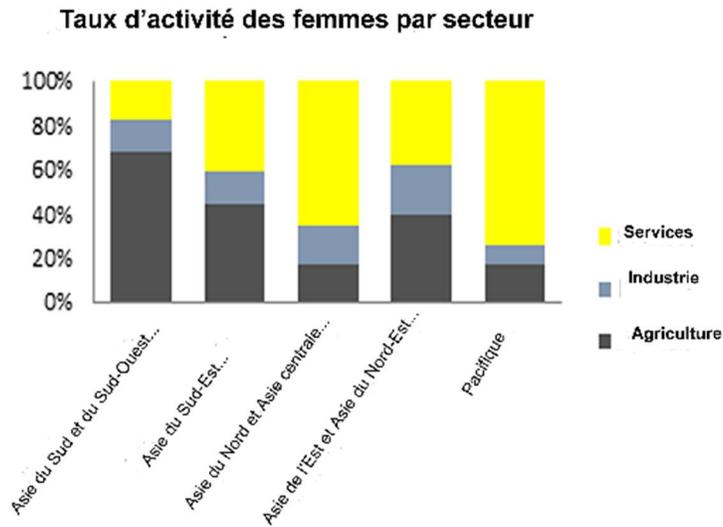


Photo 11



Ouvriers rentrant chez eux à la fin de leur quart à Phnom Penh (Cambodge)
(Photo : Kibae Park/CESAP)



Femme travaillant dans un marché traditionnel à Phnom Penh (Cambodge)
Photo : Kibae Park/CESAP

³⁰ Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique/Groupe de travail thématique sur la jeunesse du Groupe des Nations Unies pour le développement, *Switched On: Youth at the Heart of Sustainable Development in Asia and the Pacific* (publication de l'Organisation des Nations Unies, ST/ESCAP/2744), p. 24.

48. Selon les prévisions, la région Asie et Pacifique restera, du point de vue économique, la région la plus dynamique, à la croissance la plus rapide au monde³¹. Bien que la croissance économique en Asie et Pacifique demeure plus élevée que celle de toute autre région du monde, elle était considérablement inférieure à la moyenne avant la crise financière de 2008. La croissance économique au cours de la période 2012–2014 était en moyenne de 5,2 % par an, alors que la moyenne pour la période 2005–2007 était de 9,4 %. Les projections de la CESAP indiquent que le taux de croissance des pays en développement de la région pour 2016 sera de 5 %, soit une augmentation par rapport à la valeur de 4,5 % prévue pour 2015³². En fait, la quasi-totalité des grandes économies, à l'exception de la Chine, devrait connaître une augmentation modérée de la croissance économique en 2016. Le ralentissement économique progressif en Chine, qui est en grande partie le reflet des efforts actuellement déployés par le pays pour rééquilibrer l'économie vers la consommation intérieure, devrait se poursuivre en 2016 ; le taux de croissance du pays devrait diminuer d'environ 6,9 % en 2015 à 6,5 % en 2016³³.

49. La reconnaissance de la coopération régionale et mondiale et l'impact des fluctuations économiques régionales et mondiales sur les économies nationales ont été manifestes au cours des 20 dernières années. Des cadres de coopération régionale se sont développés dans la région, par exemple l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Union économique eurasiatique et l'Organisation de coopération de Shanghai, tandis que d'autres cadres encouragent la connectivité et la coordination transnationales, tels que le Triangle de croissance Indonésie-Malaisie-Singapour ou la Commission du Mékong et l'Accord intergouvernemental sur les ports secs³⁴. Récemment, la Chine a encouragé l'initiative « *One Belt, One Road* » visant à redynamiser la « *Silk Road Economic Belt* » et à créer une « *maritime Silk Road* ». Les zones urbaines sont au cœur de cette connectivité accrue et, au fur et à mesure que se poursuit la coopération régionale, les villes joueront un rôle essentiel et, à leur tour, seront transformées grâce à un renforcement de la connectivité régionale.

C. Infrastructures : arguments en faveur des stratégies de développement des infrastructures urbaines

50. Des infrastructures de qualité sont essentielles pour le développement économique et le bien-être humain, et les multiples avantages et bienfaits potentiels de facteurs externes pour bien aménager les infrastructures dans les villes soulignent la nécessité de leur accorder une priorité en Asie et Pacifique³⁵. La réussite économique des villes en Asie de l'Est et en Océanie, de Sydney, Australie, à Singapour et Shanghai (Chine) et de Tokyo à Hong Kong (Chine) à Séoul a souvent été accompagnée d'investissements dans des infrastructures compétitives à l'échelle mondiale.

51. Le Japon en est un exemple concret. Dans les années 60, sa forte croissance économique, son urbanisation rapide et les défis connexes, tels que la pénurie de logements, le développement incontrôlé et l'insuffisance d'infrastructures, ont entraîné des pénuries d'eau et des inondations saisonnières, une pollution de l'eau, des embouteillages, un surpeuplement des transports publics et des problèmes d'élimination des déchets. Pour remédier à ces problèmes, le Japon a mis en place une approche soutenue sur 40 ans de planification spatiale nationale globale, avec l'élaboration de stratégies successives axées sur la ville-région pour un développement territorial national trouvant un juste équilibre entre industrialisation et urbanisation.

52. Fukuoka (Japon) est l'une des villes qui ont mis au point un plan de ville compact dès le début. Même si elle devait encore faire face à des pénuries d'eau dans les années 80 et à des inondations dans les années 90, les nombreuses années de cohérence dans le développement de la ville et des transports publics lui ont valu la réputation d'être l'une des villes les plus habitables au Japon. Reconnaisant l'importance des interventions dans les villes du Japon et s'appuyant sur l'expérience et les compétences acquises, le gouvernement japonais et des organisations affiliées font désormais la promotion du savoir-faire du Japon à l'étranger, en favorisant des infrastructures intégrées et plus vertes parce qu'elles permettent d'obtenir

³¹ *World Economic Situation and Prospects 2016* (voir note 30).

³² CESAP, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2015* (voir note 29).

³³ Ibid.

³⁴ Voir résolution 69/7 de la CESAP sur l'Accord intergouvernemental sur les ports secs. Disponible à l'adresse http://www.unescap.org/ttdw/common/Meetings/dry_ports/Dry-ports-Busan2013/E69-7-Resolution-on%20Dry-Ports.pdf (consulté le 4 décembre 2016).

³⁵ Banque mondiale, *Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development* (Washington, Banque mondiale, 2012).

une meilleure planification, des coûts de cycle de vie réduits, une amélioration des garanties environnementales et sociales et une réduction des risques, et d'augmenter les possibilités d'investissement local³⁶.

53. De même, la Chine s'est fixé des objectifs ambitieux en faveur du développement « d'éco-villes » à faible émission de carbone et pour encourager leur mise en place par le biais de « villes témoins pour une croissance écologique à faible émission de carbone »³⁷. Dans les années à venir, il est probable que la région sera le chef de file en matière d'innovations mondiales dans les concepts et pratiques de villes vertes, y compris pour les économies émergentes. En Chine, la croissance économique a dépassé 9 % par an pendant près de 10 ans, jusqu'à il y a peu, portée dans une large mesure par des investissements de capitaux dans l'industrie et les villes. Ces investissements ont toutefois, dans une large mesure, négligé les dimensions environnementales, ce qui a entraîné une grave pollution atmosphérique et des émissions élevées. Compte tenu des projections de l'urbanisation future dans la région, une grande partie des infrastructures sur lesquelles reposera le développement urbain supplémentaire sont en cours de construction ou seront construites dans les prochaines années. Il s'agit d'un point d'entrée et d'une occasion pour planifier et assurer la qualité, et faire en sorte que les villes d'Asie et du Pacifique ne s'enferment pas dans une urbanisation non durable du fait d'infrastructures inefficaces ou non efficaces.

54. L'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ont encore un grand besoin non satisfait d'investissements dans des infrastructures durables afin d'accroître leur compétitivité et leur efficacité. Les plans actuels de développement économique de l'Inde et de l'Indonésie reconnaissent expressément leur manque d'infrastructures pour tout un éventail de routes, de ports maritimes et d'aéroports, de réseaux ferroviaires (trains interurbains et de banlieue), l'énergie, la gestion des ressources en eau, la protection contre les inondations et les TIC.

55. En Indonésie, le gouvernement actuel a récemment adopté une « stratégie maritime » pour l'édification de la nation dans l'ensemble de l'archipel, en mettant fortement l'accent sur l'amélioration des ports et des services de transport dans de nombreuses villes côtières et une nouvelle interprétation, à plus grande échelle, de ce qu'il faut pour promouvoir les liens entre les zones urbaines et les zones rurales. Parallèlement, la portée initiale du plan pour la première liaison ferroviaire à grande vitesse sur l'île principale de Java, entre Jakarta et Bandung, est modeste et manque de garanties de prêts de la part du gouvernement national. Les risques de placement sont partiellement couverts par la récupération des plus-values foncières, reflétant en cela ce que font de nombreuses villes chinoises pour la construction de nouvelles gares de trains à grande vitesse.

56. Des travaux de recherche laissent à penser qu'une amélioration des infrastructures en Asie du Sud d'environ 50 % par rapport au niveau de l'Asie de l'Est se traduirait par une augmentation supplémentaire de 60 % du commerce intrarégional³⁸. En Inde, le gouvernement actuel, tout en reconnaissant un déficit en termes de santé publique et d'assainissement dans les zones urbaines et rurales dans l'ensemble du pays, relevé par la *Clean India Mission*³⁹, a également lancé une *Smart Cities Mission* et a passé un accord avec le Japon pour développer un réseau ferroviaire interurbain à grande vitesse. Améliorer les liens entre le milieu urbain et le milieu rural restera un impératif dans les décennies à venir, et est considéré comme une préoccupation majeure des États Membres du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

³⁶ Daikichi Momma, « *Partnership for quality infrastructure* » (2016). Exposé présenté à la *International Conference on Sustainable Development through Quality Infrastructure Investment*, Tokyo, 20 et 21 janvier. Documents de la présentation disponibles à l'adresse <http://pubdocs.worldbank.org/pubdocs/publicdoc/2016/1/939471453879336734/012016-qii-s1-daikichi-momma-en.pdf> (consulté le 7 décembre 2016).

³⁷ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 27 et 28.

³⁸ John S. Wilson, Catherine L. Mann et Tsunehiro Otsuki, « Assessing the benefits of trade facilitation: A global perspective », *The World Economy*, vol. 28, n° 6 (juin 2005), p. 841 à 871.

³⁹ Connue également sous le nom de *Swachh Bharat Abhiyan*, la *Clean India Mission*, qui couvre 4 041 villes, a été lancée le 2 octobre 2014.

D. Investissements sectoriels

57. La détention de véhicules automobiles dans les villes a augmenté dans l'ensemble de la région et les endroits où la détention est encore faible, comme Kaboul, Téhéran et Yangon, Chine, sont en train de rapidement rattraper leur retard. Le rapport national de la République islamique d'Iran met en lumière les défis de l'investissement dans les transports publics pour faire face à la congestion urbaine provoquée par une dépendance croissante à l'égard des véhicules à moteur privés⁴⁰. Certaines villes ont également suivi le rythme de développement des transports publics (Taipei, province chinoise de Taiwan et Shanghai (Chine) par exemple) pour donner priorité aux transports en commun. Toutefois, la faible mobilité et les embouteillages constants dans les villes demeurent un problème dans l'ensemble de la région, où les infrastructures de transport n'ont pas été à la hauteur des besoins des pauvres ou des classes moyennes en augmentation. Les pertes de productivité dues à la médiocrité des transports ont représenté un important frein pour l'économie de nombreux pays asiatiques.

58. Les infrastructures de transport sont un excellent exemple de la façon dont les investissements ciblés peuvent façonner une ville. Une analyse récente des transports dans la région a laissé entendre que pour atténuer les embouteillages et accroître l'efficacité, les décideurs devraient se concentrer sur trois objectifs essentiels : créer des villes où il est possible de se rendre aux principales destinations sans voiture, fournir de nombreuses options de mobilité afin que les voitures privées ne soient pas indispensables et prévoir un système de transport peu encombrant de sorte que la mobilité pour tous puisse participer à rendre les villes inclusives et à faible émission de carbone pour les générations actuelles et futures⁴¹.

59. La République de Corée a autrefois misé sur l'expansion du réseau routier comme solution aux embouteillages, mais le gouvernement a récemment pris conscience qu'il était préférable de privilégier les transports publics. Le pays a fait cette transition sans avoir à construire de nouvelles infrastructures onéreuses, et a prévu des couloirs réservés uniquement aux autobus et imposé des péages urbains. Cette approche montre que le fait de modifier les politiques, tout en utilisant des infrastructures existantes, peut contribuer à améliorer le fonctionnement des villes dans les limites des ressources existantes⁴².

60. Outre le domaine des transports, les mises à niveau et l'entretien des infrastructures dans les domaines de l'énergie et des télécommunications revêtent une importance capitale pour la compétitivité des économies urbaines dans la région Asie-Pacifique. Une alimentation électrique sporadique et peu fiable nuit à la capacité opérationnelle des industries et réduit également les possibilités de maximiser les nombreuses chaînes d'approvisionnement agricoles qui sont tributaires d'une alimentation électrique ininterrompue pour la réfrigération.

61. Les villes qui ne sont pas dotées de réseaux de télécommunications adéquats ne sont pas en mesure de concurrencer celles qui ont un accès à Internet à haut débit et des services de connectivité fiables. Cela peut représenter un problème en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral. En conséquence, leurs villes souffrent d'isolement et du manque de connectivité.

62. Les infrastructures ont également un rôle à jouer dans l'amélioration des liens entre les zones urbaines et les zones rurales. Le Pakistan, qui a de nombreuses zones urbaines reculées, a indiqué dans son rapport national que l'amélioration de la connectivité et le développement d'infrastructures modernes étaient essentiels pour exploiter le potentiel des zones rurales et urbaines. Le rapport national de l'Indonésie pour Habitat III a également souligné que les infrastructures de réseaux étaient cruciales pour les liens économiques entre zones rurales et zones urbaines et la nécessité d'un accès à l'information, qui pourraient être renforcés par le développement d'infrastructures de TIC. En février 2016, le Conseil d'État chinois a instauré une nouvelle politique d'urbanisation, avec des directives principalement destinées au Ministère du logement et du développement urbain et rural. La politique est désormais appelée la « Directive pour la planification du développement urbain, la construction et la gestion ».

⁴⁰ Rapport national de la République islamique d'Iran pour Habitat III, p.22 et 23.

⁴¹ Paul Barter, « Achieving Sustainable Mobility », in *The State of Asian and Pacific Cities 2015* (voir note 3), p. 80 à 87.

⁴² Rapport national de la République de Corée pour Habitat III, p. 24.

63. L'introduction est franche : « [...] l'aménagement urbain et la gestion des travaux ont bien progressé [mais] dans de nombreux cas, les méthodes d'aménagement urbain ne sont pas assez tournées vers l'avenir, et les projets de construction et de développement, même s'ils ont souvent une portée spectaculaire, ne sont pas suffisamment intégrés et ne parviennent pas à leurs fins face aux normes essentielles de rendement énergétique indispensables à l'échelle de la ville. Il convient d'accorder une attention particulière aux sites de patrimoine culturel qui doivent être mieux préservés dans une ère de course aveugle à l'expansion à grande échelle. La gouvernance urbaine est encore inadaptée dans la plupart des provinces, le nombre élevé de constructions illégales accablant de nombreuses villes, en plus du manque de biens et de services publics, et de la prévalence, à des niveaux parfois alarmants, de la pollution environnementale et des embouteillages ».
64. La Chine a longtemps considéré que l'urbanisation était tout aussi importante que l'industrialisation ou le développement agricole. Les stratégies et politiques se sont succédé rapidement au cours des 20 dernières années. L'expansion urbaine n'a jamais été remise en question, mais des questions sont venues s'y ajouter, comme l'équilibre du développement territorial, la protection de l'environnement, les services sociaux et les transports publics. Par exemple, la Commission nationale de développement et de réforme, l'organisme de planification du développement de la Chine, qui dépend aussi du Conseil d'État, a instauré une ambitieuse stratégie d'urbanisation pour 2014–2020.
65. Ce plan national prévoit un système de groupements urbains, reposant sur des réseaux de transport intégrés et un développement urbain durable de meilleure qualité et axé sur la population. Il reconnaît qu'il faut donner aux migrants ruraux un statut de résident et un plein accès aux services dans les villes chinoises et qu'il est nécessaire de développer les territoires ruraux et de réformer le marché foncier. Ces mesures renforceraient l'économie urbaine et, en particulier, les dépenses consacrées à la consommation plutôt que seulement à l'investissement.
66. Dans le même temps, la directive de 2016 souligne que les villes nécessitent un important renforcement des capacités au sein des administrations municipales et que les organismes professionnels contrôlent fermement le développement urbain. De fait, elle confirme la « nouvelle norme » qui prévoit une réduction des investissements primaires. Elle énonce des prescriptions non seulement pour une plus stricte planification des contrôles, mais aussi pour une plus grande participation ; elle vise, en général, à stopper l'expansion effrénée de la ville. D'autres prescriptions portent sur l'arrêt de la construction de résidences protégées, l'augmentation de la densité de rues dans les quartiers, l'intensification des transports publics et la prévision de toute une gamme d'interventions visant à rendre les villes plus vertes.
67. Ces interventions devraient contribuer à mieux équilibrer l'économie urbaine dans un environnement de villes intégrées, connectées et plus compactes qui sont aussi mieux préparées pour s'adapter à l'évolution démographique due au vieillissement. Il ne fait aucun doute que le montant des nouveaux investissements nécessaires pour rendre le développement urbain plus durable et axé sur le citoyen reste encore très élevé. Ce n'est pas du jour au lendemain que la planification sera en mesure de mieux prendre en compte les avis des citoyens. Dans le même temps, les prix des logements sont restés très instables dans plusieurs villes côtières chinoises, accentuant la difficulté des contrôles. La transition rapide vers une augmentation des dépenses d'équipement urbain pour stimuler l'économie n'est pas aisée.
68. Bien que de nombreuses villes de la région semblent être en perpétuelle construction ou reconstruction, le défi pour de nombreux gouvernements nationaux et locaux est de veiller à ce que les investissements dans les infrastructures soient stratégiques et répondent aux besoins de l'ensemble des populations urbaines. Pour faire évoluer les villes de la région vers un avenir à faible émission de carbone, en plus de relever le défi de rendre les infrastructures inclusives, la croissance nouvelle doit aussi être résiliente face aux dangers et tenir compte des incidences des émissions de carbone sur les infrastructures.

E. Logement

69. Pour qu'un logement soit convenable, il ne suffit pas d'assurer un niveau de vie décent aux individus. Il existe une nette corrélation entre la pauvreté des ménages, un faible PIB et la prévalence des bidonvilles⁴³. Les liens entre le logement et l'économie englobent aussi les effets directs et multiplicateurs de l'industrie de la construction dans sa propre contribution à l'économie. L'industrie du bâtiment emploie de nombreux types de travailleurs, depuis des travailleurs non qualifiés et mal payés jusqu'à des professionnels fortement rémunérés. La Banque asiatique de développement a estimé que l'industrie du bâtiment représentait environ 8 à 12 % de l'emploi total en Indonésie, à Macao (Chine), aux Philippines et en République de Corée, par an, pendant la période 2001–2008. Néanmoins, satisfaire la demande de logement, en particulier pour les citoyens à revenu faible et moyen reste un défi, si ce n'est un échec dans de nombreux pays de la région. Les raisons derrière la faible accessibilité des logements sont bien connues : les coûts des terrains et des biens immobiliers ont grimpé dans de nombreuses villes d'Asie et du Pacifique et le coût de la construction a augmenté, tandis que les salaires n'ont, eux, pas suffisamment augmenté. En outre, la croissance incertaine ou insuffisante et les crises ont fréquemment entamé la stabilité économique nécessaire pour soutenir les politiques du logement et de financement du logement⁴⁴.

70. Les pays d'Asie de l'Est et quelques pays d'Asie du Sud-Est font clairement exception à cette règle. La capacité actuelle en logements abordables de l'Asie de l'Est n'est pas un phénomène nouveau ; elle a été construite tout au long de plusieurs décennies. Le Japon a créé la Société d'État japonaise de prêts au logement en 1950 et la Société japonaise du logement en 1955 pour remédier à la pénurie de 4,2 millions d'unités de logement après la Seconde Guerre mondiale. Ces institutions existent toujours sous le nom d'Agence japonaise de financement du logement et d'Agence du réaménagement urbain, témoins de plus de 60 ans d'incidence soutenue⁴⁵. Le Conseil de développement du logement de Singapour a été créé en 1959 et est devenu une institution de référence dans la région. L'Autorité du logement de Hong Kong a été créée en tant qu'organe statutaire en 1973. La Chine a indiqué que le nombre de ménages mal logés, que les logements soient surpeuplés ou inadaptés, avait déjà diminué de 34 % à 15 % de 1982 à 1988⁴⁶.

71. L'expérience de la République de Corée au cours des 50 dernières années démontre une exploitation de la capacité de transformation. Faisant suite à la rapide croissance industrielle du pays, la pénurie de logements a été résolue par une production de masse et un contrôle des prix. Avant la crise financière asiatique de 1997, la République de Corée a pu créer les premières villes nouvelles et des organismes pour financer l'expansion, tels que le Fonds national pour le logement et le Fonds de garantie des crédits immobiliers. Les problèmes étaient nombreux, depuis les pénuries et la surchauffe du marché immobilier jusqu'aux expulsions. Au cours des 15 dernières années, la République de Corée a procédé à une déréglementation et une reréglementation, et progressivement mis en place de nouveaux dispositifs institutionnels, mettant l'accent sur le renforcement des logements sociaux et le pilotage du marché immobilier. Le changement institutionnel s'est poursuivi, les terrains et le logement étant, par exemple, tous les deux chapeautés par la Société du logement et des terres en 2009 dans le but de pouvoir compter sur une institution publique pour le développement de logements sociaux à grande échelle. En outre, les complexes immobiliers plus anciens sont en cours de rénovation, le marché de la location est en train d'être adapté aux exigences diverses et des dispositions ont été prises pour les groupes à faible revenu⁴⁷.

⁴³ John Doling, Paul Vandenberg et Jade Tolentino, « Housing and housing finance: A review of the links to economic development and poverty reduction », ADB Economic Working Paper Series, n° 362 (Metro Manila, Banque asiatique de développement, 2013). Disponible à l'adresse <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/30348/ewp-362.pdf> (consulté le 5 décembre 2016).

⁴⁴ Banque asiatique de développement-Institut de la Banque asiatique de développement, Assemblée générale extraordinaire sur les « Politiques du logement pour l'Asie émergente », Tokyo, 17 décembre 2014.

⁴⁵ Masahiro Kobayashi, « The Housing Market and Housing Policies in Japan » (2014). Document présenté lors de l'Assemblée générale extraordinaire sur les « Politiques du logement pour l'Asie émergente » de la Banque asiatique de développement-Institut de la Banque asiatique de développement, (voir note 46).

⁴⁶ CESAP, *State of Urbanization in Asia and the Pacific 1993* (New York, Organisation des Nations Unies, 1993), p. 2 à 42.

⁴⁷ Kyung-Hwan Kim et Miseon Park, « Housing Policy in the Republic of Korea ». Document présenté lors de l'Assemblée générale extraordinaire sur les « Politiques du logement pour l'Asie émergente » de la Banque asiatique de développement-Institut de la Banque asiatique de développement, (voir note 46).

72. L'Asie de l'Est a démontré que la lutte contre la pénurie de logements et l'investissement dans les infrastructures sont des interventions interdépendantes qui soutiennent les économies urbaines et, en fin de compte, les économies nationales. Il existe actuellement, dans la région, un regain d'intérêt tant de la part des institutions du secteur public que du secteur privé en vue de promouvoir des logements abordables de nouveau dans le cadre d'une politique industrielle nationale. Les cadres politiques moins axés sur la macro-économie qui visent à renforcer une exploitation des terres et une planification efficaces dans un contexte de développement économique urbain local sont particulièrement prometteurs⁴⁸. La production de logements plus efficaces en termes de normes, de qualité, de technologie et de coût est plus que jamais d'actualité.

F. Développement économique local : des espaces économiques inclusifs

73. Le développement économique local est une approche qui met l'accent sur l'échelon local pour renforcer la croissance inclusive et durable, tout en améliorant la compétitivité des municipalités locales. Cette approche tire parti de sa particularité transversale qui associe différents secteurs tout en s'appuyant sur les avantages comparatifs du réseau local tant au niveau de la ville que des quartiers, pour adapter des stratégies de croissance économique. Un exemple de réussite de cette approche dans la région est celui de la ville de Naga dans la province de Camarines Sur, aux Philippines. Cette ville a remédié à son manque de ressources naturelles et à son emplacement en élaborant une stratégie visant à améliorer la ville en mettant l'accent sur la croissance économique associée à des initiatives en faveur des pauvres afin de favoriser la prospérité, les partenariats avec le secteur privé et la société civile, et accroître la participation de la communauté dans la prise de décisions du gouvernement. Le programme a été couronné de succès vu que la ville fait partie désormais de l'une des économies urbaines à la croissance la plus rapide du pays⁴⁹.

74. L'exemple de la ville de Naga souligne aussi l'importance de l'approche participative du développement économique local pour y inclure les parties prenantes, y compris les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les travailleurs et les syndicats, les universités et les instituts de recherche, les institutions financières et les organisations non gouvernementales et communautaires, car il montre la voie pour répondre aux besoins tant des employeurs que des employés, ainsi que d'autres interlocuteurs. À cet égard, le développement économique local est également l'occasion de se pencher sur les objectifs de développement durable au niveau local et de veiller à ce que les communautés marginalisées soient bien impliquées. Par exemple, les stratégies de développement économique local peuvent étudier la façon dont les migrants peuvent apporter une contribution importante à l'économie locale ou comment le travail de l'entrepreneuriat féminin peut être mieux soutenu.

75. Les entreprises et les emplois informels, ainsi que les petites entreprises demeureront cruciaux, pendant de nombreuses décennies à venir, pour la prospérité économique des villes dans la région Asie-Pacifique. L'économie informelle englobe un large éventail d'activités et d'entreprises, notamment, mais non exclusivement, les vendeurs ambulants, les éboueurs, les conducteurs de cyclo-pousse et les services domestiques. L'expérience acquise dans la région a indiqué que, plutôt que de chercher à éliminer le secteur informel, il vaut mieux collaborer avec lui en appuyant les entreprises, protégeant les travailleurs et invitant les entrepreneurs à accroître leur productivité. Il est également important de collaborer avec les employés et les employeurs du secteur informel pour faire en sorte que les plans de développement économique locaux soient favorables aux moyens de subsistance. Par exemple, la modernisation des infrastructures physiques offre une occasion d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs et l'accès aux marchés, avec de meilleures routes et de meilleurs espaces commerciaux.

76. Les autorités locales devraient être conscientes que la création d'un espace économique adéquat pour le secteur informel et les petites entreprises reste difficile et exige un large éventail de politiques et d'interventions municipales et communautaires relatives à l'accès à la terre, à l'espace, au crédit, aux marchés, à l'information et à la formation professionnelle. Par exemple, les vendeurs informels continuent de garder une place prépondérante dans la vie des rues indonésiennes, leur présence ayant tendance à augmenter en période de stagnation et de difficultés économiques. Au cours des dernières années, les autorités locales ont entamé un dialogue et des négociations avec les vendeurs en vue de les extraire des

⁴⁸ Assemblée générale extraordinaire sur les « Politiques du logement pour l'Asie émergente » de la Banque asiatique de développement-Institut de la Banque asiatique de développement (voir note 46).

⁴⁹ United Cities and Local Governments, Working Group on Local Economic Development, *Policy Paper on Local Economic Development* (à paraître).

rues vers des marchés publics prévus pour l'occasion, et bon nombre de ces efforts ont été couronnés de succès dans le transfert sans conflit des vendeurs⁵⁰.

77. De tels signes indiquent que les administrations locales indonésiennes apprennent à mieux collaborer avec le secteur informel et à proposer des solutions aux problèmes laissés en suspens concernant les espaces publics et l'autonomisation économique. La modernisation est souvent plus efficace lorsqu'elle prend en compte les besoins des entrepreneurs et des travailleurs du secteur informel. Les améliorations apportées à Surabaya, la deuxième ville de l'Indonésie, ont inclus l'accès des clients des sites du secteur informel à une connexion Wi-Fi gratuite, ce qui répond aux besoins en TIC mis en évidence dans la sous-section 3 sur les infrastructures, et soutient le développement économique local⁵¹. Au Pakistan, la politique nationale du travail de 2010 a inclus l'attribution de prestations aux travailleurs de l'économie informelle, y compris aux travailleurs domestiques, pour améliorer leur sécurité et leur santé⁵².

78. Avec l'expansion des classes moyennes dans les villes de la région, les activités et les entreprises visant à améliorer la qualité de vie des citoyens sont fortement en augmentation. Les entreprises sociales dans des secteurs tels que la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées et les copropriétés devraient être un axe important du développement économique local, car, au-delà de leur fonction commerciale, elles fournissent des services de base qui sont nécessaires pour de nombreuses communautés urbaines pauvres. Les interventions de développement économique local ayant ciblé les entreprises d'économie sociale permettraient d'obtenir de multiples avantages et de répondre à certaines questions cruciales de développement durable. De même, les entreprises locales novatrices d'intérêt environnemental, comme la fourniture d'énergies renouvelables au niveau local, peuvent contribuer à renforcer la durabilité de l'environnement. Les autorités locales et nationales peuvent encourager ces entreprises avec des politiques qui soutiennent une transition vers des solutions à faible émission de carbone.

79. Il existe plusieurs approches ou outils importants pour améliorer le développement économique local. La planification stratégique des villes et des quartiers, notamment la cartographie des actifs et des ressources d'une communauté, est importante pour déterminer quelles sont les interventions les plus appropriées. Une approche populaire en Amérique du Nord et en Europe est celle du réaménagement des quartiers d'affaires, dans laquelle un ensemble de propriétaires d'entreprises dans une zone donnée paient un impôt ou une redevance supplémentaire pour soutenir des projets dans le quartier, par exemple le financement de gardes de sécurité ou une signalisation pour promouvoir le quartier. La popularité des groupements et des pépinières d'entreprises n'a cessé de croître dans la région. Bangalore, en Inde, est un groupement d'entreprises fréquemment cité dans le domaine de la technologie de l'information et le Japon, qui a récemment mis en œuvre un plan pour les groupements industriels visant à encourager la formation de réseaux entre les entreprises locales, les institutions de recherche et les universités, a pu créer 80 000 nouvelles entreprises au cours des huit années du programme⁵³.

G. Capital humain

80. Les citoyens sont les atouts les plus précieux de toute ville. Il est donc logique que le développement de leurs connaissances et de leurs compétences ajoute de la valeur à la communauté. Bien que les tendances de l'éducation aient été positives dans la région en termes d'un accès accru, il existe encore des problèmes de transition de l'école au travail qui limitent la participation des citoyens au marché du travail. Il est essentiel pour les jeunes de pouvoir acquérir les compétences et les informations nécessaires pour participer à la main-d'œuvre urbaine et stimuler leur esprit d'entreprise⁵⁴.

81. Compte tenu des écarts dans l'éducation, l'emploi et les salaires qui sont défavorables aux femmes dans l'ensemble de la région, l'amélioration de l'investissement dans le développement des compétences et l'éducation des femmes est une question importante pour la réalisation d'un développement socioéconomique plus inclusif. Un investissement adéquat dans le développement de la jeunesse est également essentiel pour tirer parti du dividende démographique. Dans son rapport national pour

⁵⁰ John Taylor et Lily Song, « Return to the streets ». Document présenté lors du symposium « Contesting the streets: Vending and public space in global cities » Université de Californie du Sud, 2 et 3 octobre 2015.

⁵¹ Rapport national de l'Indonésie pour Habitat III, p. 88.

⁵² Rapport national du Pakistan pour Habitat III, p. 49.

⁵³ Rapport national du Japon pour Habitat III, p. 47.

⁵⁴ Thematic Working Group on Youth, *Switched On: Youth at the Heart of Sustainable Development in Asia and the Pacific* (voir note 31).

Habitat III, l'Indonésie a souligné l'importance d'améliorer les compétences et les capacités des jeunes pour augmenter leur participation dans le marché du travail.

82. Il est essentiel de veiller à ce que les habitants des zones urbaines aient les compétences requises pour travailler dans de nouveaux domaines et favoriser l'innovation. À cet égard, l'investissement dans les compétences et la formation est fondamental pour favoriser l'innovation. Cela est relevé dans un récent rapport de la Banque asiatique de développement qui souligne la nécessité dans la région « d'intensifier le développement des compétences pour gérer avec succès sa transformation économique et voir venir un avenir plus prospère et plus intelligent. Afin de réaliser cet objectif, la région devrait intensifier ses efforts visant à améliorer la qualité de l'éducation, tout en continuant à en élargir l'accès, à s'assurer que sa main-d'œuvre possède l'ensemble des compétences cognitives, non cognitives et techniques nécessaires pour une forte croissance »⁵⁵.

H. Financement de la croissance future des villes

83. Comment financer les transformations urbaines et l'avenir des villes est une question cruciale pour la réalisation de l'objectif des villes durables et inclusives. Compte tenu le nombre très élevé de priorités concurrentes, les investissements doivent être ciblés et tirer parti des diverses sources de financement. Des politiques économiques et des systèmes de gouvernance sont nécessaires pour appuyer les investissements en faveur du développement économique, et aussi pour renforcer la résilience et traiter les questions d'inclusion sociale.

84. Dans la plupart des pays de la région, la planification économique nationale a reconnu que des infrastructures efficaces, la prestation de services, la gouvernance financière et des marchés représentaient des ressources essentielles pour les économies nationales. Cependant, hormis dans les pays d'Asie de l'Est, en Malaisie et à Singapour, la planification économique n'a souvent pas été en capacité de mobiliser des financements pour des investissements suffisants qui garantissent un avenir dynamique pour les villes. Dans l'ensemble, l'Asie de l'Est a réussi à assurer le financement nécessaire pour des investissements dans les infrastructures planifiés, voire contrôlés par l'État, et une urbanisation planifiée. Les flux financiers nationaux sont robustes dans certains pays et territoires de la région, le Japon et Hong Kong, Chine étant les chefs de file du crédit intérieur en pourcentage du PIB. Plusieurs autres pays d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est (Chine, Malaisie, République de Corée et Thaïlande) ont également un crédit intérieur supérieur à 100 % de leur PIB. Toutefois, le crédit intérieur de nombreux pays d'Asie du Sud, d'Asie centrale et du Pacifique est inférieur à la moitié de leur PIB⁵⁶.

85. Il est important de diversifier les sources de financement et de mobiliser des ressources financières auprès de plusieurs sources pour assurer un financement suffisant. Comme le souligne un rapport récent de la Banque asiatique de développement, il est important de trouver un équilibre entre les investissements publics intelligents et les efforts visant à garantir qu'ils n'ont pas un impact négatif sur les flux de financement privés. Le financement public devrait servir à faire de grandes réformes sociétales, sans évincer les investissements privés actuels⁵⁷. En ce qui concerne les questions urgentes des villes en Asie et Pacifique, qui sont reprises dans l'objectif de développement durable n° 11 sur les villes et les communautés durables, à savoir la réduction des bidonvilles, les services de base, la sécurité, les transports publics, la réduction de la pollution, la réduction des risques et l'amélioration générale des espaces publics, les politiques de financement public doivent être de plus en plus axées sur la croissance grâce à des changements profonds dans l'urbanisation s'agissant de villes et de communautés plus vertes, plus compactes et plus efficacement connectées.

86. Les réformes dans le domaine des dépenses doivent améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses publiques. Même si les mérites d'une plus grande reconnaissance de la transparence dans les dépenses publiques nationales et locales ont été largement reconnus, la transparence laisse souvent à désirer en ce qui concerne le financement et les résultats financiers des infrastructures et des services publics, en particulier dans les petites et moyennes villes. Cela complique la supervision et l'évaluation comparative de nouveaux investissements qui manquent souvent de contrôles publics suffisants. Il devrait

⁵⁵ Banque asiatique de développement, *Key Indicators for Asia and the Pacific 2015* (Mandayulong, Philippines, Banque asiatique de développement, 2015).

⁵⁶ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> (consulté le 6 décembre 2015).

⁵⁷ Ibid.

être plus facile de progresser dans la transparence, du fait de la baisse du coût de l'accès aux données et à l'information, dans le cadre d'une dynamique vers des villes plus intelligentes.

87. Le financement du logement est un autre élément important de l'économie nationale. Il s'agit d'un indicateur de la stabilité économique en raison de la relation entre le financement du logement et les marchés financiers au sens large. Les pays développés d'Asie disposent déjà de grands marchés de financement du logement semblables à ceux des pays développés dans d'autres régions, avec un ratio de la dette hypothécaire au PIB de plus de 50 %. Alors que le ratio de la Chine, Hong Kong (Chine) et Singapour avoisine 45 %, celui de la plupart des pays de la région est inférieur à 20 %⁵⁸. Le développement des marchés hypothécaires secondaires a été retardé par les crises financières de 1997 et 2008. Toutefois, en 2012, la Société indienne de garantie a été créée, avec la participation de la Banque nationale du logement, la Banque asiatique de développement, la Société financière internationale et le secteur privé. En Indonésie, le gouvernement a créé en 2005 une institution pour faciliter l'hypothèque secondaire qui devrait être pleinement fonctionnelle d'ici à 2018⁵⁹.

I. Financement municipal

88. Actuellement, les sources de recettes municipales sont insuffisantes pour répondre aux besoins de financement à long terme pour l'infrastructure et l'innovation, les budgets municipaux ayant déjà du mal, dans de nombreuses villes de la région, à financer des dépenses essentielles, comme les services de base et les salaires. Les déficits budgétaires et la dette publique sont élevés dans de nombreux pays de la région, notamment, en Inde, en Mongolie, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Viet Nam⁶⁰.

89. Bien que la délégation des responsabilités de l'administration centrale aux administrations locales ait eu lieu dans une grande partie de la région au cours des 20 dernières années, cette décentralisation n'a pas été accompagnée des dotations financières correspondantes. En conséquence, les recettes sont essentiellement perçues par le gouvernement central et redistribuées aux municipalités. Mais, dans de nombreux cas et en particulier dans les petites zones urbaines, les transferts de fonds sont incertains et insuffisants. En Asie centrale, par exemple, les petites villes ne disposent pas de leurs propres budgets et sont entièrement tributaires des transferts des échelons supérieurs de l'administration⁶¹.

90. Il faudrait rendre les transferts budgétaires intergouvernementaux plus efficaces en augmentant la part allouée aux collectivités territoriales et en structurant les transferts de manière à favoriser l'innovation et une meilleure performance des services et des recettes. L'éventail des sources de recettes locales saines et robustes devrait être élargi. Les institutions responsables du financement axé sur les biens devraient être améliorées ainsi que les partenariats public-privé et les partenariats communautaires. Les emprunts d'investissement municipaux et régionaux représentent l'une des options, parmi d'autres, pour développer les sources de recettes.

91. Toutefois, les principales questions pour débloquent les financements sont traitées au niveau local, que ce soit par l'intégration des impôts fonciers ou par des mécanismes novateurs et réglementés de partage de la valeur des terres entre les développeurs d'infrastructures et les communautés. En général, le poids et l'éventail des outils réglementaires et fiscaux doivent être sensiblement étendus pour appuyer la planification et le développement global des villes et des groupements urbains. Ces outils doivent aider à améliorer la planification urbaine et territoriale et répondre aux investissements dans l'expansion urbaine compacte.

⁵⁸ John Doling *et al.*, « Housing and housing finance » (voir note 45).

⁵⁹ Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse <http://www.smf-indonesia.co.id/?lang=en> (consulté le 6 décembre 2016).

⁶⁰ Groupe de la Banque mondiale, *Global Economic Prospects, January 2016: Spillovers amid Weak Growth* (Washington, Banque mondiale, 2016). Disponible à l'adresse <https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/GEP/GEP2016a/Global-Economic-Prospects-January-2016-Spillovers-amid-weak-growth.pdf> (consulté le 6 décembre 2016).

⁶¹ Center for Economic Research, *Urbanization in Central Asia: Challenges, Issues and Prospects* (Tashkent, Center for Economic Research, 2013). Disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/resources/urbanization-central-asia-challenges-issues-and-prospects> (consulté le 6 décembre 2016).

92. Dans l'ensemble de la région, les recettes fiscales sont faibles, ainsi que l'efficacité des dépenses. En général, la fiscalité axée sur les biens reste très peu appliquée en Asie et Pacifique. Plusieurs villes indiennes mettent en lien leurs registres sur les impôts fonciers avec des bases de données relatives à des cartes fondées sur les systèmes d'information géographique, ce qui a permis d'améliorer les données sur l'impôt foncier. En Afghanistan, où les municipalités ne reçoivent aucun financement de la part du gouvernement central (à l'exception de Kaboul) et les bases de données ne sont pas mises à jour avec des informations exactes sur les biens immobiliers, le recours à des images satellites numérisées facilite l'inscription des propriétés pour le recouvrement de l'impôt⁶².

93. Outre les recettes fiscales, les autorités municipales ont des terres, des actifs fixes et des infrastructures qui pourraient être utilisés pour obtenir des financements. Un modèle utilisé avec succès en Inde consiste à correctement évaluer les actifs fixes comme garantie pour obtenir des prêts. Un autre moyen de tirer profit des actifs fixes, utilisé avec succès en Chine, est de louer des terrains publics pour le développement privé. Cependant, cette stratégie n'est pas sans inconvénients, étant donné qu'elle permet d'atteindre des objectifs économiques, mais elle représente des coûts sociaux et environnementaux.

94. L'Afghanistan, où les municipalités sont les seules entités gouvernementales infranationales en capacité de générer et de dépenser les recettes provenant de leurs propres sources, a souligné la possibilité d'évoluer vers une plus grande autonomie opérationnelle par le biais d'initiatives pilotes génératrices de recettes fondées sur la régularisation de la propriété informelle⁶³. Dans la région, certains pays, par exemple l'Indonésie, sont également intéressés par la recherche de nouvelles méthodes de financement public-privé au niveau local, comme des cadres réglementaires incitant les collectivités et les entreprises locales à mettre en place des partenariats public-privé. Le renforcement des capacités financières et fiscales des collectivités territoriales permettrait aussi d'améliorer la budgétisation et l'administration financière dans de nombreuses administrations municipales, mais aussi au niveau national⁶⁴.

95. Au cours des deux prochaines décennies, les pays d'Asie et du Pacifique se développeront essentiellement grâce à l'urbanisation et à l'investissement dans les infrastructures. Cependant, afin de stimuler une prospérité durable et à long terme, le développement urbain devra être guidé par la politique : la croissance, l'emploi et le développement futurs dépendront en grande partie du développement économique local ; le financement municipal nécessitera des réformes ; et les investissements dans le capital humain devront être intensifiés. Le Nouveau programme pour les villes devrait fournir un cadre pour guider les changements politiques nécessaires.

IV. Urbanisation et équité sociale

A. Introduction

96. Mettre fin à l'extrême pauvreté et donner un accès universel aux services de base sont à portée de main dans la région Asie et Pacifique.

97. Il est essentiel d'accepter la diversité et la culture pour rendre les villes plus inclusives et accessibles, et remédier aux inégalités sociales.

98. Dans de nombreux pays d'Asie-Pacifique, des communautés urbaines pauvres autonomisées sont devenues une source de capital social et de développement et peuvent servir de fondement au renforcement de la résilience au niveau local.

99. Dans la région Asie et Pacifique, l'urbanisation a apporté une diversité et des changements sociaux sans précédent aux villes de la région. Même si des progrès ont été accomplis dans la réduction de la pauvreté au cours des deux dernières décennies, la clef de la lutte contre la pauvreté urbaine et l'inégalité sous toutes ses formes est de reconnaître les obstacles à l'inclusion sociale et à l'équité qui empêchent l'élimination de l'extrême pauvreté. Des inégalités institutionnelles, par exemple en matière de logement, de services de base, de droits et de participation à la gouvernance, ainsi que des inégalités structurelles,

⁶² Afghanistan, Ministry of Urban Development Affairs, Independent Directorate of Local Governance and Kabul Municipality, *State of Afghan Cities 2015* (Kaboul, 2015). Disponible à l'adresse <http://unhabitat.org/books/soac2015/> (consulté le 6 décembre 2016).

⁶³ Rapport national de l'Afghanistan pour Habitat III, p. 24 et 25.

⁶⁴ Pour approfondir la discussion sur le financement du développement urbain futur dans la région, voir Michael Lindfield, « Financing our urban future », in *The State of Asian and Pacific Cities 2015* (voir note 3).

notamment en termes de sexe, d'âge, d'appartenance ethnique et d'origine nationale, constituent des obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable et des droits fondamentaux de tous les citoyens. Les objectifs de développement durable reflètent cette approche globale de réduction de la pauvreté et les villes de la région doivent relever les défis pour s'assurer que les inégalités entre les villes et les citoyens ne s'approfondissent pas.

B. Tendances du développement social

100. La croissance de la population urbaine dans la région ne s'est pas accompagnée d'une multiplication des unités de logement ou d'un accès équitable à la terre, d'où la pénurie de logements et la persistance et le développement des bidonvilles⁶⁵. Il y a eu toutefois de nombreux exemples de réussite dans la région Asie et Pacifique en ce qui concerne les bidonvilles depuis Habitat II⁶⁶. La proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles en Asie de l'Est a sensiblement diminué, passant d'environ 41 % à 26 %, de 1995 à 2014, tandis qu'en Asie du Sud-Est, elle est passée de 45 à 28 % et en Asie du Sud de 51 % à 31 %⁶⁷. À elle seule, la Chine a construit 38 millions d'unités de logement entre 2008 et 2013 afin de reloger les habitants des bidonvilles, les travailleurs nouvellement employés et les migrants venus des campagnes⁶⁸. En termes d'accès à l'électricité, plus de la moitié des pays de la région ont une couverture de 90 % ou plus dans les zones urbaines, à l'exception de quelques petits États insulaires en développement du Pacifique où la couverture des citoyens n'est que de 50 %⁶⁹.

101. Alors que la proportion des personnes vivant dans des bidonvilles a diminué, le nombre total de ces personnes demeure toutefois trop élevé et, dans certaines sous-régions, il continue d'augmenter. Actuellement, plus d'un demi-milliard d'habitants de bidonvilles vit dans la région, ce qui représente plus de la moitié de la population des bidonvilles au niveau mondial. La santé demeure un grave problème de développement dans la région, malgré certaines avancées, surtout en ce qui concerne un meilleur accès aux soins de santé dans de nombreuses zones urbaines. L'accès à des sources d'eau et à un assainissement améliorés dans la région a augmenté, en particulier dans les zones urbaines (97 % et 75 % respectivement pour l'eau et l'assainissement)⁷⁰. Malgré ces avancées, plus de 55 millions de citoyens n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 480 millions de citoyens dans la région n'ont pas accès à des installations sanitaires.

102. La santé maternelle et infantile, le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles, et les maladies transmises par l'eau et par d'autres vecteurs, comme la dengue, restent des défis importants. En outre, l'urbanisation rapide a entraîné une « triple menace » pour la santé dans les zones urbaines : les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles qui sont exacerbées par des modes de vie malsains, et les blessures et la violence qui découlent d'une circulation routière, et de conditions de travail et de vie dangereuses⁷¹.

103. La question des villes dangereuses est plus que jamais à l'ordre du jour dans la région. Bien que le taux d'homicides soit très faible dans la région, la sûreté et la sécurité urbaines représentent un problème majeur pour les nouvelles classes moyennes dans les villes, phénomène exacerbé dans les zones urbaines de pays en conflit ou sortant d'un conflit. Les attaques terroristes dans les zones urbaines ont été une autre

⁶⁵ ONU-Habitat définit un « ménage vivant dans un bidonville » comme un groupe de personnes vivant sous un même toit dans une zone urbaine manquant d'un ou plusieurs des cinq aménagements suivants : un logement durable, un espace vital suffisant, un accès à de l'eau potable, un accès à un assainissement convenable et la sécurité des droits fonciers.

⁶⁶ ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2010/2011: Bridging the Urban Divide* (London and Sterling, VA, Earthscan, 2010).

⁶⁷ ONU-Habitat, *World Cities Report 2016* (voir note 4).

⁶⁸ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 3.

⁶⁹ CESAP, portail dédié à l'énergie en Asie-Pacifique. Disponible à l'adresse <http://www.asiapacificenergy.org/> (consulté le 6 décembre 2016).

⁷⁰ CESAP, *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2014* (publication de l'Organisation des Nations Unies, ST/ESCAP/2704). Disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP-SYB2014.pdf> (consulté le 6 décembre 2016).

⁷¹ Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ONU-Habitat, *Hidden cities: unmasking and overcoming health inequities in urban settings* (OMS et ONU-Habitat, 2010). Disponible à l'adresse http://www.who.int/kobe_centre/publications/hiddencities_media/who_un_habitat_hidden_cities_web.pdf?ua=1 (consulté le 6 décembre 2016).

source de préoccupation particulière au cours des dernières années. Le problème de la violence à l'encontre des femmes et des filles est prévalent dans les sphères publique et privée. Dans les zones urbaines de la région, cette question se manifeste en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement, comme on le verra ci-après. Elle a toutefois aussi des répercussions sur l'égalité d'accès à l'emploi. Il existe des preuves comme quoi les moyens de subsistance des femmes sont déterminés par leur expérience des villes dangereuses, qui affectent les déplacements, les horaires de travail et les types d'emploi⁷². Les problèmes de violence au sein du couple à l'encontre des femmes et des filles, ainsi que de viols commis par un non-partenaire ont été fréquents dans tout un éventail de zones rurales traditionnelles et sont toujours présents dans les zones urbaines dans l'ensemble de la région⁷³.

104. Dans son ensemble, la région a fait des progrès significatifs dans le domaine de l'éducation, avec une augmentation du nombre d'hommes et femmes ayant terminé l'ensemble de l'enseignement primaire. En dépit de ces avancées, en Asie et Pacifique, un enfant sur quatre ayant commencé l'école ne parviendra probablement pas en dernière année de l'enseignement primaire. Des améliorations ont également été apportées en termes de parité des sexes, surtout lorsque le handicap des femmes était plus important dans le passé, comme en Asie du Sud et du Sud-Ouest, mais les filles continuent de se heurter à des obstacles à la scolarisation dans de nombreux endroits, notamment dans la région du Pacifique. Les taux d'alphabétisme des adultes ont augmenté dans la région, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Ouest et en Chine, mais les femmes sont toujours surreprésentées dans la population analphabète dans la région (et à l'échelle mondiale), représentant près de 65 % des adultes analphabètes dans la région.

105. L'évolution et le changement les plus remarquables dans la région et dans le monde entier depuis Habitat II se sont peut-être manifestés dans le domaine des TIC. Lors de la tenue d'Habitat II, les ordinateurs, Internet et les téléphones portables étaient largement restreints au monde développé et aux personnes les plus riches, et même là, ils n'étaient pas très répandus. À l'aube d'Habitat III, même les pays les plus reculés et les plus pauvres ont un certain niveau d'accès à Internet et les téléphones portables sont omniprésents, les plus modernes donnant un accès instantané à l'information. Tirer parti des avantages d'une telle connectivité, notamment en renforçant l'échange d'informations et la connectivité entre les citoyens, et entre les citoyens et les collectivités territoriales, offre de grandes possibilités pour les villes à l'avenir. Des systèmes de gouvernance électronique plus transparents peuvent également être développés et servir de fondement à des institutions urbaines plus robustes, efficaces réactives et ainsi soutenir les recommandations d'Habitat III.

C. Accès équitable et prospérité

106. Il est possible de mettre fin à l'extrême pauvreté et d'améliorer l'accès aux services dans les villes en Asie et Pacifique, mais cela exigera des efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de mettre en œuvre des réponses coordonnées et cohérentes. L'emploi et l'éducation sont des besoins fondamentaux. Le logement, la propriété foncière et l'accès aux services de base sont des éléments certes complexes, mais aussi essentiels dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans la région. Une évaluation effectuée par les dirigeants des communautés urbaines pauvres dans la région a montré que la précarité du régime d'occupation des terres et du logement était « ce qui séparerait le plus clairement les pauvres des non-pauvres » en Asie et dans le Pacifique⁷⁴. Elle a également souligné les conditions de vie déplorables dans les implantations sauvages liées à l'absence de services de base.

107. Malgré des améliorations notables dans la réduction des bidonvilles et la prestation de services, la réalité quotidienne de nombreux résidents urbains exclus, marginalisés et pauvres n'a pas changé. Un nombre trop important de personnes dans la région continue de se heurter à de mauvaises conditions de logement, un manque de services de base et une précarité du régime d'occupation des terres. Des entretiens avec des habitants de bidonvilles à Mumbai et Pune, en Inde, en 2002 et 2003, ont résumé leurs luttes quotidiennes pour un accès fiable à de l'eau potable qui restent toujours d'actualité, comme

⁷² ONU-Habitat et CESAP, *Urban safety and poverty in Asia and the Pacific* (Nairobi, ONU-Habitat, 2010).

⁷³ Emma Fulu, Xian Warner, Stephanie Miedema, Rachel Jewkes, Tim Roselli et James Lang, J, *Why Do Some Men Use Violence Against Women and How Can We Prevent it? Quantitative Findings from the United Nations Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific* (Bangkok, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour la Population, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Banque mondiale et Programme des volontaires des Nations Unies, 2013).

⁷⁴ Somsook Boonyabanha et Thomas Kerr, « How urban poor community leaders define and measure poverty », *Environment and Urbanization*, vol. 27, n° 2 (octobre 2015), p. 637 à 656.

l'éloignement des robinets d'eau, une qualité de l'eau suffisante pour se laver, mais pas pour boire, un coût élevé, et des systèmes d'assainissement qui font cruellement défaut, les latrines sales et encombrées étant trop éloignées pour les utiliser. Les personnes interrogées pour l'enquête vivant à proximité des voies de chemin de fer ont dit utiliser les voies comme toilettes avec les risques inhérents que cela comporte ; les femmes ont raconté le harcèlement subi tant lors de la collecte de l'eau que lors de l'accès aux latrines éloignées⁷⁵.

108. La mise à disposition de logements adéquats pour répondre aux besoins des différentes classes économiques, depuis les personnes très pauvres jusqu'à la classe moyenne, n'a certainement pas été pleinement honorée avec le marché du logement privé et, comme indiqué dans la section précédente du présent rapport, l'écart dans l'accès à un logement abordable par le biais du marché formel continue d'augmenter⁷⁶. Il s'agit là d'un défi pour les classes moyennes émergentes de la région qui ne sont peut-être pas en mesure d'acheter ou de louer un logement du secteur privé. Cela les pousserait vers le marché informel, excluant les pauvres et les très pauvres.

109. Les deux plus grands pays de la région ont montré avec succès des voies vers la réduction des bidonvilles, voies qui ont également suivi des approches plus globales. Comme cela a déjà été indiqué dans la section précédente du présent rapport, en Chine, la réduction durable des bidonvilles et des logements inadaptés a été rendue possible grâce au remplacement des quartiers urbains dilapidés et à un engagement à grande échelle dans la construction de nouveaux logements. En Chine, l'inégalité des revenus a augmenté avec la croissance économique, mais les villes chinoises demeurent plus équitables que la plupart des villes de la région. Le pays a amélioré les conditions de vie grâce à des réformes économiques ciblées et favorables à la croissance et aux pauvres, et des politiques de modernisation dans les zones urbaines⁷⁷.

110. L'Inde, quant à elle, a poursuivi la réduction des bidonvilles urbains avec quatre priorités pour améliorer les bidonvilles et lutter contre la pauvreté : « améliorer la productivité des populations urbaines pauvres par un renforcement des compétences et l'accès au microcrédit ; [...] améliorer les conditions de vie des pauvres grâce à la prestation de services de base et au développement *in situ* des bidonvilles ; [...] garantir la sécurité des droits fonciers aux familles pauvres vivant dans des campements non autorisés et améliorer leur accès aux services de logement à bas coût et au financement subventionné du logement ; et [...] autonomiser les pauvres des zones urbaines par le biais du développement communautaire et encourager leur participation à la prise de décisions »⁷⁸.

111. L'Indonésie a une réputation de longue date dans le domaine de l'amélioration des bidonvilles reposant sur la collectivité et soutenue par l'État. Le Programme d'amélioration de Kampung des années 70 est reconnu comme le précurseur de nombreux programmes contemporains d'amélioration des établissements organisés par l'État, et appliqués par les communautés. Dans les années 90, la Banque mondiale et le gouvernement indonésien ont présenté l'approche de subvention conditionnelle en espèces, selon laquelle les communautés les plus pauvres ont bénéficié d'une assistance pour organiser leurs propres priorités et plans et prendre en main leur approvisionnement et leur mise en œuvre. Cette approche a connu plusieurs étapes, s'attaquant à l'atténuation de l'extrême pauvreté en injectant des espèces directement dans les communautés les plus pauvres, assurant les décaissements au niveau le plus bas ou accélérant la reprise et la reconstruction par le biais de l'autonomisation des communautés après le tsunami de 2004 dans l'océan Indien et le tremblement de terre de 2006 dans le centre de Java. Cette approche a depuis été étendue au niveau de programme national pour devenir le programme d'amélioration communautaire le plus vaste au monde. Plus récemment, elle a intégré la planification locale intégrée et des investissements publics-privés au niveau local. En Indonésie, l'actuel Plan directeur pour l'accélération et l'expansion de la lutte contre la pauvreté donne priorité à l'amélioration des bidonvilles,

⁷⁵ Meera Bapat et Indu Agarwal, « Our needs, our priorities; women and men from the slums in Mumbai and Pune talk about their needs for water and sanitation », *Environment and Urbanization*, vol. 15, n° 2 (Oct. 2003), p. 71 à 86.

⁷⁶ Jonathan Woetzel, Sangeeth Ram, Jan Mischke, Nicklas Garemo et Shirish Sankhe, *A blueprint for addressing the global affordable housing challenge* (McKinsey Global Institute, 2014). Disponible à l'adresse <http://www.mckinsey.com/global-themes/urbanization/tackling-the-worlds-affordable-housing-challenge> (consulté le 7 décembre 2016).

⁷⁷ ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2010/2011* (voir note 68).

⁷⁸ Ibid.

visant à les éliminer totalement à l'horizon 2019, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base pour toute la population, au titre du programme dit « 100-0-100 »⁷⁹.

112. Au Bangladesh, le programme *Partnerships for Poverty Reduction* (2008–2015) a aussi favorisé une approche intégrée et globale pour améliorer les conditions dans les communautés urbaines pauvres. S'appuyant sur l'expérience des initiatives de micro-crédit et d'épargne communautaire menées par la Banque Grameen et le Comité bangladais pour le développement rural, le programme a aidé les communautés en instaurant des partenariats avec des acteurs du développement, des institutions gouvernementales et le secteur privé afin d'améliorer l'accès aux services de base et à l'emploi, 98 % des membres des groupes communautaires étant des femmes. Le programme a eu un impact mesurable sur la réduction de la pauvreté, et l'amélioration des infrastructures et des services de base. Une étude d'impact en 2014 a révélé que 23 % des personnes interrogées étaient multidimensionnellement pauvres, contre 33 % dans l'étude de 2013. Pour ce qui est des résultats dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures, de 2010 à 2014, 51 % des établissements qui étaient impliqués dans les comités de développement communautaire ont fait état d'importantes améliorations dans les conditions pendant cette période⁸⁰. Le travail effectué par ce programme a souligné l'importance du développement communautaire pour lutter contre la pauvreté et enregistrer des changements positifs.

113. Dans le cas du programme *Urban Partnerships for Poverty Reduction*, de nombreuses communautés vivaient sur des terrains publics ou des terres de grands propriétaires terriens, avec peu ou pas de sécurité des droits fonciers. Le manque d'accès à la terre et l'insécurité des droits fonciers restent des obstacles très importants pour les pauvres et les ménages de la classe moyenne inférieure dans la région. Même les initiatives gouvernementales bien soutenues, comme le programme de prêts hypothécaires communautaires aux Philippines, ont dû faire face à d'importantes difficultés dans l'appropriation des terres, où les communautés remboursent les emprunts collectivement par petites traites, tout simplement en raison de l'escalade des coûts et des problèmes d'abordabilité.

114. Les dirigeants des communautés urbaines pauvres ont souligné que la sécurité d'occupation des terres et le logement décent étaient fondamentaux. Une fois ces aspects garantis, d'autres aspects comme la santé, le revenu et l'éducation ont tendance à s'améliorer ; mais ce que « même les communautés les plus actives et bien organisées ne peuvent pas résoudre [est] la pauvreté sans la sécurité foncière »⁸¹. Dans la lutte contre la pauvreté, ils ont également souligné comme obstacle l'absence de représentation politique et de pouvoir pour apporter des changements, déterminer ou exiger quoi que ce soit. Une protection insuffisante des droits et un pouvoir limité dans les systèmes politiques qui aggravent la pauvreté urbaine figurent aussi dans les documents universitaires⁸². En conséquence, il est essentiel de régler les questions de droits, de participation et, fondamentalement, de propriété foncière pour renforcer la sécurité et la durabilité et garantir une meilleure équité sociale dans les villes.

115. Une étude récente sur le régime foncier dans la région a également constaté que « l'insécurité des droits fonciers, la mauvaise qualité des logements, le risque élevé de dangers et un manque d'infrastructures et de services pour les habitants des bidonvilles étaient un sujet de préoccupation dans la plupart des pays examinés »⁸³. Dans de nombreux pays, les obstacles au droit d'occupation des sols sont plus importants pour les femmes, en particulier les veuves et les mères célibataires, étant donné que les hommes sont régulièrement considérés comme les chefs de famille et, par conséquent, les titres de propriété foncière et du logement ne sont pas enregistrés au nom de la femme⁸⁴. Un nombre croissant de

⁷⁹ Rapport national de l'Indonésie pour Habitat III, p. 94.

⁸⁰ Urban Partnerships for Poverty Reduction, *Annual Report 2014* (UPPR, 2014). Disponible à l'adresse <http://www.upprbd.org/projectrpts.aspx> (consulté le 7 décembre 2016).

⁸¹ Boonyabancha et Kerr, « How urban poor community leaders define and measure poverty » (voir note 76).

⁸² Voir par exemple, Cecilia Tacoli, « Urbanization, gender and urban poverty: paid work and unpaid carework in the city », Questions d'urbanisation et de population, dossier de travail 7 (Institut international pour l'environnement et le développement et Fonds des Nations Unies pour la Population, 2012). Disponible à l'adresse <https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UEPI%207%20Tacoli%20Mar%202012.pdf> (consulté le 7 décembre 2016).

⁸³ David Mitchell, Danilo Antonio, CheeHai Teo, Lowie Rosales-Kawasaki et Donovan Storey, *Land Tenure in Asia and the Pacific: Challenges, Opportunities and Way Forward* (Nairobi, ONU-Habitat, 2015).

Voir <http://www.gltm.net/index.php/publications/publications/send/2-gltm-documents/2219-land-tenure-in-asia-and-the-pacific-challenges-opportunities-and-way-forward>.

⁸⁴ Cecilia Tacoli, « Urbanization, gender and urban poverty » (voir note 84).

locataires dans les implantations sauvages se heurte à des problèmes spécifiques, notamment l'inéligibilité à une indemnisation dans le cadre des programmes d'expulsion et de réinstallation.

116. La réussite des programmes d'amélioration des établissements organisés par l'État, mais appliqués par les communautés était une caractéristique politique importante des établissements humains dans la région à la suite de la Conférence Habitat II. Au cours des dernières décennies, la région Asie-Pacifique s'est engagée dans une voie politique différente de celle de l'Amérique latine et Caraïbes et de l'Afrique⁸⁵. Il convient cependant de souligner que la plupart des programmes communautaires, même ceux menés avec le soutien du gouvernement, se sont souvent focalisés sur les services de base et n'ont pas obtenu d'importants progrès sur le plan de la sécurité des droits fonciers. L'hypothèse selon laquelle le logement sera sensiblement amélioré en raison d'un effet de percolation prête à controverse, en particulier dans le contexte de la persistance d'une faible densité, du manque de services de base et de l'absence de sécurité des droits fonciers. Un enseignement tiré a été que l'héritage de programmes communautaires est incertain lorsque les stratégies municipales, participatives et communautaires ne sont pas suffisamment robustes ou complémentaires.

117. Les inégalités spatiales ont constitué une autre barrière, la croissance urbaine augmentant la pression foncière dans les villes, ce qui explique non seulement la pénurie de logements et la hausse des coûts fonciers, mais oblige aussi les personnes à occuper des terrains impropres et non sûrs. Les expulsions, qui résultent d'une pression accrue de l'urbanisation dans le cas de grands projets de construction, d'infrastructures ou du marché du logement locatif, accroissent le niveau de pauvreté des communautés pauvres qui sont expulsées et perdent leur principal atout : leur lieu de résidence⁸⁶. Près de la moitié des expulsions forcées dans le monde entre 2001 et 2005 ont eu lieu au Bangladesh, en Chine, en Inde et en Indonésie, qui sont les quatre pays les plus peuplés de la région⁸⁷.

118. Dans la sous-région du Pacifique, le nombre d'implantations sauvages a augmenté du fait d'un important l'exode rural et du manque d'accès à un logement formel abordable. Une grande partie de la croissance démographique qui s'est produite dans les zones urbaines de la région Pacifique a ainsi eu lieu dans les communautés périurbaines et sur des terres coutumières. Alors qu'il était communément admis que ces implantations sauvages seraient temporaires et que les migrants retourneraient vers leurs terres coutumières en temps voulu, la réalité est qu'un certain nombre d'établissements sont devenus relativement permanents⁸⁸. En conséquence, de nombreuses personnes vivent de génération en génération dans des arrangements informels, avec une sécurité des droits fonciers et des infrastructures insuffisantes.

119. À Vanuatu, comme dans de nombreux autres pays, une grande partie de la croissance urbaine s'est produite à l'extérieur de la frontière administrative de la capitale, Vila, pour s'étendre vers des zones périurbaines avoisinantes et des terres coutumières où l'administration locale n'a pas compétence pour procéder à des améliorations⁸⁹. Certains pays, comme les Fidji, ont fait des efforts pour surmonter de tels obstacles afin d'améliorer les infrastructures et les services de base, et ont cherché à reconnaître des régimes fonciers informels⁹⁰. Compte tenu de ces circonstances dans le Pacifique, des solutions efficaces pour le régime foncier et les implantations sauvages doivent s'étendre au-delà des frontières urbaines en vue d'élaborer des approches plus globales.

⁸⁵ Jan Bredenoord, Paul van Lindert et Peer Smets, éd., *Affordable Housing in the Urban Global South: Seeking Sustainable Solutions* (Abingdon, Oxon., et New York, Routledge, 2014).

⁸⁶ David Mitchell et al., *Land Tenure in Asia and the Pacific* (voir note 85).

⁸⁷ ONU-Habitat et CESAP, *The State of Asian Cities 2010/2011* (Fukuoka, ONU-Habitat, 2010). Disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/sites/default/files/SoACR.pdf> (consulté le 7 décembre 2016).

⁸⁸ Australie, Agence australienne pour le développement International, *Making land work. Vol. 1: Reconciling customary land and development in the Pacific* (Canberra, 2008).

⁸⁹ David Mitchell et al., *Land Tenure in Asia and the Pacific* (voir note 85).

⁹⁰ Ibid.

D. Les obstacles à l'égalité : autonomisation des femmes et des jeunes

120. Les femmes ne constituent pas un groupe homogène, et la façon dont elles ressentent la ville diffère alors selon les revenus, l'éducation, l'âge, la situation matrimoniale et l'origine ethnique, entre autres. Si l'urbanisation s'accompagne d'un élargissement de l'accès aux possibilités d'emploi, d'une baisse des taux de fécondité et d'une indépendance accrue⁹¹, cela est loin d'être le cas pour toutes les femmes. Pour bon nombre d'entre elles, les villes posent des problèmes pour leur santé et leur sécurité et l'absence de systèmes de soutien pour la famille et autres peut rendre les revers insurmontables. Dans de nombreux pays, l'incidence de ménages dirigés par des femmes est plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les politiques visant à améliorer l'égalité des sexes et l'inclusion sociale des femmes doivent donc comprendre ces différents éléments de l'exclusion et de l'inégalité pour correctement y répondre. Il est donc essentiel de reconnaître que de nombreuses femmes souffrent d'une inégalité des chances économiques et d'une capacité limitée pour assurer leurs propres sûreté et sécurité à long terme et celles de leur famille.

121. Selon le *Global Gender Gap Report 2015* du Forum économique mondial, huit des 24 pays analysés en Asie et Pacifique ont réduit de plus de 70 % l'écart entre les sexes, les Philippines, la Nouvelle-Zélande et l'Australie et obtenant de bons résultats⁹². Au bas du classement, deux pays de la région – la République islamique d'Iran et le Pakistan – ont réduit de moins de 60 % l'écart entre les sexes. Par rapport à d'autres régions, la moyenne des pays en Asie et Pacifique est la pire en termes de santé et de survie, mais la plus élevée en termes d'autonomisation politique. Malgré cela, début 2016, seulement trois des ministres responsables du logement et des affaires urbaines dans la région étaient des femmes.

122. En ce qui concerne la fracture économique, plusieurs études dans la région ont montré que, quel que soit l'âge, les femmes ne sont pas rémunérées comme les hommes pour un travail similaire. Les femmes demeurent aussi surreprésentées dans les professions et les secteurs dont le revenu potentiel est faible. En raison de normes sexospécifiques dans la division du travail, les femmes travaillent davantage d'heures sans rémunération au sein du ménage. Dans certaines parties de la région, dans le secteur non agricole, il a également été noté que les entreprises dirigées par des femmes sont généralement plus petites et concernent des secteurs moins rentables que les entreprises dirigées par des hommes⁹³.

123. L'Asie du Sud présente un écart important de rémunération entre les sexes, exacerbé dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales, les femmes des villes gagnant 42 % de moins que les hommes, alors que dans les zones rurales, la différence est de 28 %⁹⁴. Les données de l'Inde montrent que les écarts de participation à la main-d'œuvre pourraient en réalité être pires dans les zones urbaines, à New Delhi, 52 % des hommes étant employés en 2006, alors que seulement 9,4 % des femmes l'étaient⁹⁵. La grande majorité des femmes dans les villes d'Asie du Sud continuent de compter sur l'emploi dans le secteur informel, les chiffres ayant à peine diminué malgré des taux de croissance économique relativement élevés au cours de la décennie écoulée. L'Asie centrale offre un exemple de la manière dont les restrictions juridiques peuvent limiter le potentiel économique des femmes. Un rapport récent de la Banque mondiale a constaté que les pays d'Asie centrale comptaient les obstacles à l'emploi parmi les plus élevés pour les femmes⁹⁶.

124. L'Asie de l'Est offre un regard intéressant quant à la manière dont l'augmentation des revenus ne suffit pas à éliminer les inégalités entre les sexes. Les éléments de preuve recueillis dans cette sous-région montrent que des facteurs sociaux, politiques et culturels sont aussi importants que le développement économique en ce qui concerne les écarts de salaire et de possibilités économiques entre les sexes⁹⁷. Certaines politiques ont ciblé la protection sociale, la garde d'enfants et les réformes fiscales et des

⁹¹ Cecilia Tacoli, « Urbanization, gender and urban poverty » (voir note 84).

⁹² Dans le cadre de l'étude, l'Asie centrale a été considérée comme faisant partie de l'Europe, ce qui fait que l'ensemble des données régionales n'inclut pas les pays de cette sous-région.

⁹³ Banque mondiale, *Toward Gender Equality in East Asia and the Pacific: A Companion to the World Development Report. Rapport de la Banque mondiale pour la région de l'Asie de l'Est du Pacifique* (Washington, Banque mondiale, 2012).

⁹⁴ ONU-Femmes (2015) Document d'information pour l'Asie du Sud.

⁹⁵ ONU-Habitat, *State of the World's Cities 2010/2011* (voir note 68).

⁹⁶ Groupe de la Banque mondiale, *Women, Business and the Law 2016: Getting to Equal* (Washington, Banque mondiale, 2015).

⁹⁷ Banque mondiale, *Toward Gender Equality in East Asia and the Pacific* (voir note 95).

mouvements de femmes ont contribué à réduire les différences entre les sexes en termes de perspectives économiques dans les pays à revenu élevé⁹⁸.

125. Améliorer le taux d'activité et le salaire des travailleuses peut avoir des répercussions importantes sur l'autonomisation des femmes et soutenir des villes plus prospères et inclusives. Le Bangladesh et la Chine offrent tous deux des exemples de la manière dont le taux d'activité, y compris la migration des femmes vers les villes pour rejoindre la main-d'œuvre industrielle, a entraîné une amélioration de leur statut au sein de leur famille, leur donnant les moyens de faire entendre leur voix dans les affaires familiales et réduisant leur dépendance à l'égard des parents et conjoints, voire, dans certains cas, inversant même cette dépendance.

E. Création de villes adaptées à toutes les générations

126. L'âge peut aussi intervenir dans l'accès aux possibilités et dans les questions d'équité dans les zones urbaines en Asie et Pacifique. La population urbaine de nombreuses villes de la région est généralement jeune et, malgré une certaine baisse de la fécondité, de nombreuses zones urbaines continueront d'être habitées par une société essentiellement jeune dans les 20 ans suivant la Conférence Habitat III. Tirer parti de ce dividende démographique sera critique pour les villes de la région dans les décennies à venir, mais nécessitera des mesures urgentes et des investissements importants dans l'éducation et la création d'emplois.

127. Un nombre trop élevé d'enfants continue de manquer les occasions offertes par les villes. Les travaux de recherche montrent que le travail et les revenus des enfants contribuent à hauteur de 25 à 45 % aux revenus des ménages urbains pauvres, ce qui est crucial pour la survie de la famille⁹⁹. Une grande partie du travail des enfants est invisible et difficile à appréhender ; il est nécessaire d'aider les enfants sans nuire à leurs moyens de subsistance ou à ceux de leur famille. Pour ce faire, il est clair que les interventions devraient associer les points de vue des enfants dans ces situations et comprendre leurs besoins et leurs priorités. Même si, récemment, l'attention a été accordée aux besoins des jeunes en milieu urbain et à l'efficacité des politiques de la jeunesse dans la région, il reste encore beaucoup à faire pour comprendre les besoins des jeunes et exploiter leur potentiel.

128. De nombreux jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les zones urbaines rencontrent des obstacles à l'inclusivité du fait du chômage élevé. Dans toutes les sous-régions, le chômage des jeunes est sensiblement plus élevé que le taux de chômage global et, à l'exception de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, qui ont deux des plus hauts taux de chômage des jeunes, il a augmenté entre 1995 et 2010. L'Asie du Nord et l'Asie centrale conservent le taux le plus élevé (17 %), suivies de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique (14 %). Le taux de chômage des jeunes femmes est presque toujours plus élevé que celui des jeunes hommes¹⁰⁰. De nombreux facteurs contribuent à ces taux élevés du chômage des jeunes, notamment l'inadéquation entre les compétences que possèdent ces jeunes travailleurs et celles qui sont en demande, inadéquation qui pourrait être corrigée avec un investissement dans les compétences et les transitions de l'éducation vers l'emploi.

129. Alors que de nombreuses villes ont principalement des populations jeunes, certaines villes de la région doivent faire face aux défis d'un vieillissement rapide de la population. À Hong Kong (Chine), par exemple, il est prévu que, d'ici à 2036, les personnes âgées de 60 ans et plus représenteront au moins un tiers de la population. Cela posera des problèmes de logement, de services et de soins de santé, qui seront en partie résolus par des structures de soutien familial, mais nécessiteront également l'attention des gouvernements.

130. Il est bien établi que les préoccupations liées au vieillissement de la population sont au cœur des politiques du Japon dans tous les aspects de la politique, qu'il s'agisse de soins de santé, de logement, de retraites ou qu'ils soient liés à la sécurité sociale. Le Japon étant un pays très urbanisé, les problèmes posés par le vieillissement sont étroitement liés à des questions de développement urbain. Parmi les nombreuses initiatives que le gouvernement a entreprises pour prolonger la durée de vie en bonne santé des personnes âgées, les organismes publics et d'autres organisations s'emploient à promouvoir la diffusion

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Mathur, O.P. (2013) *Urban Poverty in Asia*. Banque asiatique de développement.

¹⁰⁰ Thematic Working Group on Youth, *Switched On: Youth at the Heart of Sustainable Development in Asia and the Pacific* (voir note 31).

d'informations sur les conditions de vie et de travail dans les zones rurales¹⁰¹. En République de Corée, le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus a presque doublé, passant de 6 % en 1995 à 11 % en 2010, et on estime la population du pays sera fortement âgée d'ici à 2026, les personnes de 65 ans et plus représentant 20 % ou plus de la population nationale. La région devra trouver des moyens nouveaux et novateurs de s'occuper des populations vieillissantes qui devront répondre aux besoins économiques et sociaux et créer des emplois. Un exemple est fourni par Séoul, qui a lancé un programme, dans le cadre de son projet élargi *Sharing City Seoul*, dans lequel les résidents âgés partagent des appartements avec de jeunes étudiants. Le programme contribue à réduire le coût du logement et d'autres pressions pour ces deux groupes tout en mobilisant aussi un tissu social mixte, répondant ainsi à un grand nombre des principaux problèmes mis en exergue dans la présente section du rapport.

131. Un autre problème pour les personnes âgées, ainsi que pour les personnes handicapées, est celui de l'accès aux espaces publics et de la mobilité. Ce défi est à relever particulièrement par les villes à revenu moyen dont le vieillissement est rapide. Des cadres politiques dont plusieurs enseignements pourraient être tirés sont néanmoins en place. La ville de Surabaya en Indonésie a lancé un « mouvement en faveur des personnes âgées » pour s'adapter aux aînés.

132. Le rapport national de l'Indonésie pour Habitat III présente les éléments de ce mouvement qui sont axés sur l'accessibilité : amélioration de l'espérance de vie des hommes et femmes âgés ; assistance, formation et création d'un « *karang wrede* » ou « association de personnes âgées » dans chaque quartier ; conception de parcs ouverts avec des installations adaptées aux personnes âgées ; promotion d'infrastructures, par exemple des toilettes et des voies piétonnières adaptées aux personnes âgées ; promotion de transports publics adaptés aux personnes âgées, avec des autobus à plancher surbaissé ; création d'une commission locale de protection des personnes âgées ; intégration des programmes de développement dans les institutions gouvernementales, avec notamment une section sociale, une section travaux publics, une section nettoyage et parcs, une section santé et d'autres sections¹⁰².

F. Diversité ethnique et migration

133. En Asie et Pacifique, l'urbanisation a de plus en plus regroupé des populations diverses avec un riche patrimoine culturel, ce qui se traduit par des villes, multiculturelles et dynamiques. Les migrants internationaux viennent de plus en plus participer à la diversité nationale, en partie facilités par des accords régionaux qui permettent une certaine mobilité de la main-d'œuvre, tels l'Association des nations d'Asie du Sud-Est. À Singapour, en 2010, 40 % des mariages étaient contractés par un Singapourien et un non-ressortissant. Cependant, alors que les villes ont créé de nouvelles possibilités pour de nombreuses personnes, il subsiste de nombreux obstacles à l'intégration et à la pleine participation.

134. Cultiver la diversité et la richesse des traditions culturelles dans la région se traduit par des villes plus socialement inclusives et équitables, avec un espoir de prospérité future. Le rôle central de la culture en tant que moyen d'améliorer l'inclusion sociale est mis en exergue dans l'adoption récente du programme « Culture 21 : Actions », qui stipule que « l'accès aux services culturels et la participation active aux processus culturels sont essentiels pour permettre aux personnes qui sont marginalisées, appauvries, ou autrement dans des situations défavorisées à surmonter leurs difficultés et à participer activement à leur propre intégration dans la société »¹⁰³.

135. De nombreux migrants et des personnes appartenant à des minorités ethniques dans les villes peuvent aussi avoir du mal à trouver un emploi dans le secteur formel et connaître des taux de pauvreté plus élevés dans la ville. Les migrants participent disproportionnellement au secteur informel et nombre d'entre eux sont contraints de trouver des logements dans les implantations sauvages. Cela, conjugué à la discrimination des collectivités territoriales, fait que de nombreux migrants vivent dans la pauvreté¹⁰⁴. Dans certains cas, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées ont également des difficultés à accéder aux services de santé et d'éducation et n'ont que peu de possibilités de participer aux processus

¹⁰¹ Rapport national du Japon pour Habitat III, p. 11.

¹⁰² Rapport national de l'Indonésie pour Habitat III, p. 28.

¹⁰³ Culture 21: Actions agenda adopted by United Cities and Local Governments at the first Culture Summit. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse <http://iccliverpool.ac.uk/wp-content/uploads/2016/01/Culture-21-Actions.pdf> (consulté le 8 décembre 2016).

¹⁰⁴ Organisation internationale pour les migrations, *World Migration Report 2015. Migrants and Cities: New Partnerships to Manage Mobility* (Genève, Organisation internationale pour les migrations, 2015).

politiques. Cette exclusion limite leur capacité de s'intégrer dans le tissu socio-économique de la ville et de contribuer positivement à la dynamique urbaine pour améliorer leur propre situation et celle de la ville, au sens large.

136. Les peuples autochtones se heurtent également à des difficultés pour trouver un emploi et avoir accès au crédit, au logement et aux services de base, ce qui contribue à la pauvreté et l'exclusion sociale¹⁰⁵. Les statistiques détaillées sont rares, mais les données de l'Inde, par exemple, montrent que si la pauvreté dans l'ensemble de la population est en baisse, les taux de pauvreté sont plus élevés dans certains groupes, comme les *Adivasi* (populations tribales), les *Dalits* et les musulmans. Il est toutefois important de noter que ces mêmes groupes présentent des taux de pauvreté encore plus élevés dans les zones rurales¹⁰⁶.

G. Les communautés en tant que socle

137. La communauté occupe depuis longtemps une place importante dans la région Asie-Pacifique. En Thaïlande, les organisations communautaires ont grandement contribué au développement et à la résilience des communautés. L'Institut de développement des organisations communautaires, créé en 2000 en tant qu'organisation thaïlandaise publique indépendante est un organisme public national qui héberge sous un même toit plusieurs institutions de développement communautaire, comme le Bureau de développement communautaire urbain, qui est une organisation multipartite créée pour fournir des crédits renouvelables aux collectivités urbaines pauvres. En partenariat avec ces communautés, le Bureau de développement communautaire urbain a entrepris des changements à long terme et favorisé l'autonomisation. En 2011, lors des graves inondations qui ont touché le pays, la communauté de Wat Kao dans la Province de Nakhon Sawan était bien organisée et a pu réagir rapidement à la montée des eaux. Dans ses efforts de reconstruction, la communauté a assuré une distribution équitable de vivres et des indemnités et a collectivement construit des logements neufs sur pilotis conformes aux nouveaux règlements locaux¹⁰⁷.

138. Les communautés ont souvent constitué une ressource pour le développement urbain, en particulier pour les communautés vulnérables. Dans plusieurs pays de la région Asie-Pacifique, comme le Cambodge, le Népal, les Philippines, le Sri Lanka et la Thaïlande, des fédérations de pauvres urbains ont été créées par des personnes vivant dans des implantations sauvages et des communautés pauvres à partir de groupes d'épargne communautaire et elles s'engagent dans des initiatives communautaires visant à assainir les bidonvilles, à développer de nouvelles options de logements sociaux et à améliorer la fourniture d'infrastructures et de services. Les fédérations ont également travaillé avec les autorités municipales sur des projets à grande échelle visant à améliorer la qualité de vie de ces communautés. Au niveau des ménages, les groupes d'épargne communautaire de la fédération peuvent consentir de petits prêts d'urgence. Les femmes ont joué un rôle particulièrement actif dans ces groupes, ce qui leur a donné l'occasion de participer à des activités communautaires¹⁰⁸.

139. Le programme Baan Mankong d'amélioration de la communauté a été lancé en 2003 par le Gouvernement thaïlandais pour remédier de manière innovante aux problèmes de logement et de régime foncier rencontrés par les pauvres des zones urbaines. L'approche plus classique de plusieurs gouvernements et d'autres acteurs de la région a consisté à construire des maisons « pour les pauvres ». Cela a souvent conduit à des besoins non satisfaits en termes de conception des logements, de qualité ou d'emplacement, de possibilités financières et d'affectation aux bénéficiaires. L'Institut de développement des organisations communautaires, qui est l'organisme public chargé de mettre en œuvre le programme Baan Mankong, a choisi une voie différente en assistant les communautés par le biais d'un processus ascendant. Faisant appel à des professionnels, comme les universités et les organisations non

¹⁰⁵ *State of the World's Indigenous Peoples. vol. 2: Indigenous People's Access to Health Services* (publication de l'Organisation des Nations Unies, à paraître).

¹⁰⁶ Omar Khan, « Ethnic inequality is widespread and a drag on the global economy », *The Guardian*, 20 jan. 2015. Disponible à l'adresse <http://www.theguardian.com/public-leaders-network/2015/jan/20/ethnic-inequality-widespread-global-economy> (consulté le 8 décembre 2016).

¹⁰⁷ ONU-Habitat et CESAP, *Quick Guide for Policy Makers: Pro-Poor Urban Climate Resilience in Asia and the Pacific* (Nairobi et Bangkok, ONU-Habitat et CESAP, 2014).

¹⁰⁸ Celine d'Cruz et David Satterthwaite, « Building homes, changing official approaches: The work of Urban Poor Organizations and their Federations and their contributions to meeting the Millennium Development Goals in urban areas », *Human Settlements Working Paper Series: Poverty Reduction in Urban Areas*, n° 16 (Londres, Institut international pour l'environnement et le développement, 2005).

gouvernementales, aux collectivités territoriales et propriétaires fonciers, l'Institut a encouragé les communautés urbaines pauvres à faire des enquêtes dans l'ensemble de la ville et à dresser des cartes des implantations sauvages, à gérer des groupes d'épargne, à créer des réseaux, à identifier les terrains vacants pour le logement, à réaliser des projets de logement et de rénovation, à gérer leurs propres fonds, et à négocier les terres avec les autorités locales. En fait, plutôt que de se contenter de fournir des logements, le processus a développé les ressources des communautés au fur et à mesure que la population a créé ses propres informations, réseaux, épargnes et solutions. Cela a permis aux pauvres de cesser d'être des bénéficiaires exclus – ou tout simplement passifs – pour devenir les acteurs centraux de l'appropriation des terres, du logement et de l'accès aux services publics, au crédit et à d'autres services. Surtout, l'Institut a également directement fourni aux communautés pauvres des subventions souples pour les infrastructures et des prêts à des conditions avantageuses pour l'acquisition de logements et de terrains, qui leur ont permis de collectivement planifier et mettre en œuvre des solutions. Pendant des années, ces fonds ont été prélevés sur le budget du Gouvernement thaïlandais. Plusieurs caractéristiques novatrices du programme Baan Mankong ont permis à ce qu'il puisse toucher un grand nombre de personnes. Premièrement, une part importante du financement était renouvelable au fur et à mesure que les communautés remboursaient leurs prêts. Deuxièmement, les connaissances des personnes en matière d'organisation et d'opération se sont propagées par un effet de boule de neige, les dirigeants des communautés participantes partageant de leurs connaissances avec les nouveaux. Troisièmement, les solutions proposées par les populations étaient moins onéreuses que les logements comparables construits pour eux et tenaient beaucoup mieux compte de leurs besoins. Les résultats parlent d'eux-mêmes : en 2015, le programme Baan Mankong a permis de loger et d'améliorer la vie de plus de 97 000 ménages dans 1 817 communautés dans 312 villes en Thaïlande. Son approche a, par ailleurs, donné aux personnes la confiance et les outils nécessaires pour faire face à toute une série d'autres problèmes dans leurs communautés, depuis la fourniture de protection sociale et d'éducation jusqu'à la réduction de la criminalité et la préparation à faire face aux catastrophes naturelles.

140. En Afghanistan, des conseils de développement communautaire ont été mis au point dans de nombreuses villes. Les conseils, qui opèrent à l'échelle des quartiers dans les grandes villes du pays, comme Kaboul, Herat, Mazar-e-Charif et Jalalabad, ont coordonné et mis en œuvre des projets pour améliorer les conditions de vie de la communauté, comme la construction de routes et de fossés de drainage, le parrainage de cours d'initiation à l'informatique pour les femmes et l'élimination des déchets. Les conseils de développement communautaire ont également contribué à faciliter l'interaction entre les communautés locales et les municipalités, de façon qu'elles travaillent de concert pour hiérarchiser les questions à traiter.

141. Dans certains pays, le maintien des traditions culturelles et le développement de nouvelles communautés susceptibles de s'étendre au-delà des frontières géographiques traditionnelles peuvent aider à régler certains problèmes urbains. Par exemple, comme cela a été précédemment souligné, Séoul est en train de lancer des programmes visant à promouvoir un esprit de communauté et à améliorer le partage généralisé, allant des outils à la layette, comme moyen de faire face avec un espace et des ressources limités, et à améliorer aussi la sécurité. Pour cela, la ville a mis au point un programme intitulé « Prévention de la criminalité par la conception environnementale » pour lutter contre la criminalité, renforcer l'esprit de communauté et promouvoir la qualité de vie avec un circuit de santé appelé « *the Salt Way* » qui attire les marcheurs et les sportifs, augmentant ainsi le nombre de personnes dans la rue et améliorant la sécurité.

142. Plusieurs villes indonésiennes ont peaufiné l'approche communautaire. Surabaya a mis ses 154 communautés *kampung hijau* ou « villages verts » au cœur de sa stratégie de développement urbain. Ces communautés, qui sont réparties dans l'ensemble de la ville – et dont le nombre ne cesse de croître – nettoient et verdissent intensivement leurs quartiers en suivant une approche « 3R » (réduction, réutilisation, recyclage) de gestion intégrée des déchets solides, en collaboration avec des « banques de déchets ». Les économies résultant de la réduction de la collecte de déchets municipaux sont canalisées vers les animateurs communautaires ayant pour mandat d'encourager l'introduction d'autres initiatives et innovations. Cette approche est combinée à des initiatives de gouvernance électronique, y compris la budgétisation en ligne pour les améliorations appliquées par les communautés.

143. Les collectivités robustes ont assuré la sécurité et agi comme des moteurs du changement. Les quartiers et les communautés établis continuent de servir de socle pour le développement et le soutien. Dans de nombreuses implantations sauvages, les organisations communautaires, tant formelles qu'informelles, continueront de jouer un rôle essentiel dans le tissu économique et social. En effet, par

divers moyens, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les institutions financières non gouvernementales se sont inspirés des communautés et en ont tiré profit depuis la Conférence Habitat II ; elles sont susceptibles de représenter à nouveau une ressource vitale dans la région au cours des 20 prochaines années lors de la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes.

V. Urbanisation et environnement, changements climatiques et catastrophes

A. Introduction

144. Au cours des dernières décennies, le développement urbain et la croissance rapides ont entraîné une dégradation de l'environnement, une exposition à la pollution et aux catastrophes, et une vulnérabilité aux changements climatiques qui exigent des réponses de toute urgence et une action politique intégrée.

145. Les engagements politiques mondiaux pris à Sendai et à Paris doivent désormais se traduire en mesures concrètes et immédiates au niveau local, les bonnes pratiques déjà appliquées dans la région devant être reproduites et multipliées.

146. Pour transformer la trajectoire de développement en un avenir à faible intensité de carbone, économe en ressources et résilient, il faut mettre en place un financement et des politiques nationales et municipales concrets et coordonnés.

B. Tendances du développement environnemental

147. Il est fondamental de construire des villes résilientes pour traiter à la fois les changements climatiques et les catastrophes et s'assurer que des progrès en matière de développement durable sont faits et non inversés dans les décennies à venir. L'urbanisation dans la région Asie-Pacifique a un impact mondial sur les changements climatiques, vu que jusqu'à 75 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de ses villes¹⁰⁹, et vice-versa, lorsque ces villes et leurs populations subissent chaque fois plus les effets des changements climatiques. Les risques d'inondations, de cyclones ou typhons, de séismes et de tsunamis ont été évidents au cours des 20 dernières années dans la quasi-totalité des pays d'Asie et du Pacifique. En outre, l'environnement dans et aux alentours des villes de la région Asie-Pacifique a été gravement dégradé, réduisant son efficacité à fournir des services écosystémiques, tels que l'eau.

148. L'expansion urbaine inefficace et non planifiée a abouti à la conversion de terres agricoles, forêts, zones humides et autres écosystèmes et à la pollution des sols, tandis que la pollution de l'air et de l'eau est un obstacle majeur à un paysage urbain propre et sain. Vu que la pollution, les changements climatiques et les risques de catastrophe ne sont pas confinés à l'intérieur des frontières nationales ou municipales, les risques environnementaux et les solutions nécessaires pour s'y attaquer sont transfrontaliers et exigent des efforts coordonnés de l'échelon local à l'échelon international.

149. Le renouvellement des engagements politiques envers le développement durable et les accords mondiaux historiques adoptés en 2015, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030 et l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, offrent une occasion unique de galvaniser l'action mondiale en faveur du développement durable. La Conférence Habitat III peut contribuer à garantir que ces engagements se traduisent en mesures concrètes, cohérentes et concertées au niveau local et permettent aux villes d'être les moteurs du développement durable.

C. Changements climatiques et catastrophes naturelles

150. La région Asie-Pacifique est très vulnérable aux catastrophes naturelles et aux incidences des changements climatiques. La région doit faire face à de multiples risques : géophysiques (tremblements de terre, glissements de terrain et tsunamis), biologiques (épidémies) et hydrométéorologiques (inondations, cyclones et autres tempêtes). Le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat exprime clairement qu'il existe de nombreux risques liés aux changements

¹⁰⁹ Fonds vert pour le climat : Éléments 02. Investment Opportunities for the Green Climate Fund: GEF's role and impact within the climate finance ecosystem (Fonds vert pour le climat, 2015), p. 55. Disponible à l'adresse http://www.greenclimate.fund/documents/20182/194568/GCF_ELEMENTS_02.pdf/bfbcc1e8-1b21-44d6-80cc-dcd59406dcfb (consulté le 11 décembre 2016).

climatiques et que leur fréquence et leur intensité sont en hausse. De nombreuses villes de la région sont également exposées à plusieurs types de risques, les inondations et les tempêtes étant les plus courants, suivis par les tremblements de terre et les tsunamis.

151. Les incidences des événements hydrométéorologiques et géophysiques ont sensiblement augmenté au cours des dernières décennies, les catastrophes hydrométéorologiques ayant quadruplé entre les années 70 et les années 2000¹¹⁰. Bien qu'il n'y ait guère eu de changement global en termes du nombre total de cyclones dans la région au cours des dernières décennies, on a observé une augmentation des cyclones des catégories 4 et 5 et une diminution du nombre de ceux des catégories 1 et 2. Au cours des deux dernières décennies, les cyclones ont semé le chaos dans plusieurs pays, le cyclone Nargis au Myanmar et le typhon Haiyan (Yolanda) aux Philippines en étant deux exemples récents. Les pays insulaires du Pacifique doivent de plus en plus faire face à certains des plus puissants cyclones tropicaux, comme le cyclone Pam, qui a frappé Vanuatu, parmi d'autres pays insulaires du Pacifique en mars 2015, et le cyclone Winston qui a frappé les Fidji en février 2016. Ces deux cyclones ont enregistré des vents de plus de 250 km/h et provoqué des pertes économiques de plus de 250 millions de dollars. Il est fortement probable qu'en raison des changements climatiques, les catastrophes hydrométéorologiques continueront d'augmenter dans les décennies à venir.

152. Les récentes tendances de l'urbanisation ont augmenté les niveaux d'exposition du fait de l'augmentation du nombre de personnes et des actifs économiques présents dans les zones menacées. Plus de la moitié de la population urbaine de la région vit désormais dans les zones côtières de faible élévation. Si bon nombre de ces personnes vivent dans les grandes agglomérations qui sont densément peuplées, les centres urbains dans les petits États insulaires en développement du Pacifique sont également exposés à des risques très concrets, probablement dans une plus grande proportion et à plus grande échelle. Dans l'ensemble de la région, le nombre de citoyens exposés à plusieurs risques élevés ou extrêmes est actuellement d'environ 742 millions et pourrait atteindre près d'un milliard de personnes d'ici à 2030¹¹¹. Rien qu'en 2010 et 2011, on estime que plus de 42 millions de personnes ont été déplacées en Asie et Pacifique, souvent suite à des événements météorologiques extrêmes.

153. Malgré l'augmentation des risques d'inondation, l'absence d'une gestion efficace et les variations des configurations des précipitations signifient que la pénurie d'eau devrait devenir un problème majeur dans la région. Compte tenu de la dépendance des résidents urbains vis-à-vis des systèmes de gestion des ressources en eau, cette pénurie risque d'avoir une incidence négative sur les personnes vivant dans des implantations sauvages, leurs finances limitées ne leur permettant pas de s'adapter à l'augmentation des coûts de l'eau. Pour les atolls dans les océans Pacifique et Indien, l'inquiétude est plus forte, car la pénurie des ressources en eau douce, les sécheresses intenses et les tempêtes pourraient entraîner une détérioration du niveau de l'assainissement et de l'hygiène¹¹².

154. La vulnérabilité varie dans l'ensemble de la région, diminuant en Asie de l'Est et en Asie du Nord-Est où des mesures de préparation et d'adaptation ont été plus largement appliquées. Le Japon, par exemple, est un chef de file dans la construction de structures résistant aux séismes et de systèmes avancés d'alerte aux tsunamis. Toutefois, la vulnérabilité est très élevée dans de nombreuses autres parties de la région, y compris dans les petits États insulaires en développement et de nombreux pays d'Asie du Sud et du Sud-Est. Dans ces sous-régions, une part importante de la population en forte augmentation vit dans des logements surpeuplés de mauvaise qualité qui sont extrêmement vulnérables aux risques¹¹³. L'emplacement des implantations sauvages dans des zones à risque accroît la vulnérabilité de ces personnes, ce qui augmente fortement leur risque au lendemain d'une catastrophe. En outre, alors que les grandes catastrophes telles que celles mentionnées ci-dessus tendent à attirer l'attention et les ressources, de nombreuses communautés sont exposées à des risques à petite échelle, comme des inondations

¹¹⁰ CESAP, Overview of Natural Disasters and their Impacts in Asia and the Pacific 1970–2014, Working paper series (2015). Disponible à l'adresse http://www.unescap.org/sites/default/files/Technical%20paper-Overview%20of%20natural%20hazards%20and%20their%20impacts_final.pdf (consulté le 11 décembre 2016).

¹¹¹ *Disasters Without Borders: Regional Resilience for Sustainable Development. Asia-Pacific Disaster Report 2015* (publication de l'Organisation des Nations Unies, numéro de vente : E.15.II.F.13).

¹¹² Anthony McMichael et Elisabet Lindgren, « Climate change: present and future risks to health, and necessary responses. *Journal of Internal Medicine*, vol. 270, n°5 (novembre 2011), p. 401 à 413.

¹¹³ Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *World Development Report 2010: Development and Climate Change* (Washington, Banque mondiale, 2010).

localisées, qui ne font pas affluer des ressources extérieures, mais continuent de semer la destruction et provoquent des revers importants.

155. L'élévation du niveau des mers devrait avoir un impact dans l'ensemble de la région, depuis l'Arctique asiatique, où elle devrait interagir avec des changements intervenant au niveau du permafrost et augmenter l'érosion côtière, jusqu'aux eaux plus chaudes où, entre autres, les marécages et les marais d'eau douce seront vulnérables à l'intrusion saline. Les établissements humains dans les zones côtières de faible altitude, qui accueillent actuellement la moitié de la population urbaine de la région, sont les plus exposés au risque prévu d'augmentation des inondations et à l'impact des tempêtes, même si leur gravité et leur fréquence restent inchangées. Les villes ayant les risques d'exposition de la population aux inondations les plus élevés seraient Kolkata, Mumbai, Dhaka, Guangzhou, Hô Chi Minh-Ville, Shanghai, Bangkok, Yangon et Hâi Phòng¹¹⁴. Si le niveau de la mer s'élève d'un mètre, le Bangladesh à lui seul perdra 17,5 % de ses zones urbaines, laissant des millions de personnes sans logis¹¹⁵. Les risques d'inondation ne se limitent toutefois pas à ces zones. De vastes inondations ont touché ces dernières années l'ensemble du Pakistan et ont été exacerbées par les conflits. Elles ont déplacé des millions de personnes, entraînant un afflux rapide de personnes déplacées vers les villes et contribuant à une croissance urbaine souvent incontrôlée¹¹⁶.

156. Les petits États insulaires en développement sont particulièrement menacés par l'élévation du niveau de la mer, les cyclones tropicaux, la hausse des températures de la mer en surface et de l'air et l'évolution des régimes pluviométriques, comme indiqué dans le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Une augmentation de l'incidence de maladies telles que le paludisme et la fièvre dengue a déjà été observée dans les îles du Pacifique. Les augmentations prévues dans l'élévation du niveau de la mer jusqu'en 2100 dans les petits États insulaires en développement, conjuguées à des événements extrêmes concernant le niveau de la mer, font peser de graves risques d'inondation et d'érosion aux zones côtières de faible élévation et aux atolls¹¹⁷. Dans le Pacifique, la majorité de la population, des infrastructures et du développement est concentrée dans les zones côtières qui sont vulnérables aux marées extrêmes et à l'élévation du niveau de la mer, et les mouvements de migration ainsi que l'accroissement de la population poussent encore d'autres populations vers ces zones vulnérables¹¹⁸.

157. Les villes dans les régions montagneuses doivent également faire face à leurs propres risques environnementaux, aggravés par les changements climatiques, comme la fonte des neiges et le recul des glaciers. Dans des pays comme l'Afghanistan, le Bhoutan et le Népal, qui présentent des écosystèmes montagneux fragiles, les conséquences économiques négatives de la diminution des ressources en eau et de la productivité agricole pourraient peser sur les efforts de développement durable de ces pays parmi les moins avancés.

158. Honiara, la capitale des Îles Salomon, connaît une croissance rapide. Cette croissance a dépassé 15 % dans certaines zones périurbaines (en dehors des limites de la ville) et, au sein de la ville, elle est caractérisée par la propagation d'implantations sauvages dans les zones vulnérables aux inondations et aux glissements de terrain. En 2013, ONU-Habitat a réalisé une évaluation de la vulnérabilité d'Honiara, que la ville a ensuite utilisée pour élaborer son plan de gestion des risques de catastrophe. Lorsque, en avril 2014,

¹¹⁴ Susan Hanson, Robert Nicholls, Nicola Ranger, Stéphane Hallegatte, Jan Corfee-Morlot, Celine Herweijer et Jean Chateau, « A global ranking of port cities with high exposure to climate extremes », *Climatic Change*, vol. 104, n° 1 (jan. 2011), p. 89 à 111.

¹¹⁵ Gordon McGranahan, Deborah Balk et Bridget Anderson, « The rising tide: assessing the risks of climate change and human settlements in low elevation coastal zones », *Environment and Urbanization*, vol. 19, n° 1 (avril 2007), p. 17 à 37.

¹¹⁶ Rebecca Anne Dixon et Teresita C. Schaffer, « Pakistan Floods: Internally Displaced People and the Human Impact », *South Asia Monitor*, n° 147 (nov. 2010). Disponible à l'adresse https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/legacy_files/files/publication/101101_SAM_147_PakistanFloods.pdf (consulté le 11 décembre 2016).

¹¹⁷ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Climate Change 2014: Synthesis Report* (Genève, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2014). Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Sous la direction de l'équipe de rédaction principale : Rajendra K Pachauri et Leo Meyer (dir.).

¹¹⁸ Kevin J.E. Walsh, Kathleen L. McInnes et John L. McBride, « Climate change impacts on tropical cyclones and extreme sea levels in the South Pacific – A regional assessment », *Global and Planetary Change*, vol. 80 et 81 (jan. 2012), p. 149 à 164.

des pluies torrentielles ont provoqué des inondations dévastatrices, une implantation sauvage, Koa Hill, a été complètement détruite, mais le nombre de victimes a été relativement peu élevé. Le fait que cette implantation sauvage ait été reconnue comme un point chaud des changements climatiques dans l'évaluation de la vulnérabilité a rendu ce rapport extrêmement précieux dans la phase de reprise après sinistre et incité la ville à demander à ONU-Habitat d'élaborer un vaste plan d'action sur les changements climatiques. Grâce à des analyses des risques supplémentaires et à des consultations auprès des villes et des communautés, un ensemble de mécanismes d'intervention a été mis au point pour réduire l'exposition et la sensibilité au climat et renforcer les capacités d'adaptation. Le plan porte sur trois domaines d'action – actions municipales, y compris au-delà des limites de la ville, actions au niveau du quartier et actions au niveau des communautés – au niveau de points chauds des changements climatiques. Ces actions incluent l'aménagement urbain et l'aménagement du territoire, des interventions sectorielles (eau, assainissement et autres infrastructures), la santé, les écosystèmes, la prévention des catastrophes, la sensibilisation, le développement des capacités et la gouvernance. Certaines mesures avaient déjà commencé à être appliquées avant même la finalisation du plan d'action, à savoir l'intégration des changements climatiques dans le programme de planification locale d'Honiara et la planification du déménagement de l'hôpital.

159. Le Plan d'action d'Honiara pour la résilience urbaine et le climat définit comme points chauds les endroits où les communautés sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques.

D. Les villes et les émissions de gaz à effet de serre

160. Depuis Habitat II, les changements climatiques ont pris de l'importance et sont devenus un défi de développement majeur. Les incidences des changements climatiques et d'autres catastrophes continueront d'aggraver les multiples pressions causées par l'urbanisation rapide, l'industrialisation et le développement économique dans la région Asie-Pacifique.

161. Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté dans la plupart des pays de la région Asie-Pacifique depuis la tenue d'Habitat II en 1996. Au niveau régional, on estime que les villes contribuent à l'émission de 71 % à 76 % des gaz à effet de serre, ce qui est plus ou moins proportionnel à la contribution des villes au PIB national. Dans la Déclaration d'Istanbul sur les établissements humains adoptée lors de la Conférence Habitat II, il n'a pas été reconnu que les changements climatiques représentaient l'un des principaux défis ou domaines prioritaires, mais depuis lors, la menace des changements climatiques a été reconnue à l'échelle mondiale, plus récemment, dans l'Accord de Paris adopté à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

162. Au cours des deux dernières décennies, la Chine a dépassé les États-Unis d'Amérique au rang du plus gros émetteur de dioxyde de carbone et d'émissions totales de gaz à effet de serre. L'Inde, le Japon, la Fédération de Russie, la République de Corée et la République islamique d'Iran figurent maintenant aussi parmi les dix principaux États émetteurs de dioxyde de carbone. L'Indonésie, en raison de ses changements d'affectation des terres et de sa déforestation, figure parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Malgré la présence de ces pays émetteurs à grande échelle, les émissions par habitant de la région sont encore beaucoup plus faibles que celles de l'Amérique du Nord et de l'Europe, car la région inclut de nombreux pays parmi ceux qui émettent le moins.

163. Il existe cependant des lacunes importantes dans les connaissances qui font qu'il est difficile d'évaluer la part des zones urbaines dans l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les principaux facteurs qui influent sur les émissions urbaines, on peut citer la géographie, les facteurs économiques et la dynamique des populations. Cela étant, on observe une grande variabilité de ville à ville. Il est toutefois évident qu'une grande consommation de ressources se traduit par des émissions élevées de gaz à effet de serre, ce que l'on observe de plus en plus dans de nombreuses villes d'Asie affichant une croissance rapide des classes moyennes.

164. Les causes et les conséquences des changements climatiques sont complexes et alors que les villes peuvent prendre des mesures et le font, cette section du présent rapport démontre que les solutions peuvent être difficiles à appliquer et ne sont généralement pas uniquement entre les mains des villes. Dans le même temps, les villes d'Asie et du Pacifique doivent aussi faire face à d'importants problèmes environnementaux locaux, y compris ceux qui sont énoncés ci-après.

1. Air pur

165. La pollution de l'air est un problème majeur qui touche de nombreuses villes de la région. Dix-neuf des 20 villes à l'air le plus pollué du monde se trouvent en Asie et dans le Pacifique, 13 en Inde, 3 au Pakistan, 1 en République islamique d'Iran, une au Bangladesh et une en Turquie¹¹⁹. Bien que la mégapole de Delhi présente la plus forte pollution de l'air, les grandes villes ne sont pas les seules à être affectées par le problème : les villes moyennes de moins d'un million d'habitants, comme Gwalior et Raipur (Inde) et les petites villes de moins de 500 000 habitants, comme Iğdir, en Turquie et Khormabad, en République islamique d'Iran sont aussi concernées. D'autres villes de la région souffrent également d'un niveau dangereux de pollution de l'air, des problèmes graves étant signalés à Singapour et dans des villes de Malaisie et d'Indonésie en raison de la combustion de forêts et de tourbières à Sumatra (Indonésie).

166. Les effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé sont désormais clairs ; les taux de cancer du poumon ont augmenté de 60 % au cours de la dernière décennie à Beijing, par exemple, malgré le fait que le nombre des fumeurs n'ait pas globalement augmenté. Même si les causes de la pollution de l'air sont plurielles, la croissance des villes elles-mêmes en est souvent le moteur. À Beijing, près de 40 % des particules en suspension dans l'air proviennent des 5 000 sites de construction environ de la ville¹²⁰. Dans l'ensemble de la région, on estime à plus de 2,6 millions le nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air extérieur pour la seule année 2012¹²¹.

2. Eau salubre (eaux de surface, eau potable et assainissement dans les villes)

167. Bien que la pollution de l'air soit souvent à la une de l'actualité, la pollution de l'eau et la dégradation des sols sont également des problèmes graves pour la santé et le bien-être des citoyens et mettent à rude épreuve les capacités et les ressources des gouvernements municipaux dans la région. La pollution industrielle, le non-traitement des eaux usées, l'insuffisance de la collecte et de l'élimination des déchets solides et les déchets médicaux contribuent tous à la pollution et à la dégradation des écosystèmes d'eau douce, d'eau de mer et terrestres à l'intérieur et aux environs des villes. Par exemple, 60 % des déchets solides sont éliminés à ciel ouvert à Bangkok¹²².

168. Dans l'ensemble de la région, les rivières contiennent jusqu'à trois fois plus de bactéries provenant des déchets générés par l'homme que la moyenne mondiale¹²³. De sévères mises en garde concernant la toxicité des cours d'eau, non seulement pour la consommation, mais aussi pour l'agriculture et le contact humain, sont monnaie courante dans de nombreuses grandes villes de la région¹²⁴. Dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, l'approvisionnement en eau douce est également une grande source de préoccupation en raison de l'épuisement des ressources en eaux souterraines et de la fluctuation des régimes météorologiques. Même dans les pays plus riches, comme l'Australie, la rareté de l'eau est en train de devenir un problème important qui a des incidences directes sur les perspectives économiques. L'Asie de l'Est connaît également des pénuries d'eau en raison du manque de précipitations et de la surexploitation des ressources en eau.

¹¹⁹ Ross Chainey, « Which is the world's most polluted city? », 25 juin 2015. Disponible à l'adresse : <https://agenda.weforum.org/2015/06/which-is-the-worlds-most-polluted-city> (consulté le 12 décembre 2016).

¹²⁰ ONU-Habitat et CESAP, *The State of Asian and Pacific Cities 2015* (voir note 3), p. 130.

¹²¹ Organisation mondiale de la Santé, 2014, Burden of disease from ambient air pollution for 2012. Summary of results. Disponible à l'adresse http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/AAP_BoD_results_March2014.pdf (consulté le 12 décembre 2016).

¹²² Tadashi Matsumoto et Loïc Daudey, « Urban Green Growth in Dynamic Asia: A Conceptual Framework », OECD documents de travail de développement régional de l'OCDE (Paris, OECD Publishing, 2014).

¹²³ Alexandra E. Evans, Munir A. Hanjra, Yunlu Jiang, Manzoor Qadir et Pay Drechsel, « Water pollution in Asia: The urgent need for prevention and monitoring ». Document d'analyse 1222 du Forum mondial de l'eau (juin 2012). Disponible à l'adresse <http://admin.indiaenvironmentportal.org.in/files/file/Water-pollution-in-Asia.pdf> (consulté le 12 décembre 2016).

¹²⁴ Joanna Lillis, « Kazakhstan: Scientists Alarmed at Pollution of Central Asia's Longest River », 13 avril 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.eurasianet.org/node/72961> (consulté le 12 décembre 2016). Voir aussi Elizabeth C. Economy, « China's Water Pollution Crisis », *The Diplomat*, 22 jan. 2013. Disponible à l'adresse <http://thediplomat.com/2013/01/forget-air-pollution-chinas-has-a-water-problem/> (consulté le 12 décembre 2016).

3. Gestion des déchets solides

169. En ce qui concerne les tendances en matière de gestion des déchets, l'Asie plus que toute autre région au monde a besoin de rompre le lien indissoluble entre le taux de production de déchets et la prospérité¹²⁵. En 2025, le volume de déchets produits par les zones urbaines de la région aura plus que doublé par rapport à 1999¹²⁶. Si la plupart des déchets sont encore composés de matière organique, les flux de déchets sont de plus en plus complexes, non biodégradables et toxiques. Pour mettre un terme à cette tendance à la production de déchets, et à la pollution et aux risques sanitaires connexes, ainsi qu'à l'énorme pression exercée sur les ressources publiques, les villes de la région Asie et Pacifique doivent transformer les approches « collecte et décharge » de leurs systèmes de gestion des déchets solides en modèles de conversion de « déchets en ressources », voire de « déchets en énergie »¹²⁷. Des partenariats élargis entre différents niveaux de gouvernement, la société civile et le secteur privé sont indispensables pour amorcer le virage au niveau de la politique et des pratiques¹²⁸.

4. Protection des écosystèmes urbains et périurbains

170. Les modes d'urbanisation actuels se traduisent par une expansion des villes vers les zones rurales, ce qui a un impact sur les terres agricoles, les forêts et les écosystèmes d'eau douce. Dans de nombreuses parties de la région, les villes n'ont pas donné priorité, dans le cadre de leurs stratégies de croissance, à un environnement urbain propre ou à la préservation des écosystèmes, ce qui a entraîné une sévère dégradation à l'intérieur et autour des villes.

171. L'expansion des zones urbaines a conduit à la dégradation des écosystèmes et à la perte de l'habitat pour la biodiversité, y compris pour de nombreuses espèces gravement menacées dans la région, comme les tigres, les rhinocéros, les orangs-outans et les léopards. Treize des 35 zones de réserves de biodiversité du monde se trouvent dans la région Asie-Pacifique et il est prévu que la croissance urbaine, en particulier l'urbanisation des petites villes et agglomérations, se produira dans les régions entourant les réserves, ce qui pourrait avoir de graves conséquences pour ces zones critiques.^{129 130}

172. La connectivité des zones urbaines grâce à l'expansion des réseaux routiers et d'autres infrastructures a également des implications pour les espèces indigènes, comme dans le cas des populations de koalas en Australie¹³¹. Cela souligne l'importance de l'aménagement urbain et de la prise en compte de la diversité biologique, de la gestion des ressources naturelles et des services écosystémiques par les autorités municipales pour une viabilité urbaine et rurale à long terme. La disparition d'écosystèmes et de zones vertes en général accentue aussi l'effet « îlot de chaleur urbain », qui entraîne l'augmentation de la température de jusqu'à 3 à 4 °C dans les grandes villes de la région par rapport à celle des zones rurales avoisinantes.

E. S'appuyer sur de nouveaux engagements mondiaux

173. Les engagements internationaux envers le développement durable (et l'expérience acquise au niveau régional dans ce domaine) et la lutte contre les changements climatiques et les catastrophes constituent l'un des fondements essentiels pour progresser vers un avenir à faible intensité de carbone et résilient pour les villes dans la région Asie-Pacifique.

¹²⁵ Daniel Hoornweg et Perinaz Bhada-Tata, *What a Waste: A Global Review of Solid Waste Management*, Urban Development Series, n° 15 (Washington, Banque mondiale, 2012).

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ ONU-Habitat et CESAP, *The State of Asian and Pacific Cities 2015* (voir note 3), p. 128.

¹²⁸ CESAP, *Valuing Waste, Transforming Cities* (Bangkok, Organisation des Nations Unies, 2015).

¹²⁹ Une réserve de biodiversité est définie comme une zone présentant un pourcentage élevé de végétaux que l'on ne trouve nulle part ailleurs sur la planète, et qui sont menacés (il ne reste que 30 % ou moins de sa végétation naturelle d'origine).

¹³⁰ Kiran Rajashekariah, *Impact of urbanisation on biodiversity: Case studies from India* (New Delhi, Fonds mondial pour la nature Inde, 2011).

¹³¹ Australia, Environment and Communications References Committee, *The koala – saving our national icon* (Canberra, Senate Printing Unit, 2011). Disponible à l'adresse http://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Committees/Senate/Environment_and_Communications/Completed_inquiries/2010-13/koalas/report/index (consulté le 12 décembre 2016).

174. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 présente une vision globale et complète pour parvenir à un développement durable. Il représente une bonne occasion de développer et intégrer les concepts et les pratiques relatifs au développement durable dans la planification urbaine et la gestion des villes. Le rôle crucial que jouent les villes dans la quête du développement durable a été reconnu avec l'inclusion d'un objectif de développement durable concernant les villes (objectif 11), qui vise à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Promouvoir la viabilité de l'environnement dans les villes contribuera directement à la réalisation de nombreux autres objectifs et cibles, notamment les objectifs n° 2 (faim zéro), n° 3 (bonne santé et bien-être), n° 6 (eau potable et assainissement), n° 7 (énergie abordable et propre), n° 12 (consommation et production responsables) et n° 13 (lutte contre les changements climatiques).

175. À Paris, en décembre 2015, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à sa vingt et unième session, a décidé de s'employer à maintenir la hausse des températures mondiales en dessous de 2 °C (3,6 °F) d'ici à 2100, et dans l'idéal en dessous de 1,5 °C (2,7 °F). Pour les villes en Asie et Pacifique, l'accord suppose à la fois de prendre l'initiative pour réduire les émissions et de pouvoir financer des infrastructures résilientes et d'autres mesures d'adaptation et d'atténuation. L'Accord de Paris sur les changements climatiques reconnaît explicitement le rôle des non-Parties, notamment des villes et autres autorités infranationales, et les encourage à intensifier leurs efforts et à appuyer les mesures visant à réduire les émissions et/ou à renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques. En plus de l'accord, le rôle des villes a été élevé lors des pourparlers, des organisations telles que le Pacte des maires rassemblant des dirigeants locaux et urbains pour discuter des difficultés rencontrées et des innovations au niveau de la ville.

176. Fin 2015, 48 pays de la région Asie-Pacifique avaient présenté leurs contributions prévues déterminées au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tandis que 23 pays avaient soumis leur deuxième communication nationale. Les contributions représentent des cibles de l'action climatique pour des années de référence allant de 1990 à 2011, 2030 étant la date butoir pour la majorité des demandes. Les 48 contributions soumises incluent des objectifs d'atténuation liés à la consommation d'énergie, avec un appel unifié pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles pour la production d'énergie et le passage à des sources d'énergie renouvelables. Vingt-quatre pays ont inclus des objectifs spécifiquement liés aux zones urbaines. Pour la majorité de ces objectifs, il s'agit de créer des villes durables grâce à l'application de codes de construction stricts et de mesures de protection contre les inondations. La Chine a annoncé son intention de contrôler les émissions provenant des bâtiments et de passer à un développement à faible émission de carbone. De même, l'Inde a inclus des normes minimales pour l'énergie et le Japon et la Mongolie visent à faire des économies d'énergie grâce à l'isolation thermique. Les Fidji, Kiribati et le Viet Nam ont inclus des objectifs pour la ville relatifs à la réinstallation et à réimplantation.

177. Moins de la moitié des demandes de la région, soit 18 au total, comprennent des déclarations explicites concernant l'adaptation. Toutefois, le risque élevé d'exposition aux catastrophes naturelles liées au climat est abordé dans 50 % des contributions soumises. Les petits États insulaires en développement en particulier, ainsi que l'Afghanistan et le Bangladesh ont souligné leur intention d'améliorer les stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'élaborer des mesures de préparation. Plus de 70 % des contributions soumises demandent un appui international sous la forme de renforcement des capacités, de transfert de technologie ou d'aide financière. Les objectifs des contributions soumises par les pays d'Asie et du Pacifique reflètent un but unique, des mesures imminentes étant nécessaires au niveau local, combinées à de l'aide internationale, afin d'œuvrer de concert pour mettre en place une économie à faible intensité de carbone et résiliente face aux changements climatiques.

178. Un autre accord international important pour la région est le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030, qui a été adopté à Sendai (Japon) en mars 2015, à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe. L'objectif du Cadre de Sendai est de réduire sensiblement les risques de catastrophe et les « pertes en vies humaines, moyens de subsistance et santé » dans les communautés et les pays. Le cadre inclut sept objectifs et quatre actions prioritaires pour les niveaux local, régional, national et mondial, qui reconnaissent la nécessité de traiter de l'utilisation des terres et de l'aménagement urbain, des codes de construction, de la gestion de l'environnement et des ressources et des normes de santé et de sécurité. Par exemple, le gouvernement japonais encourage les organisations bénévoles de gestion des catastrophes à travailler en partenariat avec les pompiers bénévoles. Son rapport national pour Habitat III accorde également une grande importance au renforcement des capacités de résistance aux catastrophes et comprend des mesures prises pour renforcer

l'appareil, les institutions et les systèmes japonais grâce à l'amélioration des systèmes d'alerte rapide et de la collecte de données¹³².

F. Passer des accords mondiaux à l'action dans les villes d'Asie et du Pacifique

179. Les villes de la région prennent actuellement des mesures à la fois pour traiter les problèmes environnementaux existants et, à un niveau plus stratégique, jouer leur rôle dans la réalisation des objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030.

180. Les villes de la région sont également en passe de devenir des chefs de file dans l'élaboration de plans en faveur de la transition vers un développement résilient et à faible intensité de carbone. Par exemple, les signataires du Pacte des maires, sont notamment des maires de villes d'Australie, du Bangladesh, du Bhoutan, d'Inde, d'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la République de Corée, du Sri Lanka et de Vanuatu. Certains d'entre eux se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, la ville d'Adélaïde (Australie), a annoncé une réduction de 35 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 et a pour ambition de devenir la première ville neutre en carbone dans le monde. En Inde, la ville de Rajkot s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 16 % en 2016. La ville de Melaka (Malaisie), avec son objectif de devenir une « ville-État à technologie verte » d'ici à 2020 et identifiant les mesures d'atténuation, a effectué un rapport d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre en 2013¹³³.

181. D'autres initiatives d'atténuation des changements climatiques qui dépassent le champ d'application du Pacte des maires ont été recensées dans la région. Par exemple, des villes et des régions en Chine se sont engagées envers des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment Beijing (atteindre un certain pic d'émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020 environ), la province de Sichuan (pics d'émissions de CO₂ d'ici à 2030) et Wuhan (pics d'émissions de CO₂ d'ici à 2020). En outre, des marchés du carbone ont été mis à l'essai dans cinq villes (Beijing, Chongqing, Shanghai, Shenzhen et Tianjin) et deux provinces chinoises (Guangdong et Hubei) qui aboutiront à la création d'un système national d'échange de droits d'émission qui devrait être lancé en 2017.

182. Les administrations municipales jouent aussi un rôle prépondérant dans l'évolution vers la résilience, notamment par une adaptation réussie des villes aux changements climatiques, par le biais d'évaluations locales, d'investissements, de politiques et de cadres réglementaires. Il est donc crucial pour l'adaptation et l'atténuation au niveau local de renforcer les capacités humaines et institutionnelles. Il faut combiner ce renforcement avec l'appui des gouvernements nationaux et la mise en œuvre en partenariat avec le secteur privé et la société civile. La coopération entre ces différents acteurs met en place des synergies pour l'investissement dans les infrastructures, l'aménagement urbain, le développement économique et la conservation des écosystèmes.

183. Étant donné que bon nombre de mesures de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques sont similaires, le fait de combiner les mesures des deux programmes peut s'avérer efficace et rentable pour une région se heurtant à plusieurs risques imminents. Un excellent exemple de cette bonne pratique mondiale est celui de la *Strategy for Climate and Disaster Resilience in the Pacific* (Stratégie régionale intégrée du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe et des changements climatiques), une approche intégrée lancée en 2015, qui a abouti à l'élaboration de plans d'action nationaux conjoints entre de nombreuses îles du Pacifique. L'intégration de ces méthodes dans l'ensemble des politiques locales, nationales et régionales peut aussi amplifier les avantages. Pour les petits États insulaires en développement du Pacifique, l'adaptation aux changements climatiques produit plus d'avantages lorsqu'elle est intégrée à d'autres activités de développement et est associée aux approches communautaires. L'efficacité des efforts d'adaptation des zones urbaines, périurbaines et rurales pour assurer la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture urbaine, des bâtiments verts et des espaces verts peut aussi réduire la vulnérabilité aux changements climatiques des citoyens à faible revenu.

¹³² Rapport national du Japon pour Habitat III, p. 34.

¹³³ Melaka State (2013) Greenhouse Gas Emission Inventory Report 2013. ICLEI South Asia.

184. Parmi les mesures visant à atténuer les émissions, l'un des principaux exemples est la manière dont de nombreux pays de la région misent sur l'investissement et la production d'énergie à partir de sources renouvelables, ce qui est essentiel pour réduire les émissions. La Chine est le chef de file pour ce qui est de l'investissement dans les énergies renouvelables : de 2014 à 2015, sa capacité en énergie solaire et éolienne a augmenté de 74 % et 34 %, respectivement. Le Japon occupe le troisième rang mondial en termes de total des investissements ; la Turquie occupe la deuxième place pour ce qui est des investissements dans l'énergie géothermique, hydroélectrique et la capacité de chauffage d'eau à l'énergie solaire ; et l'Inde arrive en quatrième place dans l'énergie solaire thermique à concentration et la cinquième place dans la génération d'énergie à partir de la biomasse et l'énergie éolienne¹³⁴. La présence de ces chefs de file dans la région est une excellente occasion pour des échanges régionaux entre les différents gouvernements nationaux et d'étendre les services énergétiques renouvelables et durables.

185. Les villes prennent aussi des mesures pour remédier à la pollution de l'air. Les grandes villes de la région, comme Guangzhou (Chine), Islamabad et Colombo, ont adhéré à la *Clean Air Asia initiative* qui permet aux villes d'élaborer et adopter des données scientifiques robustes comme fondement pour des politiques et des pratiques en matière de gestion de la qualité de l'air, de transports durables, d'énergie propre et de développement urbain. Cela signifie que, pour la première fois, grâce à cette initiative, les villes ont désormais accès à un cadre d'orientation qui dote les pays et les villes des connaissances et des orientations nécessaires pour réduire efficacement la pollution de l'air, recenser les mesures et les actions à entreprendre par les politiques et les décideurs nationaux et locaux pour améliorer la qualité de l'air tout en s'attaquant à des cas spécifiques dans des domaines tels que les transports et la construction¹³⁵.

186. Pour ce qui est de relever le défi de la gestion des déchets solides, un certain nombre de bonnes pratiques se dégagent également dans la région. La République de Corée et Singapour font face à ce défi en testant des partenariats public-privé pour la création d'usines qui transforment les « déchets en énergie ». La Malaisie, les Philippines, le Sri Lanka et la Thaïlande cherchent à élaborer des cadres réglementaires pour institutionnaliser des systèmes de gestion intégrée et durable des déchets. Cependant, en réalité, la plupart des villes d'Asie et Pacifique doivent faire face à de grandes difficultés dans la gestion rentable et écologiquement responsable des déchets solides. La raison en est que les municipalités n'ont pas la capacité ni les ressources humaines et financières nécessaires pour traiter tous les déchets solides générés et appliquer les réglementations pour leur élimination. Toutefois, des initiatives où la gestion des déchets solides est intégrée dans des approches de gestion municipale et communautaire, comme l'approche communautaire de « valorisation des déchets » dans la ville de Surabaya en Indonésie, comme indiqué dans la section précédente (par. 145), donnent de bons résultats et représentent des modèles très prometteurs qui ne demandent qu'à être reproduits. De même, les centres communautaires intégrés de récupération des ressources créés par *Waste Concern*, une organisation non gouvernementale du Bangladesh, se sont révélés être une solution efficace pour de nombreuses villes de la région¹³⁶.

187. Le nettoyage de la rivière Singapour a été avancé comme exemple de projet réussi qui a transformé la rivière en dix ans avec un budget de 170 millions de dollars, d'un cours d'eau pollué et insalubre, en un écosystème modèle d'eau douce dans un contexte urbain. Les gouvernements chinois et indien ont également annoncé des plans visant à investir dans la revitalisation des cours d'eau pollués. La collecte des eaux de pluie a été une autre initiative environnementale fructueuse dans de nombreux pays, comme les Maldives, les Philippines, la Thaïlande et plusieurs pays insulaires du Pacifique, comme Kiribati et Tuvalu pour n'en citer que quelques-uns.

188. Un exemple de solutions qui apportent de nombreux avantages et permettent de traiter à la fois l'environnement et l'accès aux services de base est l'initiative de Séoul qui vise à réduire la pression sur les décharges insuffisantes en brûlant les déchets solides pour générer de la vapeur à haute pression en tant que sous-produit, vapeur qui est ensuite utilisée comme source d'énergie de remplacement pour les communautés voisines¹³⁷. Enfin, le Sri Lanka offre un exemple sur la manière dont les politiques peuvent être utilisées pour promouvoir des modes de vie plus respectueux de l'environnement : un système de

¹³⁴ Renewable Energies Policy Network for the 21st Century, *Renewables 2014 Global Report: Key Findings* (Paris, REN21, 2014).

¹³⁵ Des informations complémentaires sur la *Clean Air Asia initiative* sont disponibles à l'adresse <http://cleanairasia.org> (consulté le 12 décembre 2016).

¹³⁶ CESAP, *Valuing Waste, Transforming Cities* (voir note 132).

¹³⁷ Des informations complémentaires sur l'initiative sont disponibles à l'adresse <https://seoulsolution.kr/node/3411?language=en> (consulté le 12 décembre 2016).

taxation qui offre d'importantes réductions d'impôts pour l'achat de voitures hybrides est en place depuis 2010 et a été prorogé en 2015 pour inclure les véhicules électriques, amenant à plus de 80 000 le nombre de véhicules de ce type dans le pays¹³⁸.

189. Bien entendu, pour concrétiser cet avenir à faible intensité de carbone et résilient pour les villes, il faut pouvoir compter sur un financement suffisant. Nombre des engagements des contributions prévues déterminées au niveau national dépendent du financement, dont plusieurs les chiffrent très exactement. Cela étant dit, ces chiffres sont souvent regroupés au niveau national, et pour assurer la transformation des villes en tant que centres stratégiques pour l'atténuation et l'adaptation, il a capital que le financement soit affecté aux zones urbaines. Pour assurer un développement économe en énergie et à faible émission de carbone, les villes pourraient utiliser les impôts, et en particulier l'impôt foncier. Les gouvernements locaux et nationaux devraient également introduire des tarifs progressifs et fondés sur la consommation pour l'utilisation des ressources, en particulier l'eau et l'énergie, et offrir des incitations à ceux qui adoptent des comportements en faveur de la durabilité.

190. Dans l'ensemble, il existe de nouvelles sources et organisations de financement qui visent également à soutenir les villes en ce qui concerne les changements climatiques. Un exemple en est l'Alliance pour le leadership dans le financement de l'action climatique en faveur des villes qui a été créée en 2014 avec pour mission « d'accélérer le flux de capitaux supplémentaires vers les villes, d'optimiser les investissements dans les infrastructures à faible intensité de carbone et résilientes face aux changements climatiques, et de combler l'insuffisance de l'investissement dans les zones urbaines au cours des quinze prochaines années »¹³⁹. Bien qu'il ne soit pas exclusivement destiné aux villes, le Fonds vert pour le climat représente une autre source de financement potentielle pour financer les efforts d'adaptation et d'atténuation dans les villes, vu qu'il a ciblé en priorité l'adaptation des villes aux changements climatiques pour les financements. Le Fonds vert pour le climat a reconnu que les villes ont un fort potentiel d'atténuation et d'adaptation, mais qu'elles ont reçu un soutien modeste et, par conséquent, le Fonds pourrait être utilisé pour des solutions novatrices au problème des changements climatiques dans les zones urbaines.

191. Enfin, les administrations nationales et locales devront travailler de concert pour élaborer des solutions et mettre au point les budgets correspondants pour traiter ces questions de résilience dans le but ultime de favoriser les villes où l'environnement est un socle, et non plus un obstacle, pour le développement durable.

VI. Urbanisation, institutions et gouvernance

A. Introduction

192. La région Asie et Pacifique doit renforcer et améliorer ses politiques et pratiques pour réussir la gouvernance urbaine.

193. Elle doit assumer une gouvernance à plusieurs niveaux, plus ouverte et transparente, afin de pouvoir gérer l'ampleur et la complexité de ses villes, villes-régions et systèmes urbains infranationaux.

194. La gouvernance urbaine future doit être étayée par un engagement actif et des partenariats impliquant le secteur privé, les collectivités et tous les niveaux du gouvernement.

195. De nombreux problèmes se posent à la gouvernance urbaine dans la région, où il existe des écarts persistants entre les politiques et les plans d'urbanisation et leur mise en œuvre réelle aux niveaux national et local. La gouvernance n'a pas suivi le rythme de l'urbanisation et des nouvelles complexités sociales, économiques et technologiques.

196. Cette section du présent rapport met en lumière trois domaines de gouvernance que les pays et les villes d'Asie et du Pacifique doivent renforcer afin de gérer les complexités dans l'intérêt public : promotion d'une gouvernance à plusieurs niveaux plus efficace ; application de cadres de gouvernance

¹³⁸ Des informations complémentaires sur l'initiative sont disponibles à l'adresse <http://www.globalfueleconomy.org/blog/2016/january/fuel-economy-policy-development-in-sri-lanka> (consulté le 12 décembre 2016).

¹³⁹ Voir <http://www.citiesclimatefinance.org/about/mission/>.

métropolitaine pour de nombreuses villes et non pas simplement les plus grandes ; et négociation d'un nouveau pacte entre les planificateurs et le secteur privé.

B. La gouvernance et l'« approche facilitatrice »

197. Après la Conférence Habitat II, l'« approche facilitatrice » a été le principal concept du Programme pour l'Habitat en matière de gouvernance. Le concept a été plus largement lié au renforcement de l'efficacité du marché, le gouvernement devant ne plus s'occuper de la fourniture directe d'infrastructures et de services de base et devenir un organe régulateur définissant le cadre pour que le secteur privé puisse mener à bien la fourniture directe¹⁴⁰. Les échecs de facilitation ont depuis soulevé de nombreuses critiques fondées sur des données factuelles, mais aussi idéologiques, en particulier en termes de leur incidence sur la prestation de services et la fourniture de logements. Dans la période suivant la Conférence Habitat III, il faudra accorder une attention accrue à l'élaboration de nouveaux cadres de gouvernance qui reconnaissent et équilibrent les besoins en termes de durabilité, d'inclusion et de prospérité économique. La région Asie et Pacifique devra pouvoir compter dessus si elle veut exploiter efficacement et tirer avantage de sa transformation urbaine.

198. Toutefois, l'« approche facilitatrice » a été toujours interprétée au sens large comme une réduction des contraintes pesant sur la productivité urbaine en favorisant l'initiative et la collaboration entre les acteurs et les parties prenantes, notamment les dirigeants locaux, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires. Comme on l'a vu plus haut, la volonté d'adopter des approches communautaires s'est révélée être très efficace dans de nombreux pays. Au cours des deux dernières décennies, plusieurs pays d'Asie et du Pacifique ont affiché une plus grande prise de conscience de la nécessité d'autonomiser les communautés urbaines, mais pour être efficace et progresser, la gouvernance urbaine doit s'appuyer sur un engagement continu et le renforcement des partenariats.

199. Respecter les droits de l'homme et faire participer les habitants sont de plus en plus inscrits dans la loi et la pratique de l'état de droit dans de nombreux pays de la région, mais des lacunes subsistent. Le droit à la ville et l'accès à la terre sont des exemples clefs de ce défi et des difficultés actuelles. Dans le Programme pour l'Habitat, l'égalité a été inscrite dans le contexte de l'égalité des chances à l'emploi, de l'égalité de l'accès à la terre et aux services et de l'égalité des droits pour les hommes et les femmes. Néanmoins, dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique, le droit à la ville et à ses services reste une réalité lointaine pour beaucoup.

200. « L'inégalité se fait le plus sentir lorsque les citoyens estiment que les règles s'appliquent différemment à différentes personnes »¹⁴¹. Dans plusieurs pays de la région, les droits et les règles diffèrent encore pour les hommes et les femmes, par exemple en matière de succession et de droits fonciers. En Chine, les migrants et leur famille ne jouissent toujours pas pleinement de droits de résidence dans les villes, bien que le changement soit désormais amorcé. La gouvernance urbaine et les institutions publiques dans cette région devront gérer les demandes accrues qui pèseront à l'avenir sur les villes et leurs ressources. La gestion et la mise en équilibre de ces complexités croissantes et de ces transformations fondamentales seront essentielles pour la réalisation du programme Habitat III.

C. Mise en place d'une gouvernance à plusieurs niveaux plus efficace

201. Même si la gouvernance des zones urbaines est différente selon les pays de la région, tous les pays d'Asie et du Pacifique, hormis les plus petits, ont de multiples acteurs et des niveaux et des secteurs de gouvernement étendus qui exigent une intégration à la fois verticale et horizontale. L'une des tensions actuelles découle de la promulgation de règlements et plans souvent nationaux qui ne prévoient pas de moyens d'ajustement et de mise en œuvre au niveau infranational adéquat. Les villes de la région doivent trouver des solutions de gouvernance et de gestion au niveau infranational et de la ville-région. La région doit assumer une gouvernance à un plus grand nombre de niveaux, afin de pouvoir gérer l'ampleur et la complexité de ses villes, districts urbains et systèmes urbains infranationaux. Cela concerne les politiques

¹⁴⁰ Isa Baud, « Collective action, enablement and partnerships: issues in urban development ». Discours prononcé à la Vrije Universiteit, à Amsterdam le 27 octobre 2000. Disponible à l'adresse http://www.ucl.ac.uk/dpu-projects/drivers_urb_change/urb_governance/pdf_partic_proc/IHS_Baud_collective_action.pdf (consulté le 15 décembre 2016).

¹⁴¹ Pierre Rosanvallon, « How to create a society of equals: overcoming today's crisis of inequality », *Foreign Affairs*, vol. 95, n° 1 (jan./fév. 2016). Disponible à l'adresse <https://www.foreignaffairs.com/articles/2015-12-14/how-create-society-equals> (consulté le 15 décembre 2016).

et les cadres d'urbanisation nationaux, la décentralisation, y compris la coordination au-delà des frontières administratives, et la participation.

202. Les politiques urbaines nationales classiques mettent l'accent sur la conciliation entre la croissance urbaine et la redistribution des richesses. Plus récemment, les politiques urbaines nationales ont mis l'accent sur l'action et la coordination visant à obtenir une urbanisation transformationnelle, productive, inclusive et résiliente¹⁴². Lors d'une étude récente d'ONU-Habitat et du Royal Melbourne Institute of Technology, 21 pays de la région Asie-Pacifique ont été évalués en termes de mise en œuvre ou de prise en compte de leurs politiques urbaines nationales. Les évaluations des Fidji, de la Malaisie, des Philippines et de Singapour sont en cours. Le Bhoutan, le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao, le Népal, le Samoa, le Sri Lanka; la Thaïlande et le Viet Nam sont en train d'exécuter leurs plans qui ont été lancés il y a 10 ans. Le Bangladesh et les Îles Salomon en sont à l'étape de formulation. Pour le Myanmar, le Pakistan, le Timor-Leste et Vanuatu, des travaux préparatoires d'élaboration de politiques sont en cours¹⁴³. Nombre de ces plans, autant visionnaires qu'ils soient, ne font office que d'orientation, étant souvent dissociés des progrès concrets sur le terrain. Même si l'émergence de politiques urbaines nationales est une tendance importante et bienvenue dans la région, il reste beaucoup à faire pour appuyer leur mise en œuvre.

203. L'interaction entre les niveaux national et local est également essentielle pour assurer l'efficacité de la politique urbaine, mais elle est en pleine évolution dans de nombreux pays de la région. Les niveaux de décentralisation varient d'un pays et d'une sous-région à l'autre. Plusieurs pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Ouest et d'Asie du Sud-Est, comme l'Inde, l'Indonésie, le Népal et les Philippines ont entrepris des réformes de décentralisation, non sans difficultés. Aux Philippines, le gouvernement local assume des responsabilités importantes pour la planification de l'utilisation des terres et le logement, mais souvent le financement n'a pas été à la hauteur de ces responsabilités.

204. De même, l'Inde a réussi à accroître l'engagement participatif, mais le transfert de fonds a limité la capacité du gouvernement local à répondre aux besoins et aux demandes. Les États indiens ont, depuis de nombreuses années, autorité en matière d'urbanisation et de logement, bien que le Ministère du logement et de l'atténuation de la pauvreté urbaine conserve le mandat global de la politique du logement, complété par l'autorité pour appuyer les États avec des missions de logement, c'est-à-dire de vastes programmes pluriannuels. Le Ministère du développement urbain a le mandat du développement urbain, avec des missions telles que celles déjà indiquées plus haut sur l'assainissement et les villes intelligentes.

205. Au Pakistan, la décentralisation vers les provinces a été introduite en 2010 et ces dernières ont désormais autorité sur une grande partie du programme de mise en œuvre de l'urbanisation. La responsabilité résiduelle de la politique urbaine reste sous la tutelle du Ministère national des changements climatiques, héritage lié au mandat de la gestion de l'environnement urbain.

206. La vaste décentralisation de l'Indonésie en 1999 a confié l'essentiel de l'autorité aux municipalités et aux districts ruraux, et non pas aux provinces. Au cours des premières années, les villes étaient à court de fonds et de capacités, et ont donc rencontré des difficultés. Des élections locales ont également confié les règlements locaux et les budgets aux conseils locaux. La phase d'apprentissage a été dure et il était communément admis que la décentralisation avait échoué dans de nombreuses villes. Toutefois, une génération de jeunes maires a fait son apparition ; ils ont appris à travailler avec les communautés, les entreprises locales et leurs propres administrations locales et ont obtenu de bons résultats et fait preuve d'une transparence satisfaisante. Ces maires ont capturé l'imagination des citoyens tant de la nouvelle classe moyenne que des pauvres et, en 2014, un maire a été élu président de l'Indonésie.

207. Plusieurs pays du Pacifique, tels que l'Australie, les Fidji, les Îles Salomon et la Nouvelle-Zélande ont entamé une réforme de la décentralisation. Même les pays dotés de systèmes politiques plus centralisés, comme la Chine, le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Viet Nam ont entrepris une décentralisation avec des degrés d'efficacité variables. La Chine offre un exemple d'engagement clair envers la réforme pour encourager la croissance urbaine dans le cadre des priorités et des efforts du pays en faveur du développement. Les principes essentiels du plan national de nouvelle urbanisation de la Chine

¹⁴² ONU-Habitat, *National Urban Policy: A Guiding Framework* (Nairobi, ONU-Habitat, 2015).

¹⁴³ Ibid.

(2014–2020) ont été formulés dans le cadre de la préparation du douzième plan quinquennal de la Chine en 2011. Ce plan comporte un volet sur le renforcement de l'organisation et de la coordination¹⁴⁴.

208. En fin de compte, les capacités humaines et institutionnelles sont souvent insuffisantes pour bien gérer le transfert de responsabilités et en tirer profit. Cela est particulièrement vrai dans le cas des petites et moyennes villes où l'expertise dans la planification urbaine, par exemple, n'est pas suffisante. À cette question viennent s'ajouter la myriade de défis et le manque du niveau de coordination nécessaire pour s'attaquer à toutes les questions auxquelles les administrations municipales doivent actuellement faire face. Le développement des capacités est un moyen et non une fin en soi et doit donc cibler les priorités de développement locales et nationales. Cela est particulièrement vrai pour les schémas de croissance urbaine dans lesquels les villes « débordent » de leurs frontières administratives vers les zones périurbaines et rurales. Le besoin de coordination est reconnu dans certaines politiques de décentralisation, notamment celles de l'Inde, de l'Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande, mais la collaboration s'est souvent avérée être en grande partie inefficace et de nouvelles formes de gouvernance doivent être imaginées.

209. Une gouvernance efficace doit également tenir compte de l'engagement de la communauté. Cela est essentiel pour le succès du Nouveau programme pour les villes. Comme cela a été abordé plus haut, il existe depuis longtemps une organisation communautaire dans la région et le fait de l'intégrer dans les structures de gouvernance verticales pourrait renforcer les liens et appuyer la prestation de services de base, y compris par une mobilisation du financement communautaire. Alors que les organismes publics doivent améliorer leur coordination les uns avec les autres, ils doivent aussi être plus sensibles aux citoyens et s'engager dans une gouvernance urbaine plus participative. Les espaces urbains offrent des possibilités de participation des citoyens par le biais de processus formels, comme les conseils de développement communautaire, ou de modes de communication tels que les médias sociaux.

210. La reconnaissance de la participation accrue des entités non gouvernementales et le rôle de la société civile, y compris grâce à une décentralisation effective, ont été soulignés par des pays comme l'Afghanistan¹⁴⁵, l'Indonésie¹⁴⁶ et la République islamique d'Iran¹⁴⁷. Comme indiqué ci-dessus, en Afghanistan, des conseils de développement communautaire ont été créés dans les grandes villes comme Kaboul, Herat et Mazar-e-Charif, grâce à la mobilisation des communautés et à l'élection du conseil ; ils ont démontré la capacité des personnes à s'organiser et à trouver des solutions aux problèmes locaux, notamment au manque d'infrastructures et de services de base¹⁴⁸.

211. En Inde, en Malaisie et aux Philippines, les chartes de citoyens sont un pacte conclu entre les citoyens et les collectivités territoriales qui définit les paramètres d'une prestation de services efficace ; elles ont réussi à améliorer la responsabilisation des institutions urbaines. Comme indiqué ci-dessus, en Thaïlande, l'Institut de développement des organisations communautaires est un exemple important de l'autonomisation des organisations communautaires et de la diminution de la distinction entre la manière dont les communautés rurales et urbaines sont impliquées.

212. L'engagement et la participation actifs des citoyens de tous les secteurs de la société sont essentiels pour une croissance et une gouvernance inclusives. Dans les zones urbaines de l'ensemble de la région, il est essentiel de donner priorité à la responsabilisation, à la transparence et à la réactivité des gouvernements pour l'intérêt du public.

¹⁴⁴ Xinhua News Agency « China outlines roadmap to build better cities », *Xinhua News Agency*, 22 février 2016. Disponible à l'adresse http://news.xinhuanet.com/english/2016-02/21/c_135117880.htm (consulté le 17 décembre 2016) et, avec un clip vidéo, http://news.xinhuanet.com/english/video/2016-02/22/c_135119946.htm (consulté le 17 décembre 2016).

¹⁴⁵ Rapport national de l'Afghanistan pour Habitat III, p. 21.

¹⁴⁶ Rapport national de l'Indonésie pour Habitat III, p. 120 à 125.

¹⁴⁷ Rapport national de la République islamique d'Iran pour Habitat III, p. 24.

¹⁴⁸ Afghanistan, *State of Afghan Cities 2015* (voir note 64).

D. La gouvernance électronique pour accroître la responsabilisation et la transparence

213. L'émergence des TIC et de l'accès à l'information a donné aux gouvernements des moyens novateurs pour faire participer les citoyens et aux populations de demander des comptes à leur gouvernement. Dans la région, de nombreux gouvernements font la promotion de la gouvernance électronique et de l'engagement. En République islamique d'Iran, le premier plan de gouvernance électronique a été adopté en 2002. Il a prévu l'automatisation des procédures administratives, la création de sites Web pour les organismes publics et la création de portails pour que les citoyens puissent accéder aux informations par voie électronique. Par la suite, en 2003, le parlement a alloué 100 millions de dollars à des travaux d'infrastructure de TIC dans le secteur de l'administration publique, y compris des projets de cybergouvernement, de commerce électronique et de banque en ligne. Même si les initiatives ont connu des succès variés, selon les enquêtes auprès des utilisateurs, les services de banque en ligne et les services municipaux sont considérés comme deux réussites remarquables¹⁴⁹.

214. Dans de nombreux pays, les plateformes de gouvernance électronique se développent très rapidement et progressivement avec un soutien informatique local. En Indonésie, la ville de Jakarta a introduit une « inscription transparente à l'école » dans l'ensemble de la ville afin que les « bons élèves » puissent avoir accès aux « bonnes écoles publiques » dans un effort envers l'éradication de la corruption dans les processus d'inscription. Surabaya a étendu sa gouvernance électronique de manière exponentielle en l'espace de quelques années seulement, les guichets uniques pour les services et les inscriptions, et la budgétisation participative étant quelques exemples de réussite. Les quartiers ont accès à une application cartographique pour identifier les rues ou d'autres installations qui nécessitent des réparations ou des rénovations et déposer une demande de vote en ligne pour un soutien local, suite à quoi le service demandeur reçoit un devis estimatif automatisé et une évaluation de la vulnérabilité de la communauté, tous obtenus à partir de bases de données. Les micro-projets les plus dignes reçoivent un soutien budgétaire de la part de la ville. À Solo, la ville et une organisation non gouvernementale locale ont collaboré pour mettre au point des cartes communautaires systématiques à l'échelle de la parcelle en vue d'identifier ensemble les interventions.

215. Il existe également, dans la région, des initiatives de citoyens qui utilisent des sites Web pour demander des comptes aux hommes politiques et essayer de réduire la corruption. Au Kirghizistan, le site Web Politmer (<http://politmer.kg/ru>) est utilisé pour savoir si les politiciens, une fois installés dans leurs fonctions publiques tiennent leurs promesses électorales. En Inde, le site *I Paid A Bribe* (www.ipaidabribe.com) permet de signaler quand, où et pour quels services un pot-de-vin a dû être versé à un fonctionnaire.

216. Le rôle du journalisme a également été important pour dénoncer la corruption et demander des comptes aux gouvernements responsables et, tandis que la liberté de la presse est limitée dans certaines parties de la région, les journalistes – depuis les blogueurs jusqu'aux reporters – deviennent des acteurs de plus en plus importants pour garantir la responsabilisation et la transparence.

217. Enfin, l'élargissement de l'accès aux technologies de l'information peut également soutenir l'émergence de villes intelligentes, qui ont attiré un intérêt politique accru dans la région Asie-Pacifique au cours des dernières années. Actuellement, de nombreux pays d'Asie et du Pacifique instaurent des initiatives de villes intelligentes. La Chine a sélectionné 300 villes pilotes pour une politique de construction de villes intelligentes en 2011 et le Comité national de réforme et de développement est chargé de superviser l'extension de l'initiative. Le gouvernement indien a donné priorité à sa *Smart City Mission* dans son programme politique, attirant la collaboration d'organisations, de fondations et d'entreprises internationales. Le Japon a créé la *Japan Smart Community Alliance* en 2010 pour servir de plateforme de coopération publique-privée avec une large participation de l'industrie, ainsi que des pilotes de villes intelligentes dans quatre villes : Kitakyushu, district de Kyoto Keihanna, Yokohama et Toyota. La République de Corée a lancé son initiative « U-city » déjà en 2008 – évoquant les « villes omniprésentes », à la fois de nouvelles villes et des villes existantes où les technologies électroniques sont intégrées dans l'administration, la gestion du trafic, les services de santé, l'éducation, la réduction des risques de catastrophe et d'autres secteurs. La ville de Sejong propose 49 services en ligne.

¹⁴⁹ ONU-Habitat, *E-Governance and urban policy design* (Nairobi, ONU-Habitat, 2015).

218. Les attentes placées dans les technologies intelligentes dans la gestion des grandes zones urbaines sont très élevées et sont de plus en plus étendues étant donné que les coûts de la technologie diminuent rapidement. Néanmoins, les questions de gouvernance restent des terres inconnues. En premier lieu, le pacte conclu entre les institutions publiques et les sociétés privées n'est pas clair. En deuxième lieu, les questions de confidentialité et les risques de piratage sont réels. Enfin, les petites et moyennes villes pourraient facilement tirer profit des mêmes technologies et données parce que les coûts et les recettes provenant du développement de leurs infrastructures et de la gestion des services publics sont élevés.

E. Application de cadres de gouvernance métropolitaine à des villes plus nombreuses

219. Les dispositifs de gouvernance dans la région doivent devenir plus prospectifs, adaptant les compétences acquises dans la gouvernance métropolitaine à d'autres lieux du globe. C'est particulièrement vrai pour les villes de taille moyenne et les villes secondaires, qui ne disposent souvent pas des réseaux et des ressources des centres mieux connectés de la région. Alors que l'organisation administrative des villes, préfetures, provinces et autres échelons infranationaux reflète diverses tendances, il est probable que le développement au-delà des frontières municipales reste un défi au cours des décennies à venir. S'il existe bien des cadres de coordination au Bangladesh, en Chine, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Malaisie, en Nouvelle-Zélande, au Pakistan, aux Philippines, en République de Corée, en République islamique d'Iran et en Thaïlande, ce ne sont souvent que des plateformes de coordination de la planification. Compte tenu de la portée géographique des zones urbaines de la région, il faudra investir des efforts supplémentaires pour réussir une planification urbaine intégrée au-delà des administrations individuelles.

220. Dans plusieurs pays d'Asie et du Pacifique, la décentralisation a permis d'élaborer des politiques à des niveaux intermédiaires des provinces et des États, en créant des mécanismes permettant d'atténuer la fracture politique entre « la province et la capitale » et facilitant le développement territorial concret et la promotion de liens dans les zones rurales. Au Pakistan, il est crucial d'assurer une gouvernance efficace des zones périurbaines pour renforcer les liens entre zones urbaines et zones rurales et veiller à ce que les services, les installations, les infrastructures et le développement économique touchent la plus grande partie de la population possible. Cela est devenu plus facile depuis 2010, après la décentralisation du programme de gestion urbaine vers les provinces¹⁵⁰. Toutefois, les administrations infranationales intermédiaires et leurs responsables politiques restent assez éloignés des réalités du réseau des villes sur leur territoire. En outre, ils n'ont souvent pas les compétences et les outils nécessaires pour élaborer des politiques au-delà des limites administratives des villes.

221. La mise en place d'un cadre administratif efficace pour les villes en expansion a toujours représenté un défi dans le monde entier. Afin de pouvoir soutenir l'urbanisation, les pays ont besoin d'un développement territorial équilibré et équitable. Par exemple, le Ministère japonais des terres, des infrastructures, des transports et du tourisme a un mandat explicite pour planifier un développement territorial national équilibré, les moyens d'intervention pour gérer l'occupation des sols, le développement des infrastructures et les transports terrestres, maritimes et aériens étant tous réunis sous un même toit. De même, les États et les provinces sont incités à développer leur territoire, par mandat et/ou par les électeurs. La portée de l'élaboration de politiques visant à une urbanisation compacte et à faible intensité de carbone est importante et complexe, en particulier lorsque les politiques visent à arrêter, voire inverser, l'étalement urbain. Par conséquent, la gouvernance urbaine a de plus en plus besoin de solutions non pas au niveau de la ville, mais à une plus large échelle spatiale, à savoir au niveau métropolitain. Les zones métropolitaines deviennent « la nouvelle norme » comme l'a fait valoir une étude récente¹⁵¹.

222. La définition de l'étendue des régions métropolitaines repose sur leurs dimensions spatiales sur la base des relations fonctionnelles des cycles des ressources, des systèmes économiques régionaux et des modes de développement des implantations formelles et sauvages. Les liens des régions métropolitaines s'étendent au-delà des frontières administratives et politiques et comprennent habituellement un certain nombre de gouvernements locaux, de terres périurbaines et rurales et des villes avoisinantes¹⁵². Les villes et leurs entités administratives environnantes doivent coopérer pour ce qui est de la prestation de services communs, de la planification stratégique et territoriale régionale, du développement économique, des

¹⁵⁰ Rapport national du Pakistan pour Habitat III, p. 28.

¹⁵¹ Mats Andersson, « Unpacking Metropolitan Governance for Sustainable Development » (Agence allemande de coopération internationale et ONU-Habitat, 2015).

¹⁵² Ibid.

inégalités fiscales et des questions sectorielles telles que la gestion des inondations et l'élimination des déchets solides.

223. Les entités métropolitaines de planification et d'administration favorisent un développement intégré des infrastructures, une amélioration de la productivité territoriale et une réduction des coûts. Au Japon, la collaboration entre les villes et dans les villes-régions a été facilitée par la forte centralisation de l'élaboration des politiques, comme il a été expliqué plus haut, en mettant l'accent sur les plans de développement territorial à long terme. Les spécialistes de l'administration centrale sont détachés vers les villes et les préfectures, où la mise en œuvre est pleinement supervisée. Le développement territorial des villes chinoises a été facilité par une forte décentralisation et le fait que les régions administratives sont le plus souvent composées de vastes zones rurales. L'accès au soutien et au financement est régi par le statut administratif des villes, qui a évolué au fil du temps.

224. De bons exemples de tels partenariats de gouvernance sont ceux qui soutiennent les programmes verts et à faible émission de carbone. Avec des orientations générales nationales efficaces, les villes peuvent orienter les régions vers des impôts fonciers, plus verts et équitables (par ex., pénalisation des maisons individuelles) ou en réglementant les péages urbains¹⁵³. Le gouvernement de la République de Corée a tenté de régler la question des liens entre zones urbaines et zones rurales pour un avenir vert avec des politiques visant à développer les villes fusionnant l'urbain et le rural et qui stimulent les échanges entre zones urbaines et zones rurales. Pour améliorer la compétitivité locale et harmoniser les conditions de vie, le gouvernement de la République de Corée a entrepris une réorganisation majeure des districts administratifs en 1994 et 1995, qui a abouti à 40 villes consolidées de la sorte¹⁵⁴. En Nouvelle-Zélande, le Conseil d'Auckland a été créé en 2010 pour gérer les sept villes et conseils de district de la région d'Auckland. Même si le regroupement a soulevé des problèmes de financement des conseils locaux et d'inclusion des zones rurales, il reconnaît la nécessité d'une gouvernance intégrée dans les zones métropolitaines.

225. La Chine a aussi reconnu l'importance de trouver un équilibre entre le développement urbain et rural, et de rechercher la complémentarité dans les politiques et la planification du développement rural et urbain¹⁵⁵. Pour cela, il faut limiter la croissance des villes et augmenter les contrôles d'attribution des terres. Pour y arriver, il faudra clairement inciter à la limitation de la croissance et chercher réellement à créer des villes plus compactes grâce à la réaffectation, à la rénovation urbaine et à une revalorisation des zones périurbaines et rurales. Au cours des 10 dernières années, les grandes villes chinoises se sont élargies grâce à des villes nouvelles et des initiatives de « ville pilote », toutes engagées dans l'acquisition des terres et le développement urbain. La première réponse a consisté à élargir les réseaux de planification et de coordination pour donner lieu à des villes-région et des réseaux de villes. Toutefois, les mandats et les outils des zones métropolitaines, des villes et des districts devront être modifiés pour inverser l'étalement spatial et le développement des villes, obtenir des villes plus compactes et plus productives, et soutenir le développement équilibré des zones périurbaines et rurales¹⁵⁶.

F. Négociation d'un nouveau pacte entre les planificateurs et le secteur privé

226. La planification et les actions à long terme doivent être plus que de simples plans. Même s'il est nécessaire de pouvoir compter sur des institutions gouvernementales efficaces et fonctionnelles, il faut aussi cultiver les partenariats pour obtenir des changements efficaces. Les universités, les instituts de recherche, les institutions financières, les sociétés multinationales et les entreprises locales ne sont pas seulement parties prenantes du développement urbain, mais aussi des partenaires. Ces diverses institutions doivent s'engager aux niveaux local et national dans la réalisation des objectifs de développement durable afin de pouvoir concrétiser les aspirations. Une « bonne » gouvernance urbaine dans la mise en œuvre du Nouveau programme pour les villes et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 devra, à l'avenir, trouver les moyens de rassembler ce large éventail de partenaires d'une manière plus efficace et équitable pour le bénéfice des villes et des pays d'Asie et du Pacifique et, en fin de compte, du monde.

¹⁵³ OCDE, *Green Growth in Cities*, OECD Green Growth Studies (OCDE, 2013). Disponible à l'adresse http://urban-intergroup.eu/wp-content/files_mf/ocdgreengrowthincities.pdf (consulté le 17 décembre 2016).

¹⁵⁴ Rapport national de la République de Corée pour Habitat III, p. 2.

¹⁵⁵ Rapport national de la Chine pour Habitat III, p. 32.

¹⁵⁶ Voir *Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale d'ONU-Habitat*.

227. À l'avenir, les sociétés municipales pourraient avoir la structure commerciale appropriée pour absorber un grand nombre de technologies intelligentes et de gouvernance électronique qui seraient intégrées dans les villes et les territoires en Asie et Pacifique.

228. Des partenariats plus solides entre les planificateurs et le secteur privé pourraient également aider à combler les grosses lacunes en termes de données et d'informations que l'on observe dans la région. Actuellement, le secteur privé génère une grande quantité d'informations sur les transports, les modes de consommation, le logement, etc. Le développement de ces ressources et de ces données, dont beaucoup seront géoréférencées et cartographiées, pourrait être assuré en attachant une plus grande attention à l'intérêt public. En effet, de telles informations et données pourraient être améliorées grâce à une consultation publique, dans le domaine public. Au fur et à mesure que la région poursuit son urbanisation de manière de plus en plus diverse et complexe dépassant la portée des simples parties prenantes ou communautés, les planificateurs urbains et régionaux doivent collaborer avec les secteurs public et privé et s'engager dans une véritable participation à la politique urbaine pour appuyer le Nouveau programme pour les villes.

VII. Conclusions

229. Comme l'a souligné le présent rapport, on a observé des progrès considérables sur la voie du développement urbain durable et inclusif en Asie et Pacifique au cours des deux dernières décennies. Les divers contextes et les différentes expériences des villes de la région, ainsi que l'ampleur des défis et des problèmes ont été mis en avant dans ce rapport dans toute la mesure possible.

230. Bien qu'il persiste des difficultés, en particulier dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11 « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », le dynamisme et la diversité de la région offrent une occasion de façonner un avenir urbain plus durable.

231. La production et l'utilisation de données urbaines exactes et ventilées à partir des données nationales et l'inclusion des avis des divers citoyens sont essentielles pour obtenir un développement urbain durable transformationnel.

232. Les interventions politiques et fiscales doivent être adaptées afin de maximiser les multiples avantages et relever les nombreux défis pour finalement atteindre les cibles des objectifs de développement durable.

233. Des systèmes de gouvernance efficaces, à plusieurs niveaux et collaboratifs doivent être mis en place pour gérer les défis complexes des zones urbaines qui transcendent les frontières administratives et politiques.

234. Des législations et politiques nationales progressives et des mécanismes de financement novateurs sont nécessaires pour promouvoir le développement durable et transformationnel.

235. La technologie offre une occasion grandissante d'accès libre aux informations et une plus grande participation à la prise de décisions.

236. Au moment d'examiner les besoins de financement urbains, il est nécessaire de considérer un vaste programme englobant des infrastructures vertes et l'inclusion sociale. Les options de financement des villes nécessitent une base de financement cohérente et intergouvernementale et doivent prévoir une série de mécanismes.

237. Pour satisfaire les demandes actuelles et futures des villes en ressources naturelles, en particulier en termes d'énergie, d'eau et d'aliments, mais aussi de logement et de services de base, il faut adopter une planification intégrée et axée sur les écosystèmes et une gouvernance collaborative entre les municipalités et les départements.

238. L'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'atténuation des changements climatiques et leur adaptation dans les politiques nationales sur l'utilisation et le développement des terres peuvent appuyer la participation nécessaire de tous les niveaux de gouvernement et leur collaboration avec les parties prenantes afin de réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience.

239. Des partenariats efficaces avec le secteur privé, le secteur informel, la société civile et les organisations communautaires sont indispensables pour un développement urbain durable.

240. Cette région a la possibilité de profiter de la richesse des connaissances et des expériences au sein de la région Asie-Pacifique diversifiée pour faciliter la collaboration Sud-Sud et des approches régionales aux problèmes locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

241. La région Asie-Pacifique a la possibilité, au-delà de la Conférence Habitat III, de tirer parti de son expérience diversifiée et de ses capacités pour construire des villes plus durables, inclusives, prospères et résilientes.
